

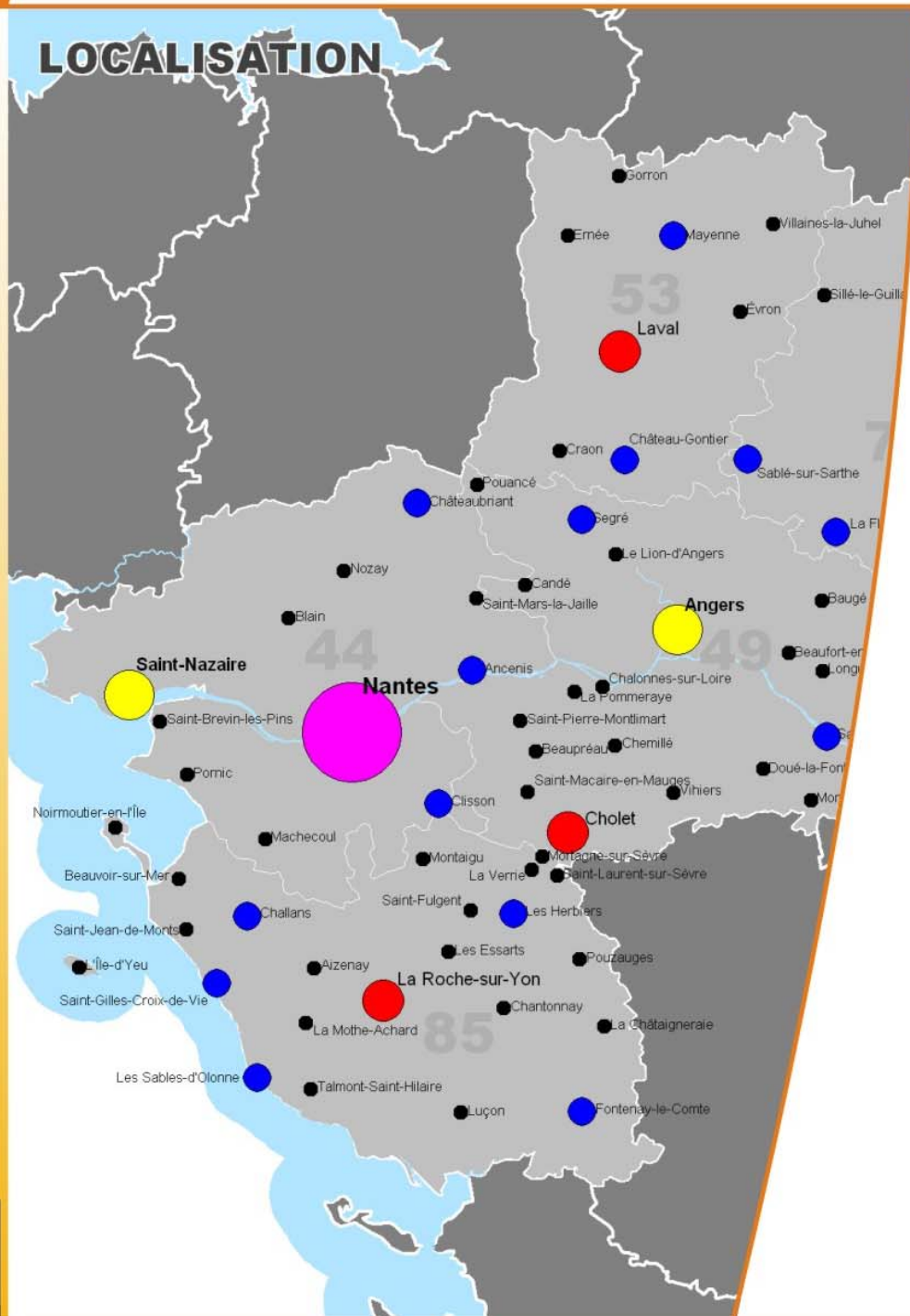
Les villes et les pôles ruraux des Pays de la Loire :

Portrait et dynamique des populations et des emplois

ANALYSES
ET CONNAISSANCE

Collection

n° 12



AVANT – PROPOS

De la journée sur le thème « Territoires fragiles, territoires sous pression, quel développement ? », organisée le 4 décembre 2008 à Nantes par la direction régionale de l'équipement, était ressortie la nécessité d'une approche territoriale systémique du développement urbain et lors de la conclusion de ce colloque, la proposition de mise en place d'une veille territoriale permanente dans ce domaine avait été faite.

La création de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) a entériné cette orientation. La première démarche s'inscrivant dans ce cadre a été d'actualiser le dossier « Evolution des villes petites et moyennes de Bretagne et des Pays de la Loire » (2007), qui avait servi de pivot à cette journée, notamment à la lumière des données du recensement rénové de la population de 2006. Le champ géographique retenu a été le territoire des Pays de la Loire, mais en y rajoutant la cinquantaine de pôles ruraux et littoraux qui complètent l'armature urbaine de la région et présentent des profils contrastés.

Cette étude a été réalisée par le centre d'études techniques de l'équipement de l'Ouest (CETE de l'Ouest) sous la conduite d'un comité de pilotage associant l'Institut de Géographie et d'Aménagement Régional de l'Université de Nantes (IGARUN), le secrétariat général aux affaires régionales et la DREAL.

Sous le titre "Les villes et les pôles ruraux des Pays de la Loire - portraits et dynamiques des populations et des emplois", cette étude actualise les données socio-démographiques, analyse les moteurs de développement des 72 villes et pôles étudiés. Elle en ébauche une typologie, fondée sur les dynamiques démographique, économique, résidentielle et des revenus.

Les enseignements tirés de cette étude ont tout naturellement vocation à être diffusés largement pour alimenter la réflexion sur l'armature urbaine de la région.

Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Hubert FERRY-WILCZEK

SOMMAIRE

LE CHAMP DE L'ETUDE	4
SYNTHESE	7
1 - LA POPULATION ET SON EVOLUTION	14
Une progression régionale importante tirée par les départements côtiers	14
L'évolution des aires urbaines	15
L'évolution des pôles ruraux et des pôles littoraux	18
Une dichotomie entre proximité du littoral ou de Nantes et reste du territoire comme entre pôles ruraux	19
Les moteurs du rythme de la croissance	20
Un solde migratoire devenu moteur principal de la croissance démographique	20
Des contributions différentes des actifs et des retraités à la croissance	21
2 - LES MOTEURS DU DEVELOPPEMENT	23
La troisième place des régions de province pour les Pays de la Loire pour le nombre d'emplois salariés pour 1 000 habitants	23
Une forte opposition entre pôles et espace rural pour le nombre d'emplois salariés occupés au regard du niveau de population	24
Un contraste marqué au sein des principales aires urbaines...	26
... Qui ne doit pas masquer l'existence d'autres déterminants des densités d'emplois	27
Des pôles urbains et littoraux plus résidentiels que productifs, à l'inverse des pôles ruraux	28
Une part d'emplois non salariés dans les emplois totaux variable selon les territoires	28
3 - LES FACTEURS DE DIFFERENCIATION DES MOTEURS DU DEVELOPPEMENT	29
En Pays de la Loire comme ailleurs, une sphère productive très composite	29
Une sphère résidentielle d'implantation diffuse	34
Une sphère publique surtout présente dans les centres de villes préfectorales	34
Une dépendance différenciée aux grands établissements	35
Une dépendance à l'industrie plus élevée dans les petites villes et pôles ruraux	36
Des territoires plus ou moins exposés selon les secteurs d'activité localement dominants	37
4 - LES DYNAMIQUES DU DEVELOPPEMENT	39
Des différences résultant pour une faible part d'un effet de structure	39
Confirmation de la dynamique de l'emploi salarié mais creusement des inégalités au sein de la région	40
La dynamique particulière des territoires urbains et littoraux de Loire-Atlantique et Vendée depuis 2000	40
En dehors de Nantes, du littoral et rétro-littoral, une contribution relativement stable mais modeste de la sphère résidentielle à la variation de l'emploi	42
Une contribution nettement plus variable et en baisse de la sphère productive à la variation de l'emploi	43
Une évolution des emplois de la sphère productive très liée au partage industrie/services	44
Des rythmes d'évolution de l'emploi très dépendants du poids de l'industrie et des dynamiques générales des secteurs d'activités	45
Des dynamiques territoriales fonction de facteurs locaux, mais favorisées par un avantage structurel	46
Des emplois non salariés souvent en hausse dans les pôles littoraux et les villes, en baisse ailleurs	47
5 - L'AGE, LA CSP, LA FORMATION	49
Une population plutôt jeune dans les villes principales, plutôt âgée dans les pôles ruraux et littoraux et dans l'espace rural, des situations contrastées dans les petites villes	49
Des disparités marquées dans la répartition par âge des nouveaux arrivants	49
Les cadres en grande ville, les ouvriers dans les petits pôles, des retraités surtout présents dans les villes du littoral	50
Des disparités marquées dans la répartition sociologique des nouveaux arrivants	50

Une population particulièrement diplômée à Nantes et Angers	51
Des disparités marquées dans la répartition des niveaux de formation des nouveaux arrivants	51
6 - LES REVENUS	53
Salaires et retraites couvrent 85 à 90 % des revenus déclarés	53
Villes grandes et moyennes : des revenus plus ou moins élevés, Nantes en tête	54
Petites villes : une part plus forte de retraités	55
Pôles littoraux : des retraites généralement élevées, des salaires variables	55
Pôles ruraux : des retraites modestes, des salaires variables	56
Trois groupes de villes selon le rythme de progression et l'origine des revenus	56
Hierarchie des salaires et retraites au sein des revenus 2007 par foyer fiscal	58
7 - LA MOBILITE RESIDENTIELLE	59
Forte mobilité extra-régionale sur le littoral et à Nantes, plus importante pour les chômeurs, moins pour les retraités	59
Une mobilité intra-régionale nettement plus profitable aux pôles secondaires	60
Entre villes, un bilan migratoire défavorable aux trois villes principales, favorable aux villes littorales et aux pôles ruraux sous influence	61
8 - LA MOBILITE PROFESSIONNELLE	63
L'évolution spatialisée de l'emploi : Nantes accapare une polarisation croissante	63
L'impact des emplois sur la localisation des actifs occupés	64
Le taux de dépendance à l'emploi extérieur	65
L'impact des variations d'emplois sur l'évolution de la localisation des actifs occupés	67
Création d'emplois et progression du nombre d'actifs	67
L'incidence des variations de l'emploi offert par l'extérieur d'origine et d'intensité diverses	69
Une spécialisation économique renforcée, mais aussi l'émergence d'une déspecialisation au profit des ménages	73
ANNEXES	75
Annexe 1 : annexe méthodologique relative à la dépendance de l'emploi salarié	76
Annexe 2 : liste d'indicateurs en vue d'un observatoire des dynamiques territoriales	82
Annexe 3 : contributions des différents types de rayonnement à la variation de population active occupée dans les pôles	84

LE CHAMP DE L'ETUDE

Les villes et pôles étudiés dans cette étude sont au nombre de 72, classés selon la population (source recensement de la population) entre :

- grandes villes (plus de 150 000 habitants), notées GV
- villes moyennes (entre 50 000 et 150 000 habitants), notées VM
- petites villes (moins de 50 000 habitants) notées PV
- pôles ruraux
- pôles littoraux
- pôles îliens

Le terme « **ville** » désigne une aire urbaine au sens INSEE : un « ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi en 1999 travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci ». Le terme « **pôle rural** » désigne « des communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine et comptant 1 500 emplois ou plus ». Il se compose d'une ou plusieurs communes. Lorsque le pôle rural possède au moins une commune littorale, il est désigné par « **pôle littoral** ».

Le terme « **espace complémentaire** » s'applique aux communes non incluses dans les villes, pôles ruraux et littoraux étudiés.

Les villes

classe	villes	nombre de communes	population 1999	population 2006
GV	Nantes	82	711 241	763 118
	Angers	89	332 737	345 305
	Le Mans	90	293 094	303 287
	Saint-Nazaire	23	172 241	184 794
VM	La Roche-sur-Yon	25	98 179	107 584
	Laval	39	102 560	109 381
	Cholet	11	74 068	74 915
PV	Ancenis	7	17 390	19 309
	Challans	1	16 136	17 676
	Châteaubriant	9	22 423	23 562
	Château-Gontier	13	21 528	22 671
	Clisson	4	14 427	16 496
	La Ferté-Bernard	17	16 931	17 729
	La Flèche	5	17 657	18 152
	Fontenay-le-comte	16	24 935	26 389
	Les Herbiers	1	13 937	14 833
	Mayenne	15	25 254	26 361
	Les Sables-d'Olonne	6	42 950	46 768
	Sablé-sur-Sarthe	20	28 276	30 193
	Saint-Gilles-Croix-de-Vie	6	22 207	26 035
	Saumur	21	47 504	46 833
	Segré	6	10 342	11 015
		total	506	2 126 197

Les pôles ruraux

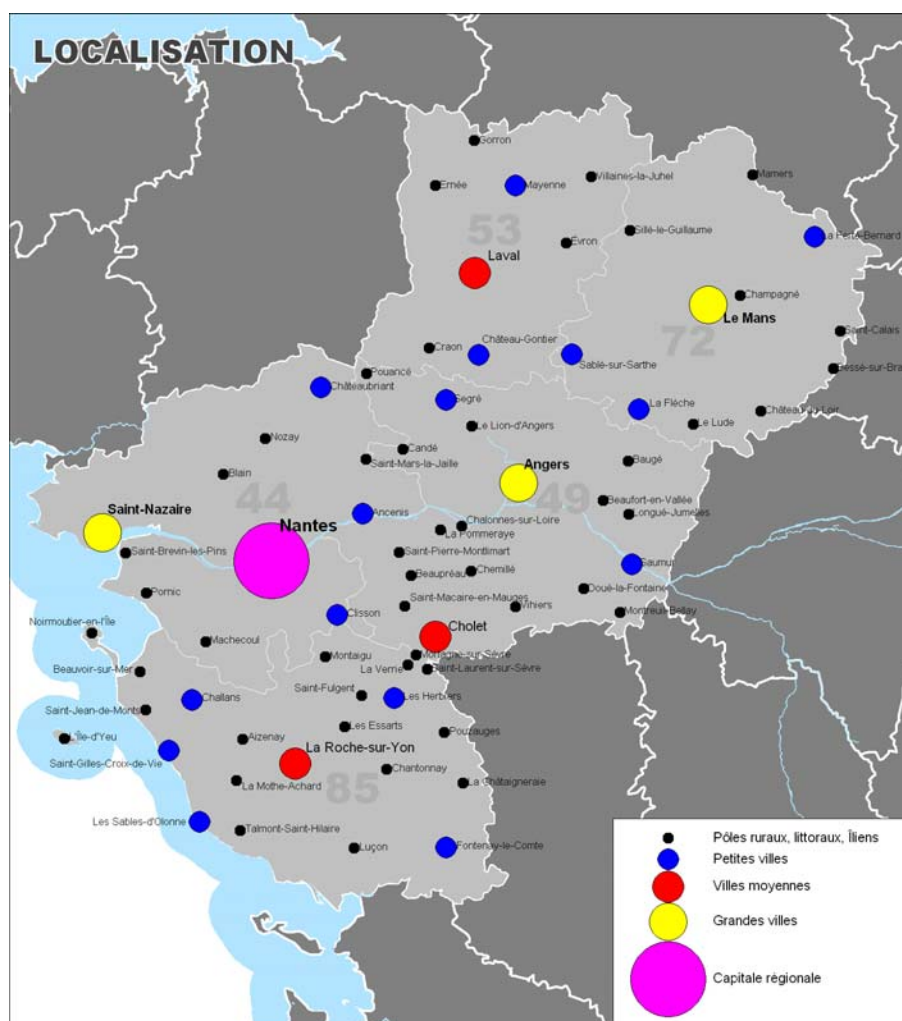
classe	pôles	nombre de communes	population 1999	population 2006
ruraux	Aizenay	1	6 094	7 534
	Baugé	3	5 528	5 477
	Beaufort-en-Vallée	1	5 384	5 745
	Beaupréau	1	6 217	6 456
	Bessé-sur-Braye	2	3 193	2 955
	Blain	1	7 731	8 544
	Candé	1	2 593	2 721
	Chalonnnes-sur-loire	1	5 592	5 971
	Champagné	3	8 536	9 000
	Chantonnay	1	7 535	7 958
	Château-du-Loir	6	8 688	8 481
	Chemillé	1	6 182	6 784
	Craon	2	4 949	4 924
	Doué-la-Fontaine	1	7 448	7 442
	Ernée	1	5 700	5 793
	Evron	7	10 856	11 179
	Gorron	1	2 893	2 759
	La Châtaigneraie	2	3 944	3 837
	La Mothe-Achard	1	2 051	2 340
	La Pommeraye	2	6 274	6 688
	La Verrie	1	3 545	3 591
	Le Lion-d'Angers	1	3 347	3 705
	Le Lude	2	4 758	4 642
	Les Essarts	1	4 188	4 730
	Longué-Jumelles	2	8 061	8 154
	Luçon	4	11 712	12 301
	Machecoul	1	5 424	5 732
	Mamers	3	6 654	6 295
	Montaigu	2	7 883	8 509
	Montreuil-Bellay	1	4 111	4 060
	Mortagne-sur-Sèvre	1	5 939	6 134
	Nozay	1	3 156	3 581
	Pouancé	1	3 308	3 192
	Pouzauges	1	5 382	5 326
	Saint-Calais	3	4 485	4 299
	Saint-Fulgent	1	3 077	3 319
	Saint-Laurent-sur-Sèvre	1	3 312	3 411
	Saint-Macaire-en-Mauges	1	5 689	6 424
	Saint-Mars-la-Jaille	1	2 195	2 367
	Saint-Pierre-Montlimart	3	5 451	5 737
Sillé-le-Guillaume	3	3 747	3 525	
Vihiers	1	3 991	4 125	
Villaines-la-Juhel	1	3 180	3 106	
	total	76	229 983	238 663

Les pôles littoraux

classe	pôles	nombre de communes	population 1999	population 2006
littoraux	Beauvoir-sur-mer	1	3 398	3 652
	Saint-Jean-de-Monts	3	10 227	11 477
	Saint-Brévin-les-pins	4	16 335	20 509
	Pornic	1	11 891	13 681
	Talmont-Saint-Hilaire	1	5 361	6 533
	total	10	47 212	55 853

Les pôles îliens

classe	pôles	nombre de communes	population 1999	population 2006
îliens	Noirmoutier	1	5 002	4 855
	L'Île d'Yeu	1	4 811	4 880
	total	2	9 813	9 735



SYNTHESE

Une croissance démographique relativement forte mais de composantes différentes et inégalement répartie

La région des Pays de la Loire connaît une progression démographique forte que l'on observe depuis plus de 20 ans sur l'ensemble des régions de l'arc Atlantique-Méditerranée. Le rythme d'évolution tend même à s'amplifier à la charnière des années 1990 et 2000 et conforte la région au cinquième rang national.

La croissance annuelle moyenne de 0,9 % observée sur la période 1999-2006 contre 0,6 % sur la période 1990-1999 est due :

- d'une part au maintien aux environs de 0,4% par an du mouvement naturel,
- d'autre part à l'accroissement de 0,2 à 0,5% par an du solde migratoire.

La progression démographique est impulsée par une croissance légère des retraités et sensiblement plus marquée des actifs au sein de la population de plus de 15 ans. On observe conjointement une certaine baisse des inactifs non retraités qui est imputable à un effet de génération plus qu'à une émigration des 15 - 30 ans.

Cette progression ne présente évidemment pas un caractère uniforme. Au-delà d'une amplification sensible enregistrée par un espace à dominante rurale de plus en plus polarisé, les rythmes de croissance démographique des villes varient plus ou moins intensément d'une ville à l'autre. Ainsi s'opposent :

- d'un côté, Nantes, La Roche-sur-Yon,

Saint Nazaire, les villes littorales et rétro-littorales, ainsi que les petites aires urbaines et pôles ruraux ou littoraux de l'ouest de la région, qui présentent des croissances annuelles au dessus de + 1%.

- de l'autre, les petites villes et pôles ruraux plus éloignés, enclavés, souvent aux frontières de la région, ainsi que les pôles iliens qui affichent des croissances plus faibles, voire négatives.

Les actifs tendent à se concentrer à l'ouest d'un arc Châteaubriant - Cholet - Luçon, sous l'effet d'un développement économique plus marqué de cet espace.

Sur les pôles littoraux et rétro-littoraux, à l'afflux classique de retraités s'ajoute avec une impulsion toute nouvelle une arrivée d'actifs (parmi lesquels des demandeurs d'emploi).

A l'inverse, plus près de cet arc, l'apport de populations nouvelles concerne davantage d'actifs que de retraités.

À l'est de l'arc, les mouvements démographiques sont plus limités, surtout à l'écart des villes principales, et reflètent les dynamiques économiques locales : l'apport de nouveaux retraités est plus homogène, les nouveaux actifs sont moins nombreux et, à l'inverse de l'ouest, migrent plus fréquemment des petites villes vers les plus grandes.

Des moteurs de développement révélateurs de potentiels différents

La région des Pays de la Loire compte une forte densité d'emplois : 351 emplois pour 1 000 habitants contre 330 pour la France entière hors Ile-de-France. Cette situation est essentiellement portée par le dynamisme de la sphère productive alors que la région apparaît comme la plus faible pour la sphère publique. Des disparités importantes existent au niveau infra-régional en lien avec les évolutions démographiques constatées.

En premier lieu, on note la polarisation croissante que Nantes, La Roche-sur-Yon, mais aussi les pôles littoraux, exercent, chacun à son échelle, sur les emplois ligériens. L'espace à dominante rurale crée certes davantage d'emplois qu'il en perd, et les principales villes de l'est de la région continuent de jouer localement un rôle

d'entraînement à la mesure des emplois qu'elles créent. Il n'en demeure pas moins que les villes de l'ouest captent une part croissante des emplois régionaux. Cette concentration a une explication essentielle, mais non exclusive, celle de potentiels économiques différents liés aux structures d'activités.

Du fait de la présence d'une sphère productive à dominante tertiaire, d'une plus grande diversité de productions industrielles, d'une plus forte représentation de la sphère résidentielle (soit par effet d'agglomération de populations qui concerne notamment Nantes, soit par la proximité du littoral balnéaire et touristique qui conforte le nombre d'emplois par habitant permanent), les villes de l'ouest de la région se trouvent favorisées.

En dehors des principales d'entre elles (voire de certaines petites aires urbaines pour lesquelles l'agro-alimentaire moins touché par les diminutions d'effectifs occupe une place importante), les villes de l'est de la région sont à la fois plus mono-fonctionnelles et plus

dépendantes de grands établissements industriels manufacturiers, ce qui les expose davantage. En partie pour ces raisons, elles se révèlent donc moins attractives pour les ménages, ce qui limite les possibilités de développement de l'économie résidentielle.

Des dynamiques de structure amplifiées plus que corrigées localement

Différents facteurs peuvent impacter le développement des territoires :

- des emplois salariés concentrés sur un faible nombre d'entreprises (dépendance)
- des entreprises portées sur des activités de production industrielle pouvant facilement être délocalisées (fragilité)

Si son évolution tenait à la seule structure du tissu économique, l'emploi progresserait certes plus intensément et plus rapidement dans les villes des deux départements littoraux que dans celles des trois autres. Mais cet argument ne suffit pas à expliquer les écarts observés sur la période 2000 – 2007.

A la différence de la plupart des villes les plus à l'ouest, on observe en effet que l'évolution de l'emploi salarié privé de plusieurs villes du Maine et Loire et surtout de la

Sarthe et de la Mayenne, est plus défavorable que ce à quoi la seule structure des activités les expose.

La localisation aux marges de la région semble en l'occurrence constituer une circonstance aggravante. L'incidence propre de cette pure géographie administrative mériterait d'être examinée au cas par cas, entre autres facteurs spécifiquement locaux de nature à freiner la progression de l'emploi.

À l'ouest au contraire, à quelques exceptions près dont celle notable de Saint-Nazaire, une dynamique positive peut être observée au-delà de l'effet de structure, en particulier celle d'origine ancienne le long de l'axe Cholet – La Roche-sur-Yon, mais aussi celle qui profite au littoral balnéaire, ainsi qu'à Nantes et à La Roche-sur-Yon.

Des villes grandes et moyennes plus ou moins autonomes dans leur développement, des petites villes et pôles ruraux partagés entre dépendance et enclavement, des pôles littoraux en grande partie dépendants.

Les migrations résidentielles entre villes ligériennes sur une période de cinq ans mettent en évidence des transferts nets de populations des villes de rang supérieur vers les villes secondaires lorsqu'elles sont proches, mais également de l'intérieur vers le littoral.

Ces mêmes transferts s'observent s'agissant des migrations professionnelles, avec un découplage lieu de travail/lieu de résidence ou emplois/actifs occupés (taux de couverture de l'emploi) qui ne cesse de s'approfondir chez les villes grandes et moyennes dont le développement plus ou moins manifeste échappe largement aux influences extérieures.

Pour les villes grandes et moyennes (sept aires urbaines de plus de 50 000 habitants), tout particulièrement Nantes, les emplois locaux sont pour l'essentiel occupés par des actifs résidant sur place. la proportion de ceux qui résident à l'extérieur est, au moins relativement, faible : 9% à 25% en 2006.

Attention cependant, cette dépendance faible à l'échelle

des villes qui fournissent l'emploi se révèle importante à l'échelle moindre de celles qui accueillent une partie des actifs correspondants (l'autre étant dévolue à l'espace à dominante rurale).

Il n'en va pas forcément de même des villes moyennes et petites dont la population n'excède pas 50 000 habitants et le nombre d'emplois une dizaine de milliers.

La capacité de ces territoires à créer de nouveaux emplois est plus limitée et le taux de dépendance des actifs aux emplois extérieurs, au minimum de 20%, peut s'élever à près de 70%.

Pareillement, le rythme de croissance de la population active occupée des villes dépend à la fois du niveau des créations d'emplois en leur sein (développement endogène concernant pour l'essentiel les grandes villes) et aussi de celui des villes dont elles sont sous la dépendance, en proportion de cette dépendance (développement exogène d'origine unique ou multiple concernant avec plus ou moins d'intensité la moitié des villes moyennes et petites).

Il est rare que ces deux formes de développement, endogène et exogène, cohabitent.

On peut alors distinguer :

- les villes qui bénéficient d'un développement endogène,

- celles qui se développent dans le sillage d'une voire plusieurs autres généralement de rang plus élevé, dont le devenir est plus ou moins tributaire de celle(s)-ci,
- celles qui sont à l'écart du développement.

Des revenus qui progressent davantage à l'ouest qu'à l'est

Les revenus en volume de l'ensemble des résidents des villes progressent de 0 à 6% par an sur cinq ans. La hausse est plus forte dans la plupart des villes de Loire-Atlantique et de Vendée (celles de l'ouest de l'arc Châteaubriant-Cholet-Luçon), à la faveur d'un accroissement plus rapide tant du nombre de titulaires de revenus que de leur revenu moyen.

La contribution des retraites à cette croissance est de 2 à 2,5 % par an sur les villes littorales ou rétro-littorales.

Dans toutes les autres villes, elle est comprise entre 1 et 2 %.

Ce sont en conséquence les salaires, dont la contribution varie entre -1% et 4%, qui sont à l'origine des plus importantes disparités de progression. Ces disparités existent entre ouest et est de la région d'une part, mais également au sein de la partie est entre villes sous influence d'une ville de rang supérieur et villes enclavées d'autre part.

Au total, neuf grands types et sous-types de villes

À partir des constats effectués, on peut opérer un classement associant caractéristiques statique et dynamique d'indicateurs sur la période récente (années 2000). On sait que les évolutions récentes confirment souvent les variations antérieures, tantôt en les amplifiant (ainsi les tendances démographiques), tantôt en les réduisant (par exemple division par deux du nombre d'emplois créés).

Le classement a été réalisé en examinant les dynamiques démographique, économique, résidentielle, professionnelle, et la dynamique des revenus. De plus, ce classement a été complété par des sous-types faisant référence au degré de développement des villes et des pôles ruraux étudiés.

Les différentes catégories de villes et pôles ruraux sont classées ainsi :

- le type 1 concerne la capitale régionale
- les types 2 et 3 réunissent les grandes villes et

les villes moyennes

- les types 4 et 5, les petites villes non littorales et pôles ruraux ;
- le type 6 les petites villes littorales et insulaires.

Les sous-types également utilisés sont les suivants :

- a - correspond aux villes se développant surtout sous l'influence forte d'une ville de rang supérieur
- b - correspond aux villes dont le développement est plus limité
- c - correspond aux pôles ruraux enclavés,
- d - aux pôles îliens.

On obtient à l'arrivée, en croisant types et sous-types le tableau suivant qui classe les 72 villes et pôles ruraux qui font l'objet de l'étude

catégorie	dynamiques					
	démographique	économique	résidentielle	professionnelle	revenus	
1. Nantes	765 000 habitants, 1ère ville des Pays de la Loire ; 7ème ville de France ; rythme de croissance relativement élevé, dû surtout à mouvement naturel et actifs,	Mixité des sphères productive, résidentielle et publique (surtout à Nantes)	Rythme de croissance de l'emploi élevé dû à la fois à la sphère productive et à la sphère résidentielle	Renouvellement résidentiel modique, surtout nourri par l'extérieur de la région ; propension à émigrer (nombre sortants > nombre entrants)	Importance du nombre et de la part régionale des emplois créés (8 500 par an entre 1999 et 2006, 35%) ; développement fort surtout endogène ; incidence sur la population active d'Ancenis, Clisson, et une demi-douzaine de pôles ruraux	Importance des revenus par tête : salaires 1er rang sur 72 villes), retraites (9ème rang) ; Rythme de progression moyen, relativement élevé pour les salaires, assez modeste pour les retraites
2. Saint-Nazaire, La Roche-sur-Yon	Villes grandes et moyennes sous influence littorale ; rythme de croissance assez élevé surtout dû à solde migratoire, partagé entre actifs et retraités	Importance du tertiaire productif (surtout Nantes), et de la part de l'emploi dans les grands établissements tertiaires Faible proportion d'emplois dans l'industrie, surtout dans les grands établissements, Diversité industrielle	Rythme de croissance de l'emploi moyennement élevé, porté par sphère résidentielle	Renouvellement résidentiel modique à la fois interne et externe ; Propension forte à l'immigration (nombre sortants vers les villes << nombre entrants)	1 200 à 1 400 emplois créés par an ; développement relativement fort majoritairement endogène ; incidence sur population active de quelques pôles périphériques, surtout pour La Roche	Importance des revenus salariaux à La Roche sur Yon (10ème rang), des retraites à Saint-Nazaire (4ème rang) ; Rythme de progression moyen pour salaires et pour retraites
3. Angers, Le Mans, Laval, Cholet	Villes grandes et moyennes - hors influence littorale ; rythme de croissance plus modique, dû surtout à mouvement naturel et partagé entre actifs et retraités,		Rythme de croissance de l'emploi relativement faible porté par sphère résidentielle	Renouvellement résidentiel modique à la fois interne et externe ; propension à émigrer (nombre sortants > nombre entrants)	500 (Cholet) à 2500 (Angers) emplois créés par an ; développement modéré surtout endogène ; incidence sur population active de quelques pôles périphériques, surtout pour Angers	6ème à 13ème rangs pour niveau de salaires ; 10ème à 16ème rangs pour revenus de retraites ; Rythme de progression relativement faible lié aux salaires
4a – Ancenis, Clisson, Segré + 13 pôles ruraux	- Aires urbaines de moins de 50 000 habitants et pôles ruraux hors littoral sous influence ; rythme de croissance élevé, dû surtout à solde migratoire et actifs	Peu de spécificités dues au type	Rythme de croissance emploi élevé dû à sphères productive et surtout résidentielle	Renouvellement résidentiel important, interne et majoritairement nourri par des villes voisines de rang supérieur de la région ; Propension nette à l'immigration (nombre sortants < nombre entrants)	Moins de 400 emplois créés par an Développement endogène faible ; forte dépendance à l'extérieur pour ¾ du aux emplois des villes : Nantes et Angers surtout, La Roche, Cholet, autres villes ponctuellement	Niveaux variables de salaires et retraites Rythme de progression élevé dû aux salaires
4b – 11 petites villesa	Autres petites villes Rythme de croissance assez élevé dû surtout au solde migratoire et partagé entre actifs et retraités		Rythme de croissance emploi moyennement élevé dû conjointement à sphères productive et surtout résidentielle	Renouvellement résidentiel modique à la fois interne et externe	Moins de 400 emplois créés par an; Développement endogène faible ; dépendance modérée à l'extérieur – partagée entre villes et espace rural	Niveaux variables des salaires et retraites (3ème rang retraites pour Les Sables d'Olonne) Rythme de progression moyen ralenti par salaires

catégorie	dynamiques					
	démographique	économique	résidentielle	professionnelle	revenus	
5a – 11 pôles ruraux	Rythme de croissance moyennement élevé dû principalement à solde migratoire et retraités,	Importance de l'industrie, de la part de l'emploi dans les grands établissements	Rythme de croissance de l'emploi relativement faible uniquement porté par sphère résidentielle ; désindustrialisation	Renouvellement résidentiel moyen d'origine urbaine et rurale	Moins de 100 emplois créés par an; Développement endogène faible ou absent; importante dépendance à l'extérieur, pour 2/3 due aux villes, en compensation du déficit d'emplois locaux;	Revenus élevés ; Rythme de progression moyen pour salaires et pour retraites
5c– 19 pôles ruraux	Rythme de croissance faible dans toutes ses composantes sauf retraités		Rythme de croissance de l'emploi très faible voire décroissance ; désindustrialisation	Renouvellement résidentiel important d'origine surtout rurale; propension à l'émigration (nombre sortants > nombre entrants)	Quelques dizaines d'emplois créés par an; Développement endogène faible ou absent; dépendance assez faible à l'extérieur et très insuffisante pour compenser le déficit d'emplois locaux	Revenus élevés ; Faiblesse de la part des salaires dans les revenus ; Rythme de progression faible en raison des salaires
6a – Saint-Gilles-Croix-de-Vie + 5 pôles littoraux	Rythme de croissance dû intégralement à solde migratoire, partagé entre actifs et retraités, très élevé	Faible représentation des sphères productive en particulier industrielle (sauf Saint-Gilles) et publique - Faible représentation (surtout pôles îliens) des emplois dans les grands établissements (moyenne à Saint-Gilles)	Rythme de croissance employé élevé dû à sphère résidentielle	Renouvellement résidentiel important à la fois externe et interne surtout nourri par des villes voisines de rang supérieur; propension nette à l'immigration (nombre sortants < nombre entrants)	Moins de 400 emplois créés par an; Développement endogène pour Saint-Gilles; importante dépendance à l'extérieur pour ¾ du aux emplois des villes;	Revenus salariaux moyens, retraites parmi les plus élevées Faiblesse de la part des salaires dans les revenus Rythme de progression très fort dû conjointement aux salaires et retraites
6d – 2 pôles îliens	Rythme de croissance faible dans toutes ses composantes sauf retraités		Rythme de croissance de l'emploi relativement faible	Renouvellement résidentiel modique à la fois interne et externe propension nette à émigrer (nombre sortants > nombre entrants)	Pratiquement pas d'emplois créés ; Absence de développement endogène et faible dépendance à l'extérieur	Revenus salariaux faibles, retraites assez importantes ; Faiblesse de la part des salaires dans les revenus ; Rythme de progression moyen ralenti par salaires

Cette typologie fait ressortir trois groupes parmi les 72 territoires étudiés:

- l'émergence (types 1, 4a et 6a) d'une vingtaine de villes, toutes situées dans la moitié ouest de la région, sauf Champagné près du Mans, et se développant sous l'influence d'une grande ville, Nantes principalement, et/ou près du littoral ; elles connaissent depuis longtemps mais plus encore depuis 1990 des croissances démographiques importantes ;
- sous les types 2, 3, 4b, 5a, une trentaine de villes avec une progression démographique plus modérée et incertaine, et dont le développement est fortement tributaire des potentialités locales ;
 - les villes grandes et moyennes autres que

Nantes dont le développement endogène ne bénéficie ni des avantages liés à la taille, ni de ceux du statut de la capitale régionale ;

- 12 des 15 petites aires urbaines ;
- les pôles ruraux du sous-type 5a, se différenciant de ceux du groupe précédent (4a) soit par une dépendance moindre à des villes de rang supérieur, soit par une situation économique plus dégradée faisant contrepoids ;
- sous les types 5c et 6d, une vingtaine de pôles ruraux enclavés, à l'est de l'arc de développement Châteaubriant – Cholet – Luçon, ainsi que les deux pôles îliens, dont la croissance est fortement ralentie, sinon interrompue et dont le poids ne cesse de diminuer.

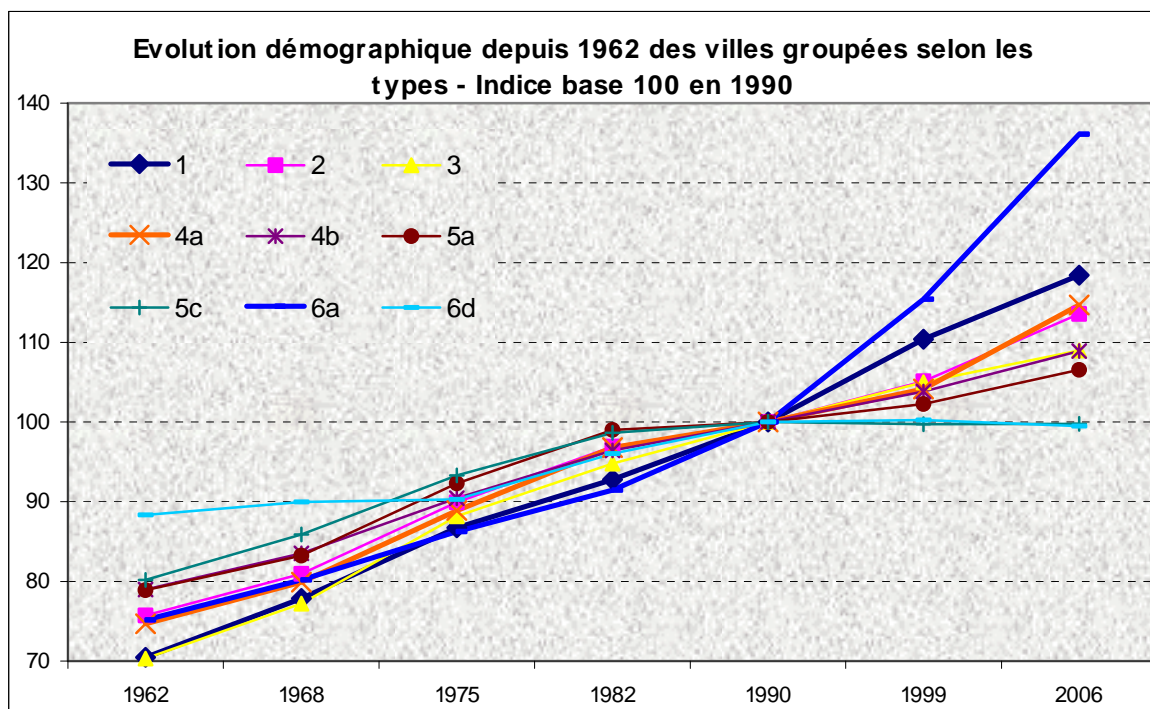
Cette typologie montre que le développement et le processus de concentration démographique des villes ne dépendent pas seulement de leur taille, en faisant apparaître la résistance de plusieurs villes intermédiaires autant que la fragilité particulière de petites villes ou pôles ruraux, souvent aux franges de la région.

Elle enseigne également que hormis Nantes et à son échelle La Roche-sur-Yon, aucune des villes grandes et moyennes n'offre de dynamique économique forte ou porteuse : le déficit de tertiaire productif, localement et en dépit de sa diversification l'importance du productif exposé, ainsi qu'une représentation moindre de l'économie résidentielle, peuvent être invoqués parmi les

facteurs explicatifs majeurs.

Elle établit l'importance accrue de l'interdépendance du développement de nombre de petites villes et pôles ruraux avec celui de villes de rang supérieur dont elles sont solidaires, la proximité de Nantes offrant alors le plus de garanties. Par corollaire, l'absence de développement devient le fait des villes les plus enclavées.

Cet ensemble de considérations matérialise une remise en cause difficilement réversible de l'équilibre multipolaire et de l'armature urbaine qui par le passé avaient permis un développement relativement harmonieux des villes de toutes tailles des cinq départements ligériens.



Quels enseignements?

Le processus en cours, dans une perspective de laisser-faire, devrait conduire au développement dans la partie ouest de la région de centralités secondaires autour des principales villes, Angers et surtout Nantes, appelées à absorber une partie des villes plus petites de leur orbite. Ceci peut remettre en cause les fonctionnalités propres de ces communes absorbées, notamment les équipements et services, publics et privés, renforçant la concentration urbaine et son cortège d'effets pervers : découplages lieu de résidence-lieu de travail ou lieu de résidence-lieu de consommation, question foncière, déséquilibres au sein même du territoire de l'ouest ligérien.

La densification urbaine de l'ouest devrait être accompagnée par la poursuite de la dé-densification en

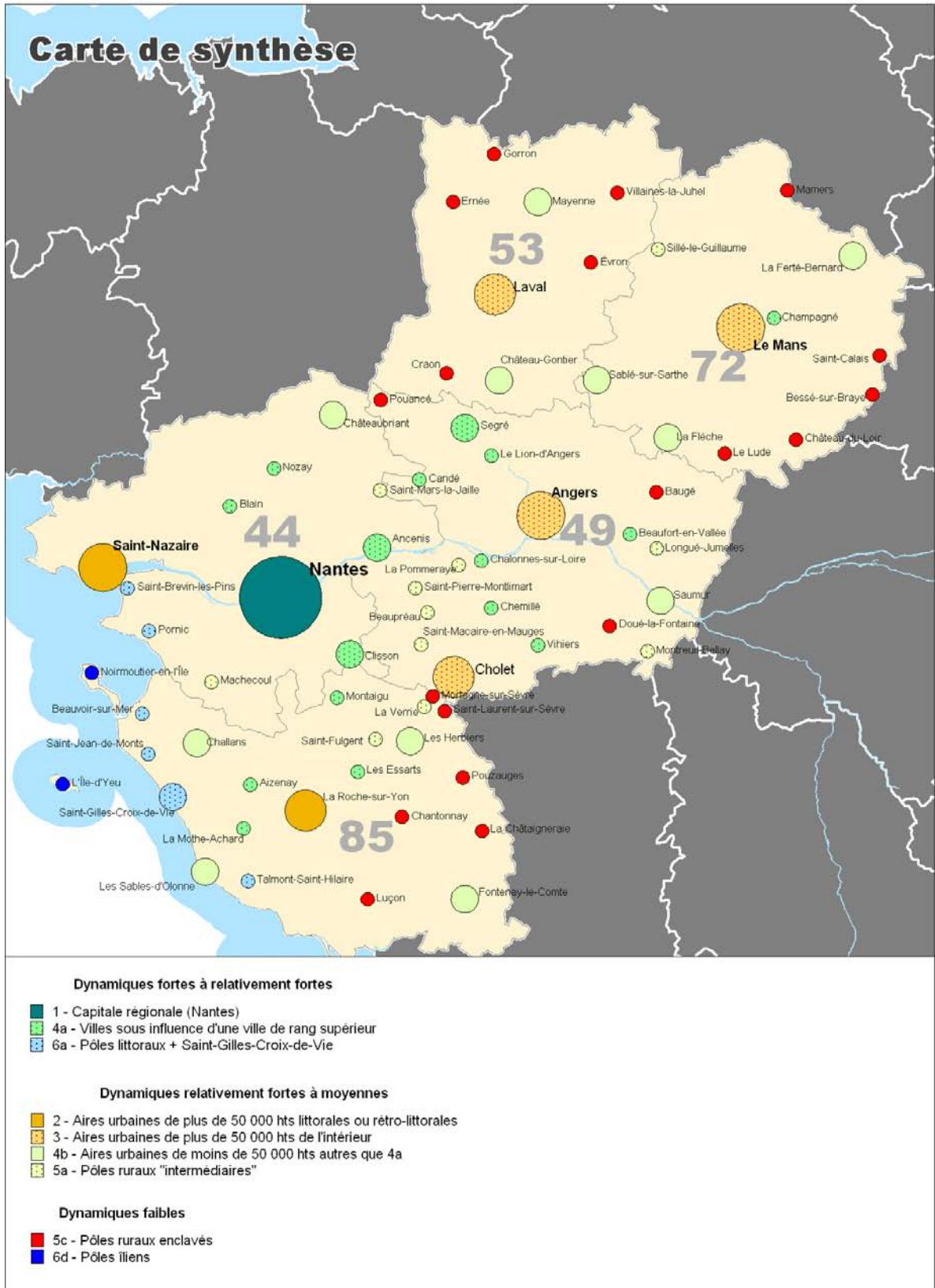
limites de région, de nature à aggraver les disparités d'attractivité et donc de les auto-renforcer. Ceci pose la question du niveau et de la localisation des services (de base, intermédiaires, supérieurs) à rendre aux populations et plus généralement aux agents économiques concernés, du rôle respectif des villes moyennes et pôles ruraux dans ce contexte, du devenir des espaces ruraux soumis à ces évolutions. Cette question est également posée dans des termes similaires aux marges des régions voisines.

La durabilité de ce développement est par ailleurs rendue aléatoire du fait des perspectives différentes offertes :

- à l'économie productive, sous ses formes industrielle et tertiaire ;

- à l'économie résidentielle et aux activités qu'elle sous-tend. Une partie est induite par la présence d'actifs (de niveaux de revenus différents), une autre par celle de retraités aisés, une troisième par celle de retraités plus

pauvres, une quatrième par la présence temporaire de non-résidents, une cinquième par l'économie publique. Chaque ville doit examiner ses atouts-faiblesses et opportunités-menaces selon ces différentes composantes



1 - LA POPULATION ET SON EVOLUTION

* source INSEE

Comment se situent les Pays de la Loire dans l'espace français ? La croissance est-elle également répartie entre les départements, entre les aires urbaines d'une part, les pôles ruraux et littoraux d'autre part ? Le dynamisme du littoral provoque-t-il un clivage régional ? Les pôles ruraux connaissent-ils des développements comparables ? Parmi les aires urbaines, où se situent les pics de croissance démographique ? Quelles sont les parts respectives du mouvement naturel et des mouvements migratoires dans la croissance ? Quelles sont les parts respectives des actifs et des retraités ? Enfin, les nouvelles tendances démographiques observées en 2006 traduisent-elles une fragilisation de l'équilibre régional ?

Une progression régionale importante tirée par les départements côtiers

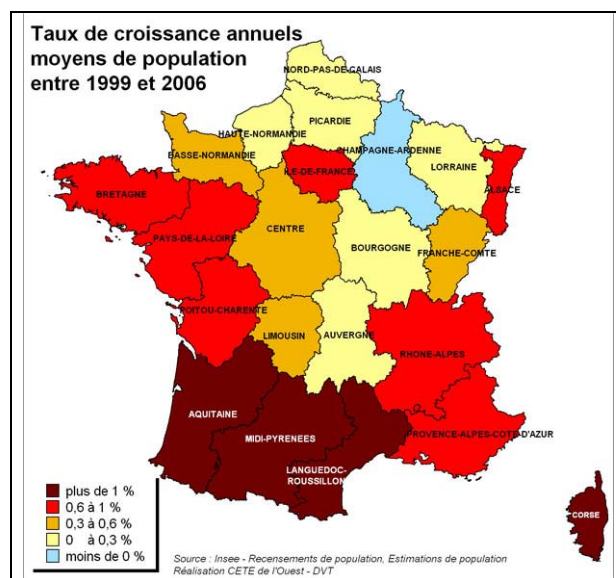
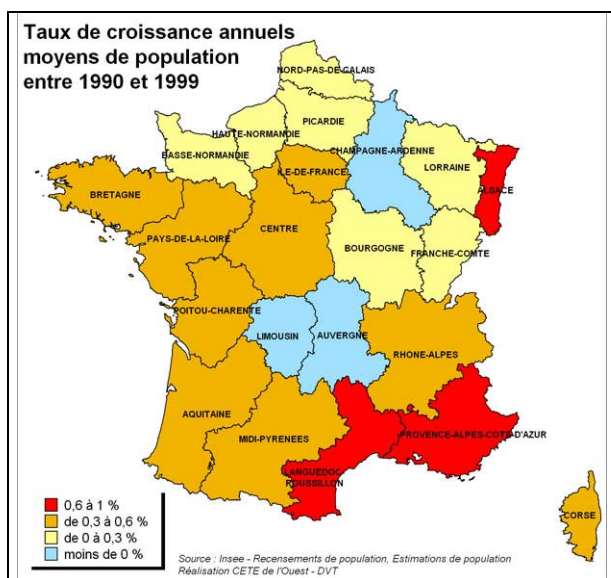
Entre 1999 et 2006, la population de la région des Pays de la Loire est passée de 3,22 à 3,45 millions d'habitants, ce qui représente un taux de croissance annuel moyen de 0,9 %. La comparaison de ce taux avec ceux des autres régions françaises d'une part, et avec le taux de la période 1990 – 1999 d'autre part, traduit le prolongement de tendances lourdes :

- La région des Pays de la Loire est toujours au cinquième rang des régions françaises sur ce critère. Elle confirme sa forte attractivité et son plein ancrage dans le groupe des huit régions de l'arc Atlantique-Méditerranée qui continuent

de connaître un rythme de croissance supérieur à la moyenne nationale.

- Comme les autres régions de l'arc Atlantique-Méditerranée, les Pays de la Loire voient ce rythme de croissance s'accroître entre 1999 et 2006, et l'écart avec les autres régions françaises se creuser.

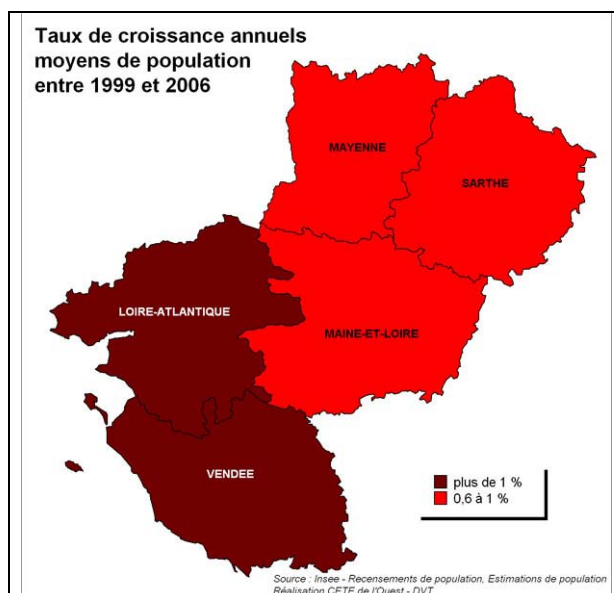
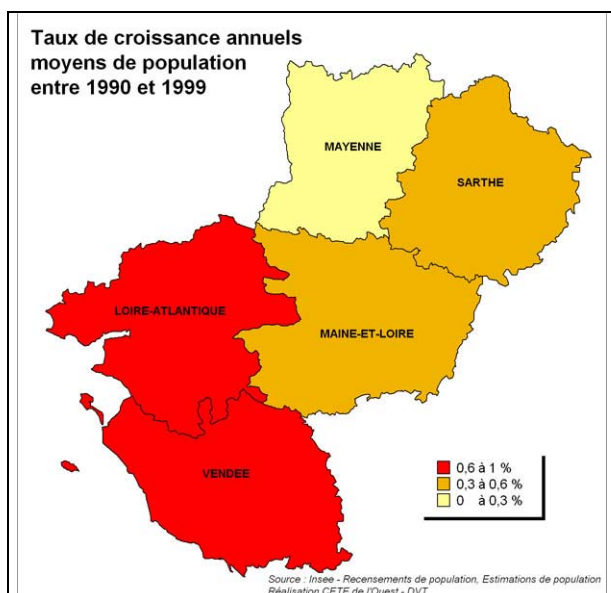
Les estimations portant sur la période 2006 – 2008 font certes apparaître un léger ralentissement, mais elles confirment la progression plus rapide des régions de l'arc Atlantique-Méditerranée et des Pays de la Loire en particulier. Il y a donc un renforcement à leur profit de la polarisation démographique..



Cette caractéristique régionale témoigne de la persistance d'un dynamisme démographique de premier plan (y compris à l'échelle européenne).

Elle ne doit néanmoins pas occulter des différences géographiques entre départements. Ces différences substantielles entre départements, déjà présentes dans les années 90, sont confirmées. Elles opposent :

- la Sarthe, la Mayenne et le Maine-et-Loire, dont les taux de croissance annuels moyens sont proches de la moyenne nationale – avec ou sans l'Île-de-France, soit 0,7 % par an environ,
- à la Loire-Atlantique et la Vendée, où ils dépassent sensiblement le taux annuel moyen régional, avec des valeurs de 1,2 % et 1,5 %



L'évolution des aires urbaines

Taux de croissance moyen annuel de la population 1999-2006

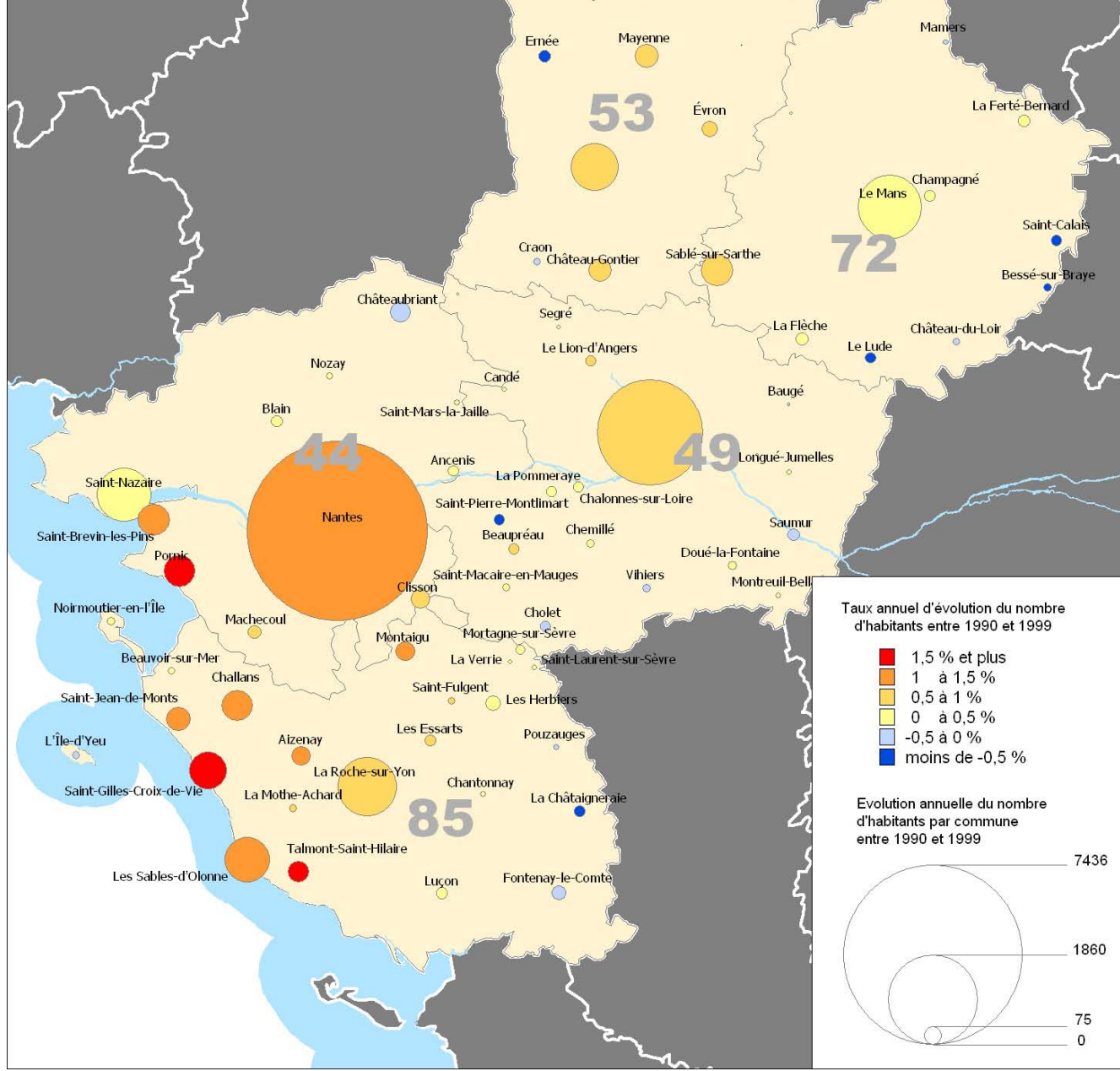
Taux (%)	inférieur à -1	de -1 à 0	de 0 à 1	de 1 à 2	supérieur à 2
Grandes villes			Le Mans, Angers, Saint-Nazaire	Nantes	
Villes moyennes			Cholet, Laval	La Roche-sur-Yon	
Petites villes		Saumur	La Flèche, Mayenne, La Ferté-Bernard, Châteaubriant, Château-Gontier, Fontenay-le-Comte, Les Herbiers, Segré, Sablé-sur-Sarthe	Les Sables d'Olonne, Challans, Ancenis, Clisson	Saint-Gilles-Croix-de-Vie

NB : dans chaque case du tableau, les villes sont classées par taux annuel moyen croissant, du plus faible au plus élevé

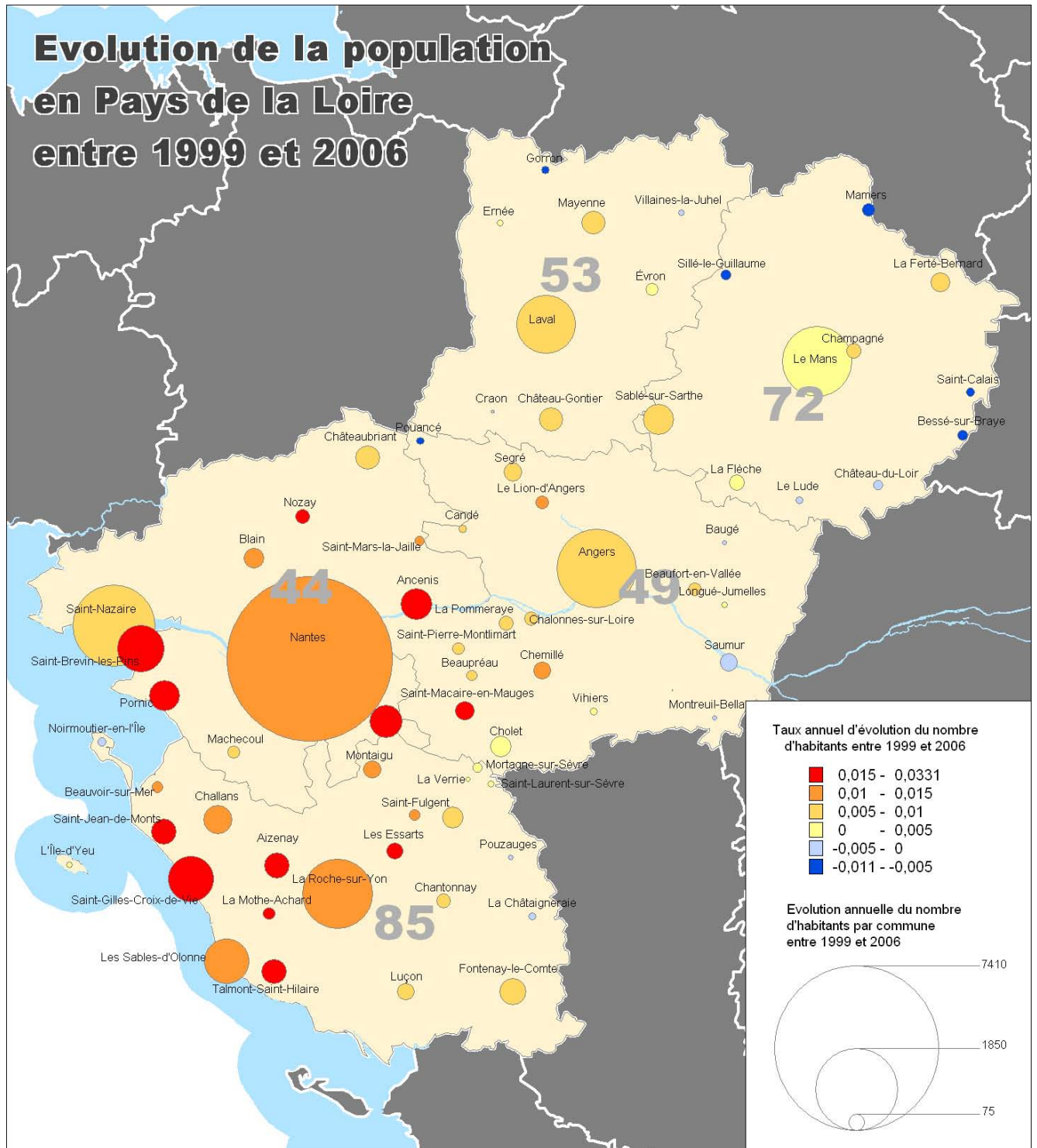
Nantes (1,0 %) et Saint-Nazaire (1,0 %) sont proches de la moyenne régionale. En revanche, Angers (0,5 %) et Le Mans (0,5 %) sont en retrait. Les villes moyennes affichent des taux très différenciés : 1,3 % pour La Roche-sur-Yon, 0,9 % pour Laval et 0,2 % pour Cholet. La dispersion est beaucoup plus forte pour les petites villes. Les villes littorales ou rétro-littorales connaissent

des taux de croissance élevés (2,3 % pour Saint-Gilles-Croix-de-Vie, 1,2 % pour Les Sables d'Olonne, 1,3 % pour Challans), tout comme les petites villes dans l'orbite de Nantes (1,5 % pour Ancenis et 1,9 % pour Clisson). Les autres petites villes possèdent un taux de croissance compris entre 0 et 1, à l'exception notable de Saumur où le taux est négatif (-0,2 %).

Evolution de la population en Pays de la Loire entre 1990 et 1999



Evolution de la population en Pays de la Loire entre 1999 et 2006



L'évolution des pôles ruraux et des pôles littoraux

Taux de croissance moyen annuel de la population 1999-2006

Taux (%)	inférieur à -1	de -1 à 0	de 0 à 1	de 1 à 2	supérieur à 2
Pôles littoraux		Noirmoutier	L'Île d'Yeu	Beauvoir-sur-mer, Saint-Jean-de-Monts	Pornic, Talmont-Saint-Hilaire, Saint-Brévin-les-Pins
Pôles ruraux	Bessé-sur-Braye	Sillé-le-Guillaume, Mamers, Gorron, Saint-Calais, Pouancé, La Châtaigneraie, Le Lude, Château-du-Loir, Villaines-la-Juhel, Montreuil-Bellay, Pouzauges, Baugé, Craon, Doué-la-Fontaine,	Longué-Jumelles, La Verrie, Ernée, Saint-Laurent-sur-Sèvre, Evron, Mortagne-sur-Sèvre, Vihiers, Beaupréau, Candé, Luçon, Saint-Pierre-Montlimart, Champagné, Chantonay, Machecoul, La Pommeraye, Chalonnes-sur-Loire, Beaufort-en-Vallée	Saint-Mars-la-Jaille, Saint-Fulgent, Montaigu, Chemillé, Blain, Le Lion-d'Angers, Saint-Macaire-en-Mauges, les Essarts, Nozay, La Mothe-Achard	Aizenay

NB : dans chaque case du tableau, les villes sont classées par taux annuel moyen croissant, du plus faible au plus élevé

Les pôles littoraux affichent des taux d'évolution soulignant d'importantes disparités entre les pôles îliens et les autres. L'évolution démographique de l'île d'Yeu est faiblement positive (0,2 % par an) et celle de Noirmoutier négative (- 0,2 %). A l'inverse, la population des pôles littoraux continentaux croît fortement, à des rythmes bien supérieurs au rythme régional moyen, depuis Beauvoir-sur-Mer (1,0 %) jusqu'à Saint-Brévin-les-Pins (3,3 %).

La même diversité de situation se retrouve chez les pôles ruraux : Aizenay, à la frange de l'aire urbaine de La Roche-sur-Yon, possède un taux de croissance moyen annuel notoirement fort, à 2,7 %. On retrouve d'autres

taux élevés dans des pôles proches d'aires urbaines importantes, tels que la Mothe-Achard ou les Essarts près de la Roche-sur-Yon ; Nozay, Montaigu et Blain près de Nantes ; Le Lion d'Angers et Beaufort-en-Vallée près d'Angers.

Quatorze pôles ruraux ont vu leur population diminuer de 1999 à 2006. Les situations les plus difficiles se trouvent souvent aux franges de la région : Sillé-le-Guillaume, Mamers, Saint-Calais dans la Sarthe, Gorrion, Villaines-la-Juhel en sont de bons exemples ; un seul pôle rural connaît une décroissance de population au taux annuel de plus de 1 % : il s'agit de Bessé-sur-Braye dans la Sarthe où ce taux est de -1,1 %.

Une dichotomie entre proximité du littoral ou de Nantes et reste du territoire comme entre pôles ruraux

L'analyse de l'évolution démographique par ville selon le découpage pré-établi ne permet pas d'opposer les aires urbaines ou les pôles ruraux entre eux ou au reste du territoire régional.

- En effet, s'agissant des aires urbaines, le rythme de progression démographique sur la période 1999–2006 atteint ou dépasse la moyenne régionale à Nantes, Saint-Nazaire, La Roche sur Yon, Les Sables d'Olonne, Challans, Saint Gilles Croix de Vie, Ancenis et Clisson, qui ont des importances très diverses en volumes de population comme en fonctions, tout en

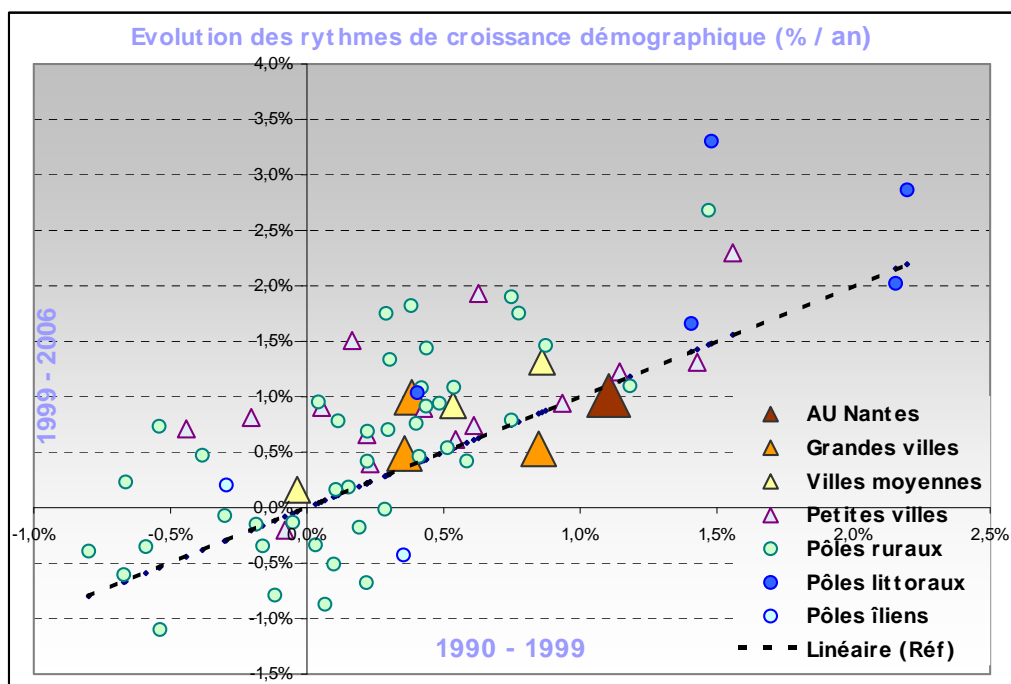
ayant en commun de se situer dans les deux départements littoraux de la région ;

- Le rythme de croissance de la population est en revanche – plus ou moins sensiblement – inférieur à la moyenne régionale dans les autres aires urbaines, qui sont toutes distantes du littoral. Il s'en rapproche néanmoins à Châteaubriant, qui partage avec Ancenis et Clisson, les 3 plus fortes progressions de rythme entre les périodes 1990–1999 et 1999–2006.

Une dichotomie de même nature oppose :

- les pôles du littoral à l'exclusion des îles, qui connaissent des taux de croissance élevés (1 à 2 % par an) pour 4 d'entre eux, voire très élevés (entre 2 et 5% par an) pour les 6 autres ;
- les pôles ruraux de l'intérieur pour lesquels ces niveaux ne sont que rarement atteints (moyenne, 0,5% par an). On observe néanmoins des taux de croissance communaux plus élevés à proximité des principales aires urbaines (rural en transition).

- En revanche, aucun parallèle ne peut désormais plus être opéré entre la taille ou le statut administratif des pôles, urbains ou ruraux, et leur niveau de croissance démographique. Déjà moins apparente qu'en Bretagne au cours de la période 1990–1999, cette relation hypothétique semble avoir complètement disparu des Pays de la Loire sur la période 1999–2006.



NB : les villes ou les pôles situés sur la droite en pointillés ont un taux de croissance identique pour les périodes 1990-1999 et 2000-2006. Au-dessus de la droite, le rythme est plus élevé sur la période 1999-2006 que sur la période 1990-1999. en-dessous de la droite, le rythme 1990-1999 est plus élevés que le rythme 1999-2006

Les moteurs du rythme de croissance

Dans les années 1970, les croissances démographiques les plus élevées se sont rencontrées dans la première couronne des principales villes centres. Dans les années 1980 et 1990, ces pics de croissance se sont progressivement éloignés des villes les plus attractives pour atteindre des communes rurales au cours des dernières années. Ce phénomène de glissement spatial des crêtes de croissance est observé principalement à Nantes et dans les villes dont la population est supérieure à 150 000 habitants : Angers, Le Mans et Saint-Nazaire. Toutes proportions gardées, il concerne aussi La Roche-sur-Yon et Laval.

Dans ces villes, les taux de croissance les plus élevés concernaient entre 1990 et 1999 les communes

périurbaines distantes de 10 à 20 km du centre. Au cours de la dernière décennie, il devient l'apanage des communes situées à plus de 20, et jusqu'à 30 km voire davantage s'agissant de Nantes.

Dans les aires urbaines de taille plus modeste, ce glissement s'opère des communes situées à moins de 10 km du centre vers celles de la tranche 10 – 20 km.

Ce mouvement impacte fortement l'évolution démographique de l'espace considéré comme rural, ainsi que celle des communes multipolarisées. Désormais au sein de cet ensemble, seule une minorité de communes très enclavées continue de se dépeupler.

Un solde migratoire devenu moteur principal de la croissance démographique

Le rythme de croissance est surtout mû par le mouvement naturel dans les villes grandes et moyennes de l'intérieur, par le solde migratoire ailleurs. En effet, à l'inverse des années 90 durant lesquelles le mouvement naturel prévalait, le solde migratoire est devenu au début des années 2000 la composante principale de la croissance démographique sur l'ensemble des Pays de

la Loire, même si le solde naturel place les Pays de la Loire à un bon niveau parmi les régions françaises.

Cela témoigne d'un nouveau gain d'attractivité de la région vis-à-vis- de l'extérieur.

La contribution du solde migratoire à la croissance est passée de 0,2 % par an entre 1990 et 1999 à 0,5 % entre 1999 et 2006. Le solde migratoire explique entièrement l'accélération du rythme, puisque que la contribution du mouvement naturel est restée à peu près stable autour de 0,4% par an. Pour autant, cette vérité au niveau régional ne l'est pas nécessairement aux différentes échelles locales.

Ainsi, la contribution du mouvement naturel demeure plus élevée dans les villes grandes et moyennes de l'intérieur,

Saint-Nazaire et La Roche-sur-Yon se distinguant sur cet aspect des autres villes de catégorie équivalente.

Ailleurs, dans les petites villes, les petits pôles ruraux, littoraux, iliens, ainsi que dans l'espace complémentaire, le solde migratoire nourrit l'essentiel de la croissance démographique. Cela peut même aller jusqu'à la quasi totalité ou la totalité de la croissance démographique : ainsi sur les petits pôles du littoral notamment, il fait largement – et plus encore qu'entre 1990 et 1999 - contreponds au déficit naturel.

Des contributions différentes des actifs et retraités à la croissance

Taux de croissance moyen annuel du nombre des plus de 15 ans en %	total	dû à inactifs non retraités	dû à actifs	dû à retraités
Nantes	1,1	- 0,5	1,1	0,6
Angers	0,7	- 0,6	0,7	0,6
Le Mans	0,6	- 0,5	0,5	0,6
Saint-Nazaire	1,1	- 0,8	0,7	1,2
Total grandes villes	0,9	- 0,6	0,8	0,7
La Roche-sur-Yon	1,4	- 0,6	1,2	0,8
Laval	0,9	- 0,4	0,7	0,6
Cholet	0,3	- 0,6	0,1	0,8
Total villes moyennes	0,9	- 0,5	0,7	0,7
Ancenis	1,4	- 0,7	1,3	0,8
Challans	1,7	- 0,4	0,5	1,6
Châteaubriant	0,7	- 0,6	0,5	0,8
Château-Gontier	0,9	- 0,4	0,8	0,5
Clisson	1,9	- 0,5	1,3	1,1
La Ferté-Bernard	0,9	- 0,4	0,6	0,7
La Flèche	0,5	- 0,2	0,1	0,6
Fontenay-le-Comte	0,8	- 0,8	0,5	1,1
Les Herbiers	1,1	- 0,7	1,1	0,6
Mayenne	0,8	- 0,5	0,6	0,7
Les Sables-d'Olonne	1,5	- 0,7	0,6	1,6
Sablé-sur-Sarthe	0,8	- 0,2	0,6	0,5
Saint-Gilles-Croix-de-Vie	2,6	- 0,3	1,3	1,6
Saumur	0,0	- 0,7	0,3	0,5
Segré	1,0	- 0,6	0,8	0,9
Total petites villes	1,0	- 0,5	0,7	0,9
Pôles ruraux	0,6	- 0,7	0,5	0,8
Pôles littoraux	2,4	- 0,6	1,5	1,5
Pôles iliens	0,2	- 1,2	0,4	1,0
Espace complémentaire	1,3	- 0,7	1,3	0,6
Total région	1,0	- 0,6	0,9	0,7

Au cours de la période 1999–2006 et à la différence de la période 1990-1999, les actifs ont plus encore que les retraités participé à la croissance démographique des Pays de la Loire. Leurs contributions conjuguées ont permis de limiter l'incidence de la baisse importante du nombre de jeunes inactifs sur la croissance démographique générale ; cette diminution résulte d'un effet de structure - classes creuses des populations âgées de 15 à 30 ans durant la période intercensitaire - ainsi que d'une propension à l'émigration (notamment vers l'Île-de-France) des personnes de cette tranche d'âge.

Pour autant, là encore, on relève d'importantes disparités locales :

- Contributions particulièrement élevées des actifs à la croissance démographique de Nantes et de La Roche-sur-Yon ; contributions élevées des retraités à celle de Saint-Nazaire et absence de contribution des actifs à la croissance de Cholet ;
- Dans les petites aires urbaines et les pôles ruraux situés dans l'orbite (moins de 50 km) d'une aire urbaine plus importante, souvent de Nantes, on observe une contribution élevée des actifs associée à une contribution généralement modérée, voire faible, des retraités à la variation démographique ; si Châteaubriant n'entre pas à proprement parler dans cette catégorie, on ne peut manquer d'observer combien les actifs ont contribué au redressement de son rythme de variation démographique entre 1999 et 2006,

alors qu'il était l'un des plus mauvais des pôles régionaux entre 1990 et 1999 ;

- Dans les pôles littoraux secondaires (à l'exception notable de Beauvoir-sur-Mer), ainsi qu'à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, à Clisson et aux Essarts, actifs comme retraités participent à la vive croissance démographique (plus de 1 % chacun) ;
- Dans les pôles ruraux plus éloignés des principales aires urbaines, le rythme de croissance démographique, lorsqu'il est présent, est essentiellement voire intégralement porté par les retraités. Toutefois, la contribution de ceux-ci reste inférieure à 1% par an dans la majorité de ces pôles.

La comparaison avec la période 1990–1999 marque une sensible évolution de la croissance du nombre des plus de 15 ans. Cette évolution est plus marquée par un changement de structure que par une évolution en niveau :

- Amplification importante (de + 0,2 à + 0,9 % par an) de la contribution des actifs ;
- Amplification plus modérée (de + 0,5 à + 0,7 %) des retraités - les actifs contribuant désormais plus que les retraités à cette croissance ;
- Inversion marquée (de + 0,1 à - 0,6 %) pour les inactifs non retraités.

Cette triple évolution commune à la plupart des villes étudiées est cependant plus prononcée sur le littoral.

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de cette première approche démographique générale :

- *l'affirmation d'une influence s'étendant bien au-delà de leurs limites des pôles du littoral et assimilés, ainsi que celle de Nantes. Une analyse plus fouillée des composantes et de la nature de l'évolution démographique sur Ancenis, Clisson, voire Châteaubriant, devra confirmer cet impact ;*
- *l'existence d'un glissement des poches de croissance démographique, essentiellement en périphérie des aires urbaines, mais aussi à l'extérieur ;*
- *une dynamique plus faible de la majorité des aires urbaines comme des pôles ruraux à l'écart du littoral, quelle qu'en soit la taille et le statut administratif. Il conviendra de comprendre les mécanismes à l'origine de ces « performances » variables ;*
- *(phénomène nouveau) un rythme de croissance démographique de l'espace rural ligérien supérieur à la moyenne régionale. Cette constatation générale masque en réalité la coexistence d'un espace rural ou rétro-littoral où l'influence urbaine gagne du terrain de façon conséquente et d'un autre plus enclavé dont la population stagne ou diminue ;*
- *au total, une suprématie démographique confortée de l'Ouest de la région qui fragilise l'équilibre du développement économique régional en général, le maillage urbain et le devenir des villes petites et moyennes en particulier.*

2 - LES MOTEURS DU DEVELOPPEMENT

Cette présentation des moteurs du développement (sphères productive, résidentielle, publique) permet tout d'abord de positionner les Pays de la Loire par rapport aux autres régions françaises, puis à l'intérieur de la région d'examiner les oppositions entre aires urbaines, pôles ruraux et littoraux et espace complémentaire.

La troisième place des régions de province pour les Pays de la Loire pour le nombre d'emplois salariés pour 1 000 habitants

Les moteurs sont regroupés par l'INSEE sous le nom de « sphères » qui regroupent l'ensemble des emplois :

- **sphère productive** : activités marchandes orientées vers l'extérieur,
- **sphère résidentielle** : activités marchandes de

proximité destinées à répondre aux besoins des populations présentes de façon permanente ou temporaire,

- **sphère publique** : emplois des fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière.

Nombre d'emplois salariés 2007 pour 1 000 habitants

sphères	productive	résidentielle	publique	Total
Rhône-Alpes	142	151	83	376
Alsace	142	146	78	366
Pays de la Loire	133	142	76	351
Haute-Normandie	128	130	85	343
Midi-Pyrénées	111	143	88	342
Bourgogne	111	136	85	333
Provence-Alpes-Côte d'azur	92	158	83	333
Franche-Comté	124	123	85	331
Nord-Pas-de-Calais	114	128	86	329
Centre	118	132	79	328
Bretagne	107	137	83	327
Champagne-Ardennes	117	126	84	326
Auvergne	104	130	92	326
Aquitaine	100	143	83	326
Basse-Normandie	104	136	83	323
Limousin	89	132	101	323
Poitou-Charentes	100	134	83	317
Corse	55	166	95	316
Lorraine	101	130	79	311
Picardie	108	115	81	304
Languedoc-Roussillon	72	142	85	299
<i>Coefficient de dispersion</i>	<i>0,19</i>	<i>0,08</i>	<i>0,07</i>	

NB : ce coefficient, calculé à partir de la moyenne et de l'écart-type exprime la plus ou moins grande dispersion des valeurs autour de la valeur centrale. On voit ainsi que toutes les régions ont des valeurs proches de la moyenne hors Ile-de-France pour les sphères résidentielles et publiques, mais que les valeurs régionales de la sphère productive sont beaucoup plus dispersées autour de la moyenne.

Notons tout d'abord que la sphère productive, tournée vers l'extérieur est plus porteuse de développement mais plus fragile surtout dans un secteur très concurrentiel. La

sphère résidentielle est moins porteuse de développement mais apporte plus de stabilité. La sphère

publique est en principe un facteur de stabilité et peut jouer un rôle d'amortisseur en cas de crise.

On définit l'importance de ces moteurs de développement en partant de l'indicateur de densité « nombre de salariés pour 1000 habitants » révélateur à la fois du potentiel d'activités et du service rendu à la population. Il importe cependant de ne pas mésestimer les emplois non salariés qui localement représentent une part substantielle de l'activité (12 % des emplois régionaux, fin 2007) et qui font l'objet d'une analyse à suivre.

La région Ile-de-France est un cas toujours très particulier : les trois moteurs y sont omniprésents avec 471 emplois salariés pour 1000 habitants, correspondant à des sur-représentations respectives de 42%, 32%, et 12% des effectifs des sphères productive, résidentielle et publique par rapport à la moyenne nationale de 360 emplois pour 1000 habitants.

La région des Pays de la Loire, qui compte 351 emplois salariés pour 1000 habitants, arrive globalement sur ce critère au troisième rang des régions de province,

devancée seulement par Rhône-Alpes et Alsace. Elle se situe au troisième rang pour la sphère productive, et au septième rang pour la sphère résidentielle. Elle est en revanche la dernière en ce qui concerne la sphère publique avec seulement 76 emplois salariés pour 1 000 habitants.

Ce bon positionnement de la région provient :

- . d'une structure actifs / inactifs favorable,
- . d'une croissance de l'emploi supérieure à celle de la population stimulée par cette structure actifs/inactifs favorable.

Dit autrement, cela signifie que les activités, et les emplois associés, tendent à se concentrer dans les régions les plus peuplées, la région parisienne en fournissant l'exemple le plus emblématique mais non le seul.

Mais c'est principalement au dynamisme propre de ses sphères résidentielle et bien plus encore productive, compensant un léger déficit d'emplois publics, que les Pays de la Loire doivent leur important niveau d'emplois.

Nombre d'emplois salariés 2007 pour 1 000 habitants Pays de la Loire et France entière (hors Ile de France)

région	sphère productive	sphère résidentielle	sphère publique	Total
Pays de la Loire	133	142	76	351
Moyenne France entière (hors Ile de France)	108	137	85	330
Ecart des Pays de la Loire à la moyenne	+ 25	+ 5	- 9	+21

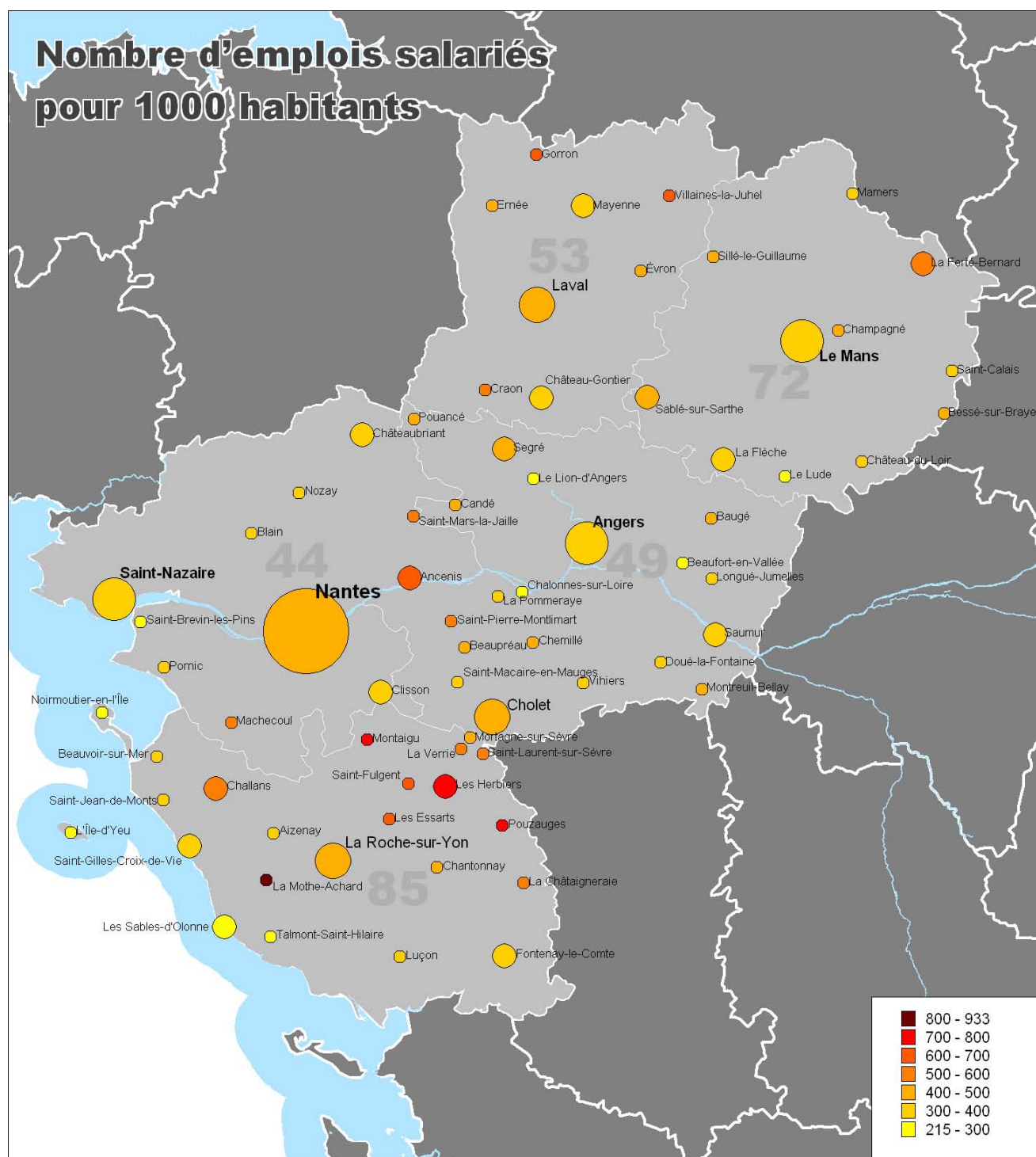
Une forte opposition entre pôles et espace rural pour le nombre d'emplois salariés occupés au regard du niveau de population

Le fait, dans un premier temps, de circonscrire les dynamiques de développement aux seuls emplois salariés conduit pour la région des Pays de la Loire à des

oppositions fortes entre les catégories de territoires comme en leur sein.

Nombre d'emplois salariés pour 1 000 habitants en 2007

région	sphère productive	sphère résidentielle	sphère publique	Total
Ensemble des aires urbaines	145	168	93	406
Pôles ruraux	213	154	86	453
Pôles littoraux	70	146	71	288
Espace rural	84	73	33	191



Source UNEDIC 2007

Parmi les constatations marquantes, on relève :

- une densité d'emplois nettement plus élevée (de l'ordre de 1 à 2) dans les pôles de façon générale que dans l'espace rural ;
- une densité sensiblement plus élevée dans les pôles ruraux que dans les aires urbaines et beaucoup plus importante que dans les pôles littoraux ;
- pour l'espace rural, une nette sous-représentation, en termes de densité, des trois moteurs de développement ; particulièrement marquée pour la sphère résidentielle et la sphère publique ;
- le principal facteur de différenciation entre pôles ruraux et pôles littoraux tient dans la faible représentation de la sphère productive chez les pôles littoraux, non compensée par les autres composantes ;

- a contrario, la puissance de la sphère productive explique la sur-représentation des emplois des pôles ruraux – notamment par rapport aux aires urbaines.

Dans l'absolu, la comparaison des densités d'emplois salariés respectives des aires urbaines et pôles secondaires, qu'ils soient ruraux ou littoraux, est peu appropriée. En effet, une différence fondamentale réside dans l'absence chez les pôles secondaires d'arrière-pays

(zones d'influence) comparables aux couronnes péri-urbaines caractéristiques des aires urbaines. Or, ces couronnes ont beaucoup plus « vocation » à accueillir des ménages que des entreprises.

C'est d'ailleurs ce que révèle sans ambiguïté le tableau ci –après qui exprime la densité d'emplois par aire urbaine selon le positionnement des communes au sein de cette aire urbaine.

Un contraste marqué au sein des principales aires urbaines ...

Nombre d'emplois salariés pour 1 000 habitants selon la distance à la commune-centre en 2007

aire urbaine	commune-centre	communes distantes de moins de 10 km	communes distantes de 10 à 20 km	communes plus éloignées	ensemble aire urbaine
Nantes	544	479	390	185	428
Angers	468	513	183		378
Le Mans	541	381	169		376
Saint-Nazaire	446	591	239		342
La Roche-sur-Yon	779	305	206		486
Laval	619	464	133		446
Cholet	552	281	116		465

Le contraste est fort entre d'une part la ville-centre et la proche périphérie et d'autre part les communes plus éloignées. L'exemple de Nantes reflète parfaitement cette situation : dans la commune-centre, le taux d'emplois salariés est élevé (544) ; dans les communes distantes de moins de 10 km le taux reste important (479) ; pour les communes distantes de 10 à 20 km ce taux baisse (390) et pour les communes les plus éloignées, il devient très faible (185).

Il est clair que plusieurs paramètres interviennent dans la densité d'emplois des principales aires urbaines :

- **l'importance de l'étendue en nombre de communes de l'aire urbaine, et donc de sa couronne péri-urbaine** : les activités et les emplois sont concentrés sur ou près de la ville-centre, tandis que la densité d'emplois des communes situées à plus de 10 km (20 km pour Nantes) est globalement comparable à celle observée dans l'espace rural. L'étendue de l'aire urbaine contribue donc à expliquer pourquoi cette densité est plus faible à Nantes et dans l'ensemble des grandes villes dont l'aire

urbaine s'étend sur environ 80 communes que sur les villes moyennes de dimension démographique et spatiale plus réduite.

- **l'importance de la diffusion des activités au-delà de la ville centre** : dans les plus grandes villes, les activités et les emplois sont en grande partie desserrés, de sorte que les densités d'emplois du centre et de la première couronne sont proches. Cette situation matérialise une déconcentration des lieux de travail qui s'ajoutant à la dissémination des lieux de résidence induit une multiplication du nombre de liaisons domicile – travail, indépendante de leur charge génératrice de flux, favorisant l'usage du véhicule particulier. C'est déjà moins net dans les villes de 50 à 150 mille habitants dans lesquelles la ville centre demeure très polarisatrice.

Ces 2 paramètres ne peuvent néanmoins suffire à expliquer les différences observées entre les sept villes principales.

... qui ne doit pas masquer l'existence d'autres déterminants des densités d'emplois

Les deux arguments précédents ne sauraient s'appliquer aux petites aires urbaines où, plus que dans les villes de taille plus importante, la ville-centre concentre la majeure

partie des activités. La densité d'emplois salariés, d'une moyenne de 395, varie pourtant entre 300 et 700

aire urbaine	sphère productive	sphère résidentielle	sphère publique	total
Nantes	151	181	95	428
Angers	120	161	97	378
Le Mans	117	172	88	376
Saint-Nazaire	126	147	68	342
La Roche-sur-Yon	143	195	147	486
Laval	165	168	112	446
Cholet	211	166	88	465
Ancenis	340	189	81	610
Challans	178	223	126	527
Châteaubriant	141	140	86	367
Château-Gontier	156	120	85	361
Clisson	156	151	55	362
La Ferté-Bernard	322	116	73	510
La Flèche	130	129	63	322
Fontenay-le-Comte	132	154	82	368
Les Herbiers	390	240	74	704
Mayenne	156	118	105	379
Les Sables-d'Olonne	71	145	76	292
Sablé-sur-Sarthe	249	100	86	435
Saint-Gilles-Croix-de-Vie	135	145	43	323
Saumur	91	139	81	310
Segré	230	136	104	470
Ensemble des aires urbaines	145	168	93	406

NB : en rose les aires urbaines où le taux est supérieur de 20 % au moins au taux de l'ensemble des aires urbaines, et en bleu les aires urbaines où le taux est inférieur de plus de 20 % au taux de l'ensemble des aires urbaines.

Les différences entre niveaux de densités d'emplois des aires urbaines s'expliquent également par des contributions très variables des moteurs du développement.

- La représentation de la sphère publique continue d'obéir à la règle qui stipule que le taux d'administration (nombre d'emplois publics par habitant) est à la fois plus élevé dans les villes chefs-lieux de département et de région, et moins dans les villes les plus importantes (le nombre d'emplois publics croît proportionnellement moins que la population).
- Les différences peuvent être aussi imputables à la sphère résidentielle qui assure néanmoins un socle d'emplois à chacune des villes.

- Mais elles proviennent surtout de la sphère productive très largement à l'origine de densités très fortes ou a contrario faibles observées chez certaines petites aires urbaines – comme d'ailleurs, on l'a vu, des pôles ruraux considérés dans leur ensemble

Des pôles urbains et littoraux plus résidentiels que productifs, à l'inverse des pôles ruraux

En réalité, au-delà de cette formulation un peu synthétique, la typologie conduit surtout à opposer :

- les pôles de catégorie supérieure, Nantes, les aires urbaines peuplées de plus de 50 000 habitants (à l'exception de Cholet), ainsi que les aires urbaines et pôles littoraux ou rétro-littoraux moins peuplés qui ont une structure plus résidentielle que productive ;

- aux aires urbaines de moins de 50 000 habitants (aux exceptions de Saumur et de Fontenay-le-Comte) ainsi qu'aux pôles ruraux pour lesquels la sphère productive est plus importante que la sphère résidentielle.

Une part d'emplois non salariés dans les emplois totaux variable selon les territoires

En 2006 en Pays de la Loire, l'emploi salarié couvre 88% de l'emploi total et participe donc, ici comme dans le reste de la France métropolitaine où la proportion est voisine, à l'essentiel du développement économique.

L'emploi non salarié avait fortement régressé à compter de l'ère de la révolution industrielle dans un premier temps, puis de façon accélérée tout au long des années d'après-guerre, avec la transformation par étapes d'une société rurale en société industrielle, puis post-industrielle. Il semble actuellement avoir atteint un niveau plancher résultant de la baisse continue mais ralentie des effectifs d'exploitants agricoles et d'artisans, compensée par un développement des professions libérales. L'émergence des auto-entrepreneurs qui n'est actuellement pas perceptible dans les statistiques disponibles devrait marquer une reprise de l'emploi non salarié en fin des années 2000.

Reflet de la représentation locale de chacune de ces catégories socioprofessionnelles, la part des emplois non salariés varie fortement d'un type de territoire à l'autre comme au sein même d'un type de territoire.

En ce qui concerne les Pays de la Loire, on peut distinguer :

- les aires urbaines et pôles ruraux, pour lesquels la proportion moyenne d'emplois non salariés s'établit aux alentours de 10% ; Cette moyenne recouvre une fourchette de 8 à 11% dans les villes grandes et moyennes, de 7 à 17% dans les petites villes et pôles ruraux où la barre de 13% n'est en fait que rarement dépassée en dehors des villes du littoral (Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Les Sables d'Olonne) ;
- les pôles littoraux, où elle est systématiquement comprise entre 15 et 20% ;
- les pôles îliens, où elle dépasse 20% ;
- l'espace rural, où la moyenne est de 23%.

Quelle que soit leur importance, les pôles affichent une « vocation » résidentielle, même si celle-ci est (au moins relativement) plus affirmée chez les pôles de rang supérieur d'une part, les pôles littoraux ou rétro-littoraux d'autre part.

A cette « vocation » résidentielle s'ajoute une « vocation » productive de nombreux pôles non littoraux, mais sensiblement plus marquée chez la plupart des petits pôles urbains et pôles ruraux.

Une force des principaux pôles réside dans un certain équilibre entre les moteurs de développement (moindre dépendance à l'un des trois moteurs).

Le milieu rural s'oppose nettement à toutes les formes de pôles par son défaut d'attractivité à l'égard de chacun des moteurs

3 - LES FACTEURS DE DIFFERENCIATION DES MOTEURS DU DEVELOPPEMENT

Les sphères productive et résidentielle sont très composites et selon le contenu des activités jouent un rôle différencié dans le développement des différents territoires. De la même façon, la dépendance aux grands établissements et à l'industrie n'est pas identique partout. Selon les secteurs d'activité localement dominants, les territoires sont ainsi inégalement exposés dans leur développement.

En Pays de la Loire comme ailleurs, une sphère productive très composite

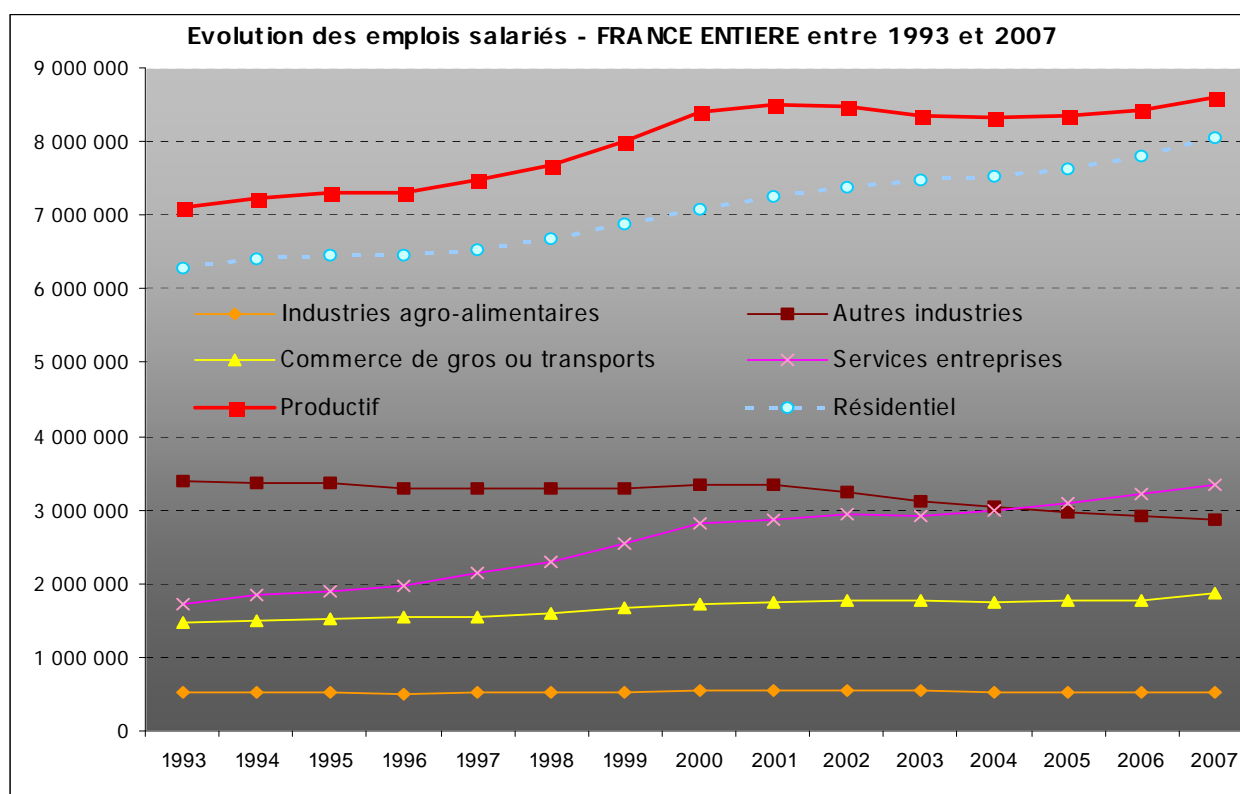
Les petites villes à l'écart du littoral, de même que les pôles ruraux, se révèlent particulièrement attractives vis-à-vis des activités relevant de la sphère productive.

Ces pôles se révèlent souvent plus attractifs que les pôles de rang supérieur et surtout que les pôles littoraux et l'espace rural.

Pourtant, il convient de nuancer le propos en raison de la forme que revêt localement l'économie productive. En effet, il n'existe pas un, mais plusieurs types d'activités, avec des logiques d'évolution très différentes dans le temps comme dans l'espace. On peut distinguer :

- les activités de production proprement dite (dont les IAA) rattachées à l'industrie,
- le commerce de gros,
- les transports comprenant le transport et le stockage des marchandises,
- les autres activités de services aux entreprises (conseil et assistance, services opérationnels, recherche et développement).

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution en France des effectifs salariés pour chacune de ces catégories.

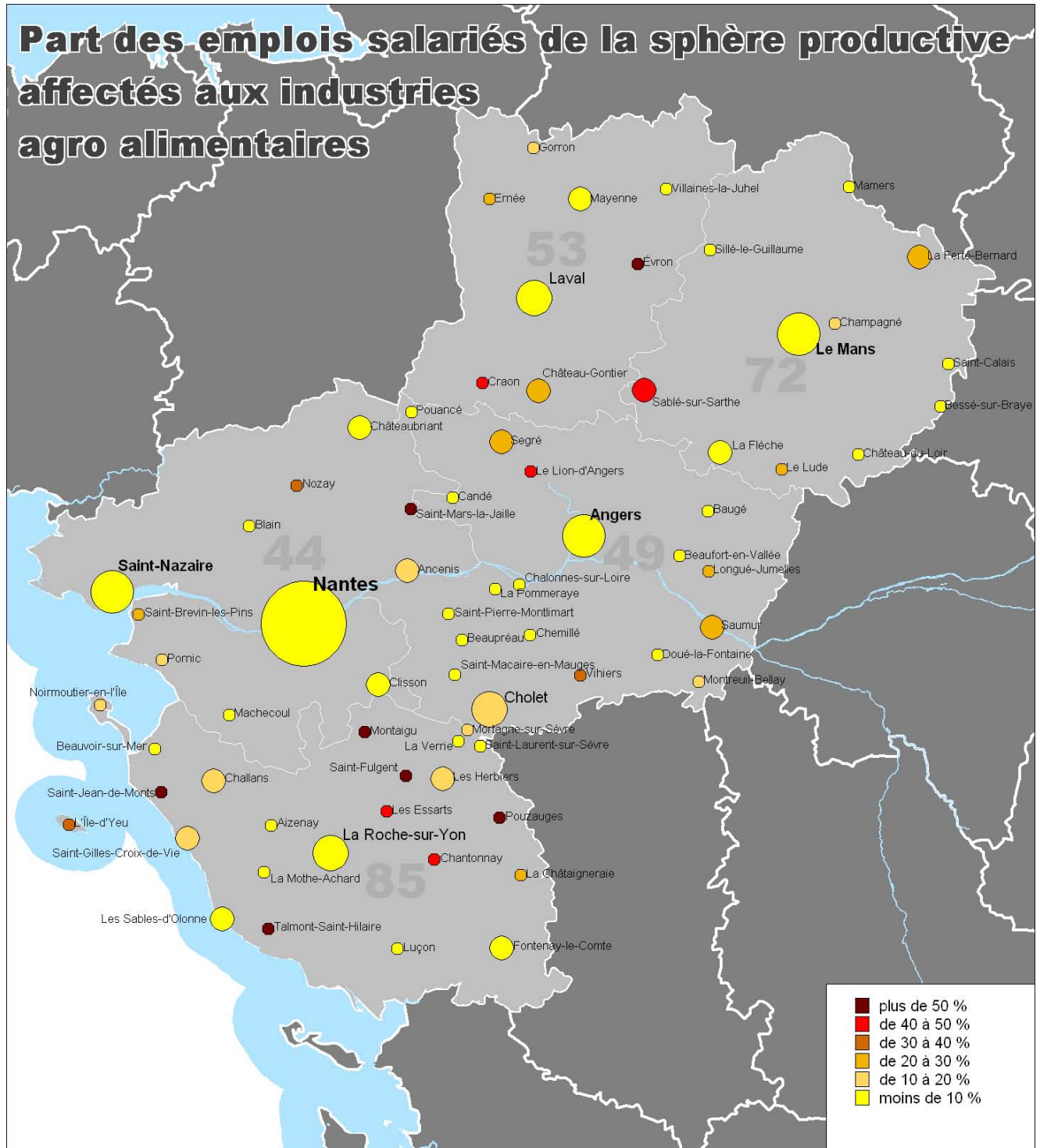


Sa lecture fait clairement apparaître qu'au cours des quinze dernières années, les effectifs se sont maintenus dans l'agro-alimentaire. Dans les activités

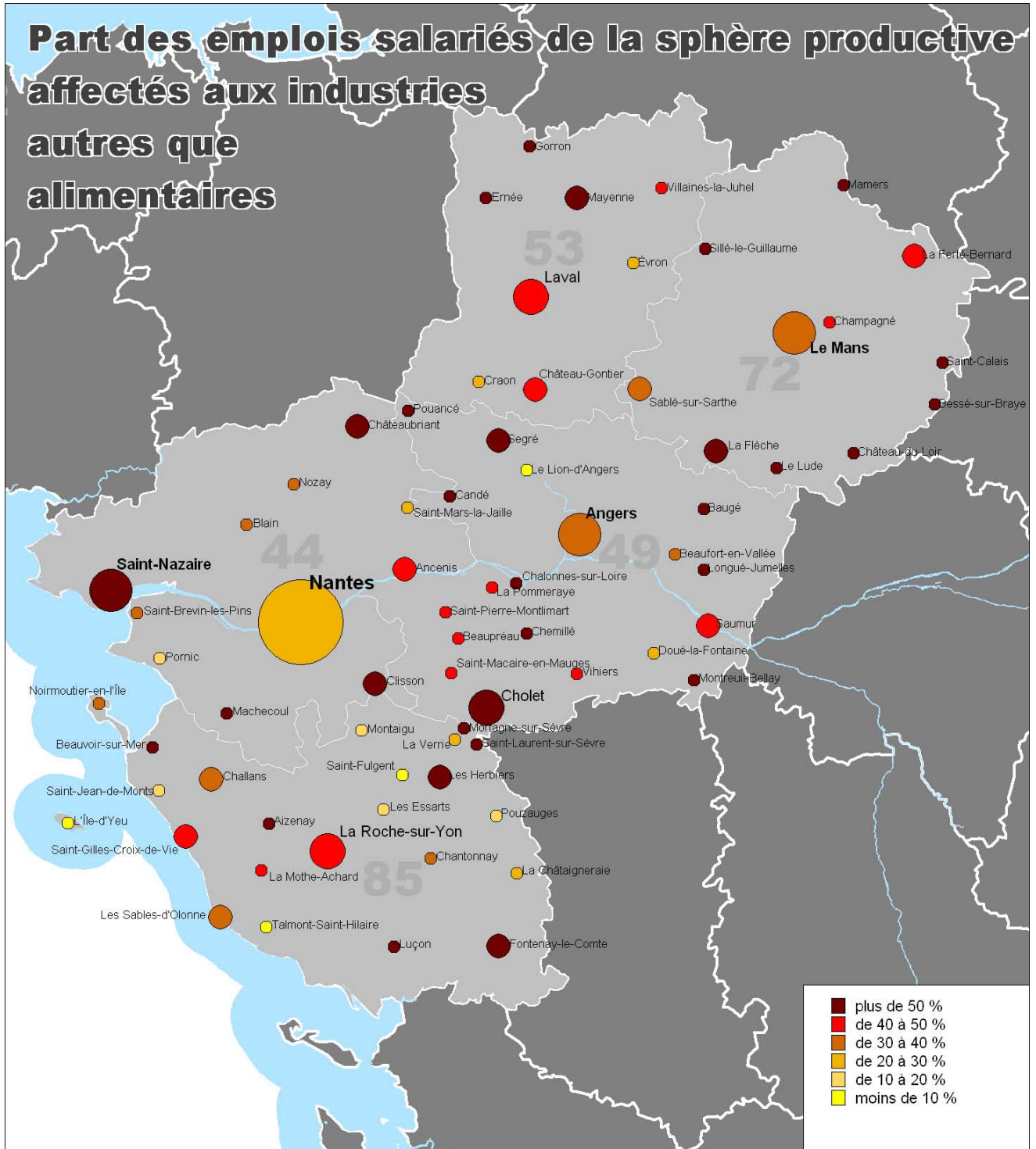
manufacturières, ils ont stagné pendant la forte croissance de la fin des années 90, fortement diminué ensuite. Ils ont crû modérément mais assez

régulièrement dans les transports (compensant une baisse dans le négoce). Ils ont progressé plus nettement dans les services (principalement tournés vers l'entreprise), surtout en fin de période.

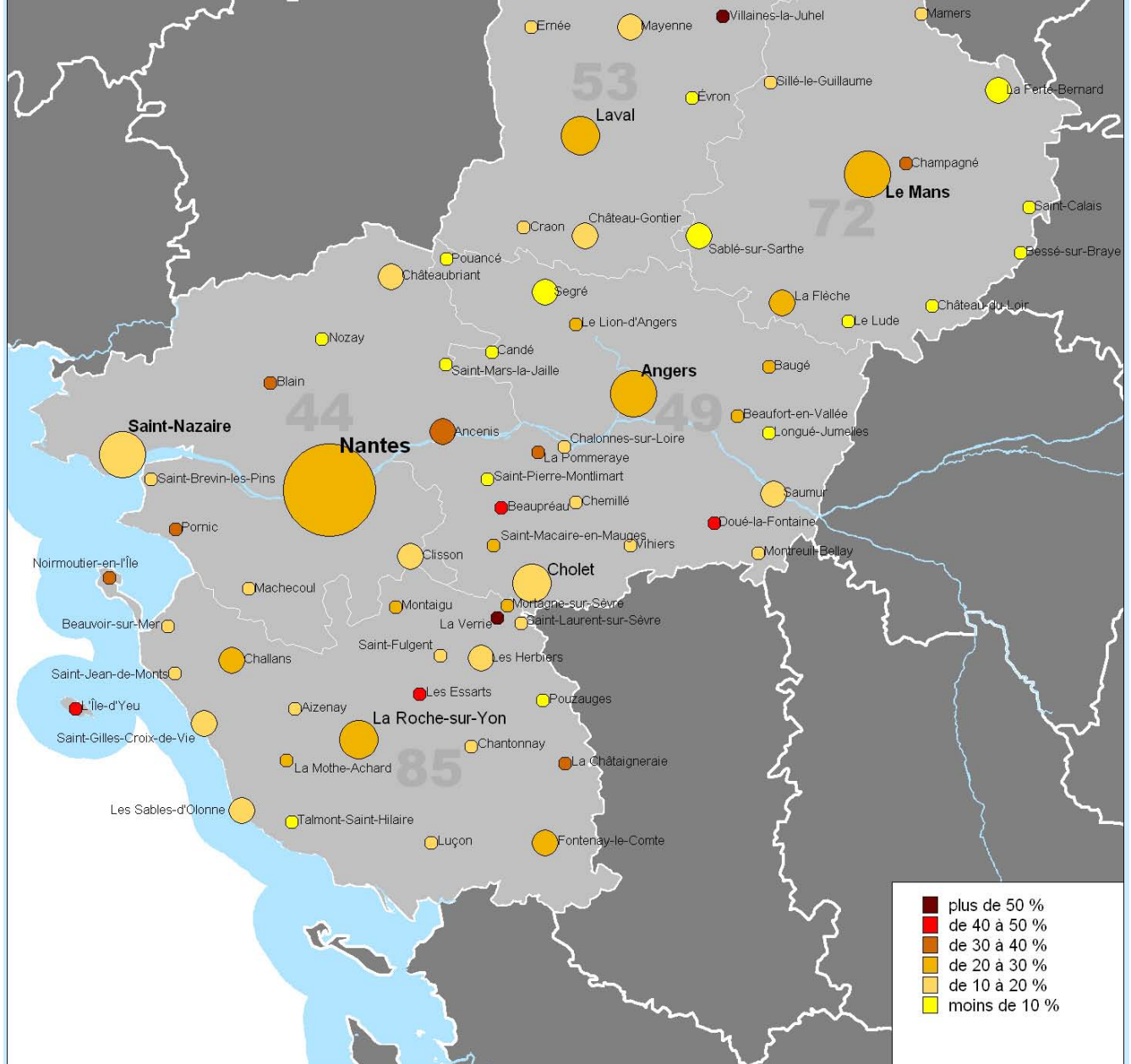
L'analyse de la répartition locale des ces types d'activités aux évolutions disparates met, par ailleurs, en évidence leur inégale répartition spatiale.

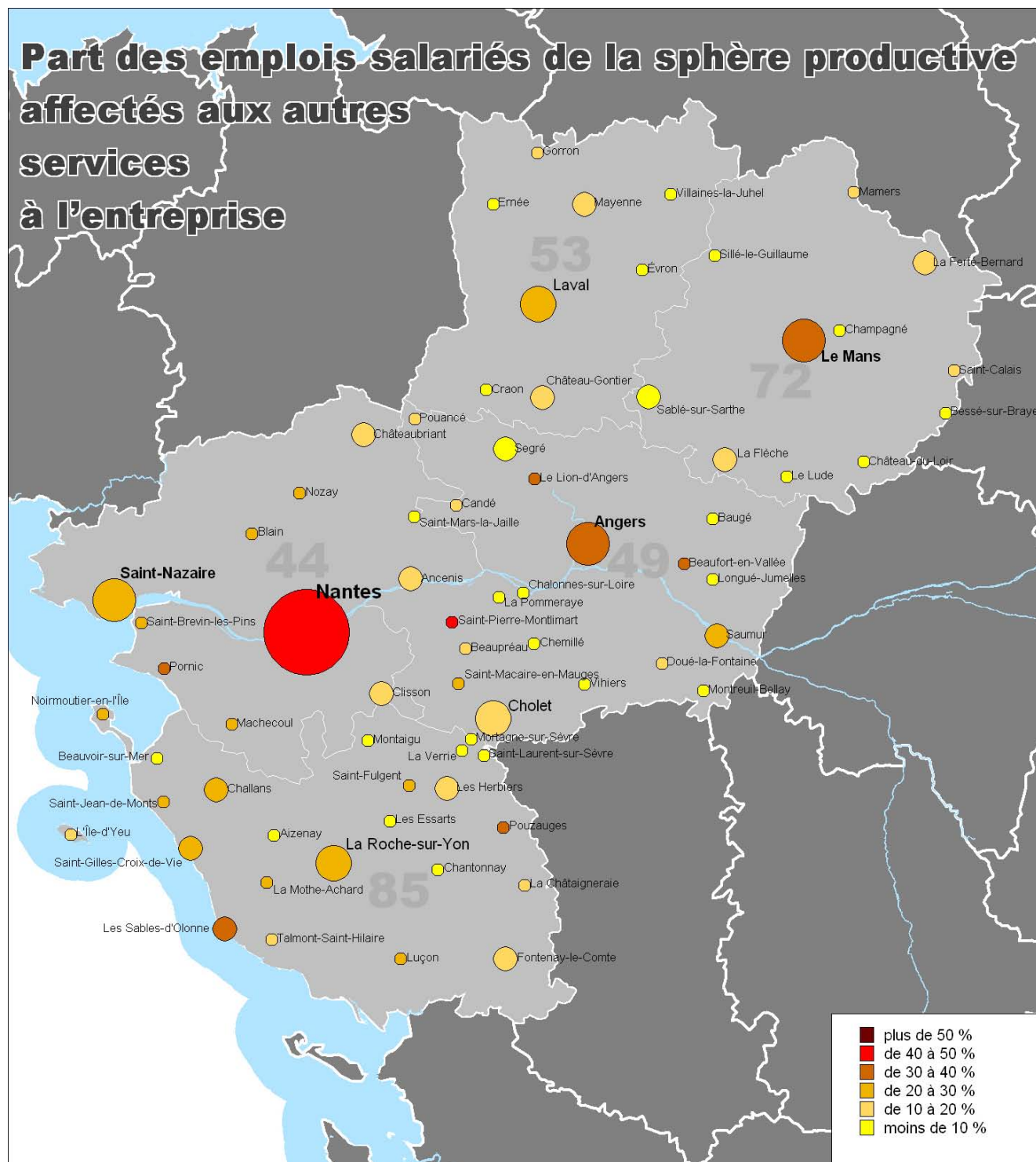


Part des emplois salariés de la sphère productive affectés aux industries autres que alimentaires



Part des emplois salariés de la sphère productive affectés au négoce et aux transports





Ainsi, fin 2007, la contribution des activités manufacturières à l'activité « productive » dépasse-t-elle la moitié des effectifs dans la grande majorité des pôles ruraux et des aires urbaines de moins de 50 000 habitants, seules parmi ces dernières les villes du littoral ou rétro-littoral se situent en-deçà. Elle y dépasse couramment 2/3, avec des « pointes » au-dessus de 80% à Sablé sur Sarthe et La Ferté Bernard. Les industries

agro-alimentaires contribuent souvent, mais non exclusivement, à cette forte représentation de l'industrie.

En revanche, parmi les 7 aires urbaines de plus 50 000 habitants, seules Saint-Nazaire et Cholet comptent plus de 50% de leurs effectifs « productifs » dans l'industrie. Parallèlement, les activités tertiaires sont plus nombreuses et concentrées dans la plupart de ces villes de rang supérieur, tout particulièrement à Nantes : c'est

vrai des commerces de gros, ça l'est plus variablement du transport, ça l'est surtout des autres services plus spécifiquement tournés vers les entreprises.

Au sein des aires urbaines, la densité des différentes composantes de la sphère productive est très nettement liée à la proximité ou à l'éloignement de leur centre (et de la densité urbaine qui l'accompagne) : c'est ainsi que les activités de la sphère productive affectées à la production manufacturière, mais aussi au commerce de gros et aux transports privilégient les communes péri-urbaines, tandis qu'à l'inverse celles de services [principalement aux entreprises] demeurent concentrées au centre.

Ainsi, alors que la majorité des emplois productifs des 7 principales aires urbaines continue de siéger dans la

Une sphère résidentielle d'implantation diffuse

A l'examen des composantes de la sphère résidentielle, un constant revient : il s'agit, quel que soit le type de territoire étudié, de la forte présence des secteurs de la construction, du commerce de détail, de l'éducation, de l'action sociale, de l'administration.

Ce socle d'activités que l'on retrouve en milieu rural comme dans les territoires plus urbanisés ne réunit certes que 76 emplois par millier d'habitants dans l'espace rural – contre 133 en moyenne régionale et 155 dans les principales aires urbaines – mais il y correspond à 80% des emplois de type résidentiel – contre seulement 60% dans les principales aires urbaines : celles-ci concentrent donc l'essentiel des autres types d'emplois de services principalement à la personne, activités financières, immobilières, de santé, ..., également présentes, mais à leur échelle, dans les pôles secondaires.

Certaines activités, bien que présentes dans la plupart des villes et pôles, apparaissent plus caractéristiques du

commune centre, cette majorité reste absolue dans 5 d'entre elles, mais elle est devenue relative à Angers et à Nantes.

Dans ces deux villes en effet, la plus grande part des emplois productifs s'est déplacée vers les communes de 1^{ère} et 2^{ème} couronnes (respectivement jusqu'à 10 km et 20 km du centre), essentiellement 1^{ère} couronne pour Angers, 2^{ème} couronne pour Nantes, plus marginalement au-delà. Ces reports y affectent tout à la fois l'industrie, les commerces de gros et les transports, alors que les autres services demeurent plus largement présents dans la ville centre. Au Mans et à Saint-Nazaire en revanche, la ville centre continue d'occuper la majorité de ces emplois « productifs ».

littoral où elles sont proportionnellement plus génératrices d'emplois permanents et secondaires : hôtels-café-restaurants, certains commerces de détail, auxquels s'ajoutent activités immobilières et activités récréatives notamment.

Pour autant, villes et pôles littoraux ne riment pas nécessairement avec sur-représentation des emplois résidentiels : le cas de Saint-Gilles-Croix-de-Vie au cœur des aires d'influence de La Roche-sur-Yon, Challans et dans une moindre mesure des Sables d'Olonne plus fortement dotées en fournit la probante illustration.

Au sein des aires urbaines, la densité d'emplois résidentiels demeure nettement plus élevée dans la ville-centre : elle décline à mesure qu'on s'en éloigne pour atteindre au-delà de 10 – à plus forte raison de 20 km – du centre, des niveaux comparables à ceux de l'espace rural.

Une sphère publique surtout présente dans les centres de villes préfecture

Une double règle s'applique aux emplois de la Fonction Publique : prééminence du statut de ville préfecture, augmentation dégressive avec la taille démographique des aires urbaines. Cette double règle n'est pas spécifique aux Pays de la Loire, mais elle s'y applique parfaitement. Elle explique pourquoi les taux d'administration (nombre d'emplois publics par millier d'habitants) :

- atteignent leur maximum dans les aires urbaines de taille moyenne à statut de préfectures de département (La Roche-sur-Yon, Laval) ;

- sont presque aussi élevés au Mans et à Angers qu'à Nantes où siègent les administrations régionales ;
- en dehors de quelques exceptions locales (Challans, Mayenne, Segré) qui peuvent s'expliquer par la présence d'équipements spécifiques, sont plus faibles dans les autres aires urbaines (même sous-préfectures) et pôles ruraux, et chutent dans l'espace rural (intégrant les communes multipolarisées).

Par ailleurs, ces emplois publics sont encore plus que les emplois « résidentiels » et beaucoup plus que les

emplois « productifs » concentrés dans la commune « chef-lieu » des aires urbaines.

Une dépendance différenciée aux grands établissements

53 % des postes de travail offerts sur la région des Pays de la Loire sont occupés par des établissements comptant 50 salariés ou plus, 16 % dans l'industrie et 37% dans le tertiaire.

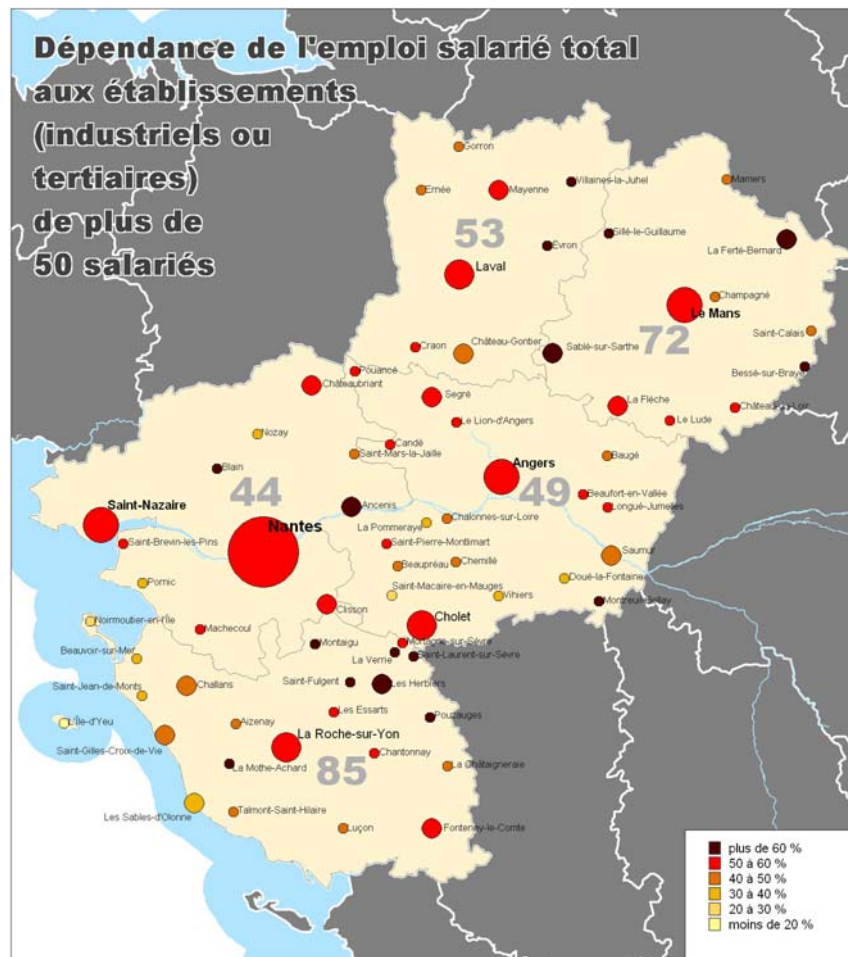
Cette dépendance globale aux grands établissements masque en fait d'importantes différences - de 14 à 71 % selon l'aire urbaine ou le pôle.

Dans les aires urbaines de plus de 50 000 habitants, elle se situe toujours dans une « fourchette » de 50 – 60%, s'écartant donc peu de la moyenne régionale ; le tertiaire en est systématiquement le principal facteur, un peu

moins à Saint-Nazaire et Cholet, nettement plus dans les autres villes.

Dans les plus petites villes et pôles ruraux, elle est plus variable, inférieure à 50 % dans 24 de ces 58 villes, supérieure à 60 % dans 16 autres : pour la majorité de ces-dernières (10/16), c'est la présence d'établissements industriels qui explique alors la dépendance élevée.

Elle est plus limitée dans les pôles littoraux ou plus encore îliens - comme d'ailleurs dans l'espace rural - au sein desquels les grands établissements sont rares ou absents.



Une dépendance à l'industrie plus élevée dans les petites villes et pôles ruraux

Parmi les sept villes grandes et moyennes, la dépendance des emplois salariés aux secteurs d'activités industriels ne dépasse 20 % qu'à Saint-Nazaire et Cholet (avec respectivement 24 et 31 %).

Cette proportion est largement dépassée dans la grande majorité (12 sur 15) des petites villes et (34 sur 43) des pôles ruraux, ainsi d'ailleurs que dans deux des pôles littoraux et dans l'espace complémentaire. Elle culmine à 67 % à Bessé-sur-Braye et à Saint-Mars-la-Jaille.

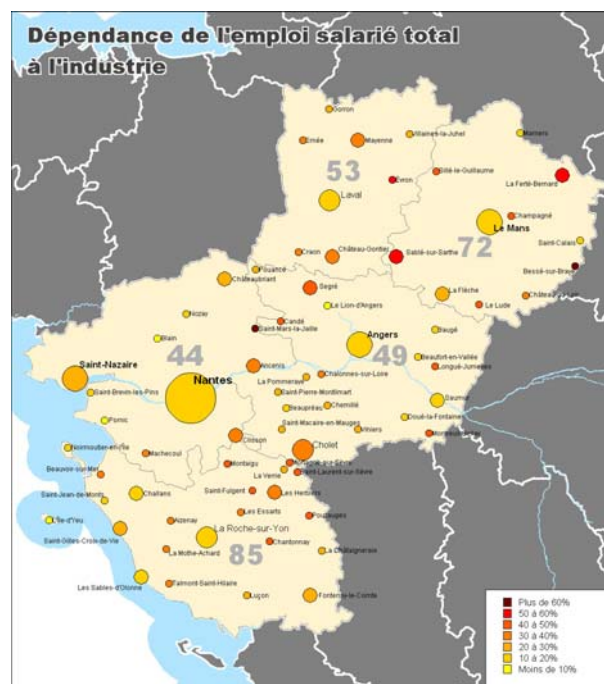
Dans les villes grandes et moyennes, la modeste dépendance à l'industrie va de pair avec une certaine diversité des activités qui la composent : ainsi, les 3 premiers secteurs d'activités industriels (sur 17) y regroupent-ils « seulement » 52 ± 10 % de l'ensemble des emplois des activités industrielles.

Cette proportion s'élève dans les petites villes (moyenne : 65 %), plus nettement encore les pôles ruraux (moyenne : 82 %) et littoraux ou îliens (moyenne : 90%). Ce qui distingue alors entre eux ces différents pôles, ce sont les contributions respectives des emplois des premier, deuxième et troisième secteurs industriels par l'importance des effectifs, permettant d'établir les niveaux de dépendance effective des emplois locaux à un, deux ou trois des dix-sept secteurs d'activités industriels.

Alors que ce n'est le cas d'aucune ville grande ou moyenne, 4 sur 15 des aires urbaines de moins de 50 000 habitants se distinguent par une proportion élevée (entre 35 et 50 %) d'emplois salariés dans l'industrie : La Ferté-Bernard, Les Herbiers, Sablé-sur-Sarthe et Segré. 15 sur 43 pôles ruraux sont dans la même situation - Aizenay, Candé, Champagné, Chantonay, Château-du-Loir, Craon, Le Lude, Longué-Jumelles, Montaigu, Montreuil-Bellay, Mortagne-sur-Sèvre, Pouzauges, Saint-Fulgent, St-Laurent-sur-Sèvre, Sillé-le-Guillaume ; pour 3 autres pôles, Bessé-sur-Braye, Évron, Saint-Mars-la-Jaille, on peut même parler de proportion très élevée (supérieure à 50 %).

Pour ces trois pôles ruraux, la très forte dépendance à l'industrie est essentiellement le fait d'un seul secteur d'activités, on peut alors évoquer une « mono-activité », même si le poids du second secteur apparaît aussi relativement élevé sur Saint-Mars-la-Jaille et supérieur à la moyenne dans les deux autres pôles.

L'importance, même plus modeste, de l'emploi industriel, repose aussi d'abord sur un secteur d'activités à Pouzauges, Saint-Fulgent et Sillé-le-Guillaume, dans une moindre mesure à Sablé-sur-Sarthe, Aizenay, Chantonay, Craon, Le Lude, Les Essarts, Montaigu et Pouancé, ainsi qu'à Beauvoir-sur-Mer et Talmont-Saint-Hilaire. Ailleurs, l'emploi industriel occupe une place moins importante et/ou est moins concentré.



Des territoires plus ou moins exposés selon les secteurs d'activité localement dominants

L'industrie

L'examen de l'évolution sectorielle des emplois à l'échelle France entière indique clairement que la plupart des secteurs d'activités industriels ont connu sur la période 2000–2007 une baisse des emplois prolongeant d'ailleurs une tendance plus ancienne. Cette diminution est liée au phénomène courant de désindustrialisation des sociétés occidentales certes, mais une part en revient également à l'externalisation de fonctions qui n'entrent pas dans le cœur de métier d'activités vouées à la production. Cette externalisation conduit mécaniquement à gonfler les emplois d'activités tertiaires.

Tous les secteurs d'activités industriels ne sont pas également exposés. Ainsi, la construction de matériel de transport, la pharmacie et ses dérivés, ou encore l'industrie agro-alimentaire, ont-elles moins souffert que les industries textiles et celles liées à l'équipement du foyer.

Le poids local d'activités plus exposées ou moins exposées que d'autres joue évidemment sur la fragilité ou la solidité des territoires à cet égard. De la sorte, par effet de structure, des pôles ruraux ligériens, dans lesquels les IAA étaient ou sont fortement présentes ont ainsi été relativement plus épargnés que d'autres, toutes choses égales par ailleurs : entrent notamment dans cette catégorie des villes telles que Craon, Montaigu, Pouzauges, Saint-Fulgent ou Saint-Mars-la-Jaille. Cet effet de structure aurait également dû bénéficier à Saint-Nazaire et à Ancenis ou encore à Machecoul, le secteur de la construction navale – associé il est vrai à l'aéronautique et au ferroviaire – figurant parmi les rares créateurs d'emplois industriels des années 2000 à 2007, et l'industrie des équipements mécaniques ayant bien mieux résisté que la plupart des autres secteurs au

processus de désindustrialisation. De même, la faible présence traditionnelle de l'industrie dans les pôles littoraux ou iliens y a limité l'impact de cette dernière.

Néanmoins, les pôles ruraux fortement pénalisés par l'importance relative d'activités industrielles en déclin sont sensiblement plus nombreux : Ernée, Le Lion-d'Angers, à un degré moindre La Châtaigneraie ou encore Nozay, par exemple, sont devenus (en 2007) des pôles agro-alimentaires par défaut, et donc pas tant par émergence de ce secteur qu'en raison de la baisse voire de la chute des effectifs dans d'autres secteurs jadis bien implantés mais aujourd'hui plus fortement soumis à la désindustrialisation. D'autres villes sont pour les mêmes raisons affectées, parfois sévèrement : Clisson, Beaufort-en-Vallée, Beaupréau, Candé, Chemillé, La Pommeraye, La Verrie, Le Lude, Mamers, Saint-Macaire-en-Mauges, Saint-Pierre-Montlimart, Villaines-la-Juhel, Beauvoir-sur-Mer. La prééminence ancienne de l'industrie textile a grandement impacté plusieurs d'entre elles, mais d'autres secteurs sont localement à l'origine de ce processus.

Du fait d'une plus grande diversité, d'un moindre monolithisme dans la représentation des activités industrielles associant des secteurs en déclin et d'autres plus résistants, les aires urbaines auxquelles s'ajoutent une minorité de pôles ruraux, se situent, aux exceptions Saint-Nazaire, Ancenis et Clisson près, dans une situation intermédiaire : de ce point de vue d'ailleurs, les petites aires urbaines ne se distinguent pas des plus grandes. Au regard des pôles ruraux, ces villes sont de ce fait « moyennement » pénalisées par une évolution de toutes façons défavorable à l'emploi industriel.

Le tertiaire

L'examen de l'évolution sectorielle des emplois à l'échelle France entière indique que la quasi totalité des secteurs d'activités tertiaires ont connu sur la période 2000–2007 une hausse des emplois prolongeant, là encore, une tendance plus ancienne. Comme indiqué plus haut, cette hausse est partiellement liée à l'externalisation de fonctions qui n'entrent pas dans leur « cœur de métier » d'activités situées en amont du processus de commercialisation. Cette externalisation conduit mécaniquement à « gonfler » les emplois d'activités tertiaires en profitant particulièrement à certains types d'activités (transports, services opérationnels,...).

Tous les secteurs d'activités tertiaires n'ont pas également bénéficié de la progression des emplois, puisque si les effectifs du commerce de gros ou ceux des associations ont peu varié, d'autres secteurs comme les télécommunications à partir de 2003 ou encore dans une moindre mesure la recherche et la santé-action sociale ont connu une forte progression.

Pour autant, il est clair que l'incidence de la structure des emplois tertiaires des différentes villes analysées sur l'évolution globale des emplois est beaucoup moins discriminante que celle des emplois industriels.

Plusieurs explications peuvent être avancées, à commencer par celle de moindres spécificités territoriales des secteurs. Entre autres hypothèses figurent également le faible poids de certains secteurs localement

typés (cas de R & D par exemple) ou encore le rythme médian de progression de secteurs fortement structurants sur l'ensemble du territoire (services opérationnels).

Au sein de la sphère productive, les activités manufacturières plus exposées à la concurrence extra-locale sont proportionnellement plus nombreuses dans l'espace rural et les petites villes non littorales auxquelles il convient d'ajouter Saint-Gilles-Croix-de-Vie (du fait de la construction navale). Le commerce de gros et plus encore les services principalement destinés aux entreprises se concentrent davantage sur les villes principales, à commencer par Nantes.

Chez ces dernières, les emplois des activités de production, de négoce et de transport plus consommatrices d'espace sont de façon générale relativement plus nombreux en périurbain ; on assiste également à une déconcentration relative des services « supérieurs » à Nantes, Saint-Nazaire et Angers, mais dans les autres villes, ceux-ci continuent de nettement privilégier la commune centre.

Les sphères résidentielle et publique sont très présentes dans les aires urbaines et même, toutes proportions gardées, dans les pôles ruraux et littoraux. Ces zones urbanisées se distinguent de l'espace rural par une présence nettement plus affirmée des services financiers, immobiliers, de transport, hôtellerie & restauration, services anomaux de l'éducation et de la santé, culture et loisirs, tandis que le territoire ligérien offre une couverture plus homogène de services à la personne plus banaux, tels que construction, certains commerces de détail, services de base de l'éducation, de la santé et de l'action sociale.

Pour la sphère résidentielle comme plus encore pour la sphère publique, la densité d'emplois des aires urbaines décroît à mesure que l'on s'éloigne de leur centre.

La dépendance des emplois aux grands établissements est élevée mais tournée vers le tertiaire dans la plupart des grandes aires urbaines ; dans les autres aires urbaines et pôles ruraux, elle est dans l'ensemble moindre, lorsqu'elle est élevée cela tient le plus souvent à l'industrie ; elle est même très faible dans les pôles littoraux et dans l'espace rural.

Des structures d'activités différentes selon le niveau d'urbanisation (poids respectifs de l'industrie et du tertiaire) ainsi que l'exposition des secteurs industriels présents localement se traduisent par des aptitudes territoriales inégales face aux dynamiques de développement.

4 - LES DYNAMIQUES DU DEVELOPPEMENT

Des différences résultant pour une faible part d'un effet de structure



Dans les Pays de la Loire comme dans la plupart des régions françaises, la baisse de l'emploi non salarié, qui a été continue tout au long de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, est désormais enrayerée. En fait, il convient de distinguer deux périodes de part et d'autre de 2000, année charnière :

La période antérieure, au cours de laquelle l'ensemble des emplois non salariés a diminué, fortement dans l'agriculture, plus modérément dans l'industrie, le commerce et les services ;

La période postérieure à 2000, durant laquelle les emplois non salariés continuent de diminuer, mais plus doucement, dans l'agriculture, alors qu'ils amorcent une hausse dans les autres secteurs (émergence des professions indépendantes, puis développement de l'auto-entrepreneuriat).

De nos jours, la croissance de l'emploi dans les espaces ruraux continue d'être freinée par l'importance de l'emploi non salarié, tout particulièrement agricole, même si l'impact de celui-ci est en recul.

Dans l'ensemble de l'espace rural régional, la part des emplois non salariés atteignait encore 26 % en 1999, alors qu'à la même époque elle était de l'ordre de 10 % dans les grandes villes, de 10 à 15 % dans les villes moyennes et petites comme dans les pôles ruraux, avec une représentation plus élevée des emplois tertiaires.

Il n'en reste pas moins que les variations de l'emploi salarié demeurent autrement déterminantes des dynamiques de développement de l'emploi global et par là-même de la multiplication et de la dissémination des flux domicile-travail.

Confirmation de la dynamique de l'emploi salarié mais creusement des inégalités au sein de la région

Il n'est pas encore possible de préjuger de l'impact relatif de la crise qui affecte les économies développées. On peut néanmoins observer que la croissance du nombre d'emplois salariés privés a été un fait dans les Pays de la Loire depuis 1993.

De 1993 à 2000, le taux régional était supérieur de 1,1 point à la moyenne nationale (3,2 % contre 2,1 %). Bien que sensiblement ralenti après 2000, le rythme annuel dans la région est demeuré depuis cette date, et jusqu'en 2007 au moins, supérieur de 0,5 à 0,6 point à la moyenne nationale.

Taux de croissance annuel moyen de l'emploi UNEDIC

périodes	En %						
	France	Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée
1993 - 2000	2,1	3,2	3,5	2,6	3,1	3,0	3,8
2000 - 2003	0,7	1,3	1,7	0,5	0,1	0,8	2,5
2003 - 2007	1,1	1,6	2,5	1,1	0,3	0,3	2,3
2000 - 2007	0,9	1,5	2,1	0,8	0,2	0,5	2,4

Néanmoins, il s'avère qu'à l'instar de ceux de la population, les rythmes de croissance de l'emploi salarié privé opposent au sein de la région, mais avec davantage d'amplitude encore, les deux départements littoraux aux trois autres.

Cette tendance s'accroît depuis le début des années 2000.

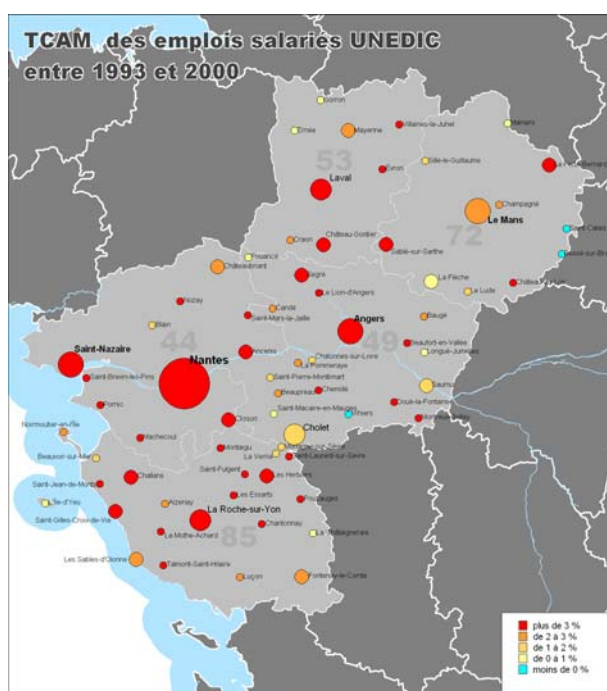
Sur la période 1993-2000, la Mayenne, la Sarthe et le

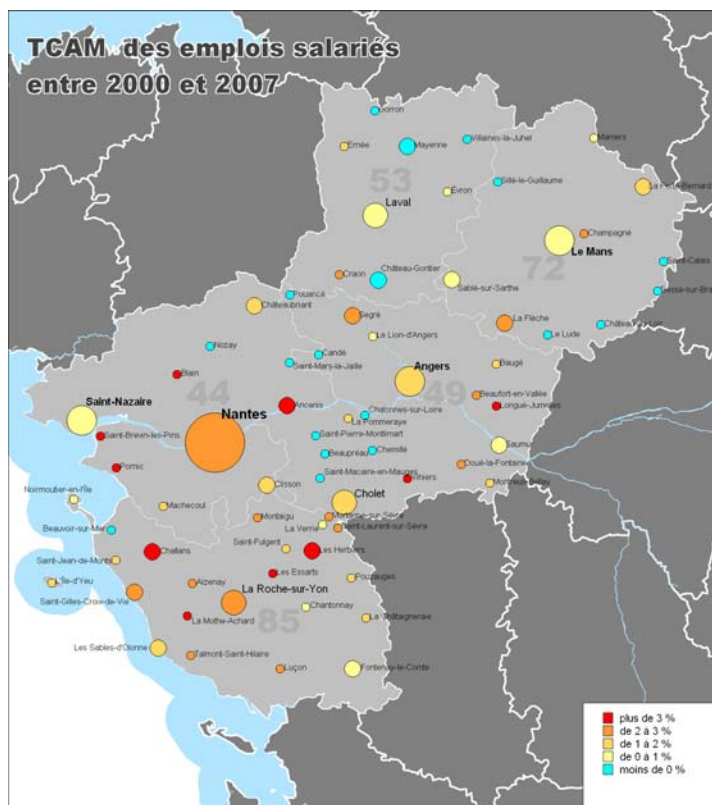
Maine-et-Loire affichaient des taux élevés proches de la moyenne régionale.

Sur la dernière période, 2000-2007, le rythme de croissance des trois départements non littoraux s'est effondré et se situe sous la moyenne nationale.

Les départements littoraux ont conservé des rythmes élevés.

La dynamique particulière des territoires urbains et littoraux de Loire-Atlantique et Vendée depuis 2000





On ne peut pas établir de corrélation simple entre taille des villes et rythme de croissance des emplois. Plusieurs indicateurs permettent en revanche d'établir le tropisme

accru des territoires urbains et littoraux de Loire-Atlantique et de Vendée.

Absence de corrélation simple entre taille des villes et rythme de croissance des emplois ;	<ul style="list-style-type: none"> - le nombre de villes grandes et moyennes dont le rythme de croissance de l'emploi salarié privé est supérieur à la moyenne régionale est passé de 5 sur 7 entre 1993 et 2000 à 2 sur 7 entre 2000 et 2007 - le nombre de petites villes dont le rythme de croissance de l'emploi salarié privé est supérieur à la moyenne régionale est, a contrario, passé de 8 sur 15 entre 1993 et 2000 à 9 sur 15 entre 2000 et 2007
Tropisme des territoires urbains et littoraux de Loire-Atlantique et de Vendée	<ul style="list-style-type: none"> - des villes grandes et moyennes dont le rythme de croissance de l'emploi salarié privé est supérieur à la moyenne régionale ne subsistent que Nantes et La Roche-sur-Yon. On constate néanmoins un fort repli sur Saint-Nazaire ; - des petites villes dont le rythme de croissance de l'emploi salarié privé est supérieur à la moyenne régionale, 6 des 8 petites villes de Loire Atlantique ou Vendée sont concernées. Fontenay-le-Comte et Châteaubriant demeurent en dehors, mais pour Châteaubriant le différentiel négatif avec la moyenne régionale s'est fortement atténué (de - 0,5 % par an à - 0,1%) ; - pôles littoraux : le différentiel avec le rythme annuel régional de croissance de l'emploi salarié privé passe de + 1,2 % à + 1,4% ; - pôles ruraux 44 et 85 : a contrario, le même différentiel passe de + 0,3% à - 0,4%.

D'autres indicateurs précisent l'évolution d'une période à l'autre (1993-2000 puis 2000-2007) du nombre d'emplois nets créés.

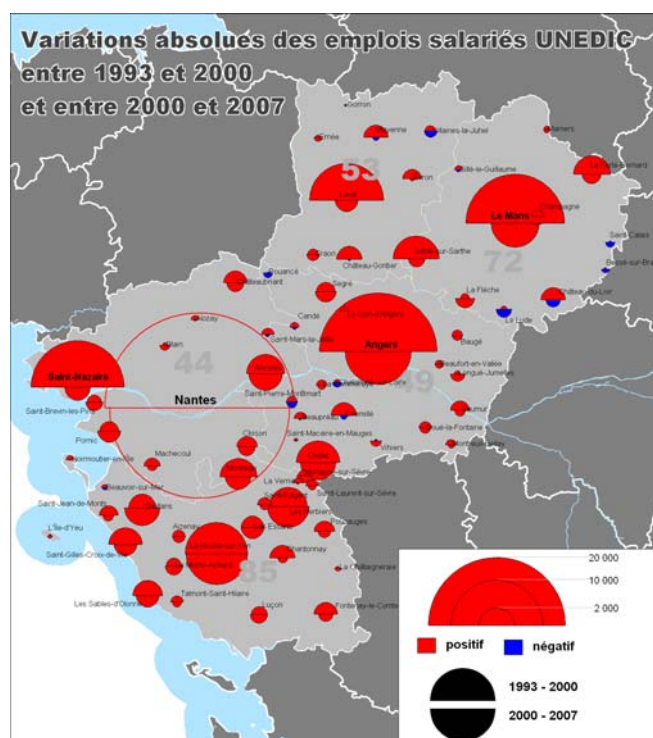
plus de 50 000 habitants (à l'exception de Cholet où cette baisse est limitée à 30 %).

On observe un quasi maintien de l'évolution des emplois sur l'aire urbaine de Nantes et sur celle de la Roche-sur-Yon, alors qu'elle diminue de 50 % sur l'ensemble de la région, de 60 à 90 % sur les autres aires urbaines de

Il existe une plus grande diversité des situations dans les aires urbaines de moins de 50 000 habitants : progression à Challans et aux Herbiers, mais aussi à La Flèche et à Segré, diminution contenue (inférieure à 50 %) dans les autres aires urbaines de Loire-Atlantique

et de Vendée hormis Fontenay-le-Comte. La baisse est plus conséquente dans la majorité des petites aires urbaines de Sarthe et Maine-et-Loire, mais surtout de Mayenne.

La baisse est forte pour l'ensemble des pôles ruraux et de l'espace rural, mais il existe une bonne résistance des pôles littoraux.



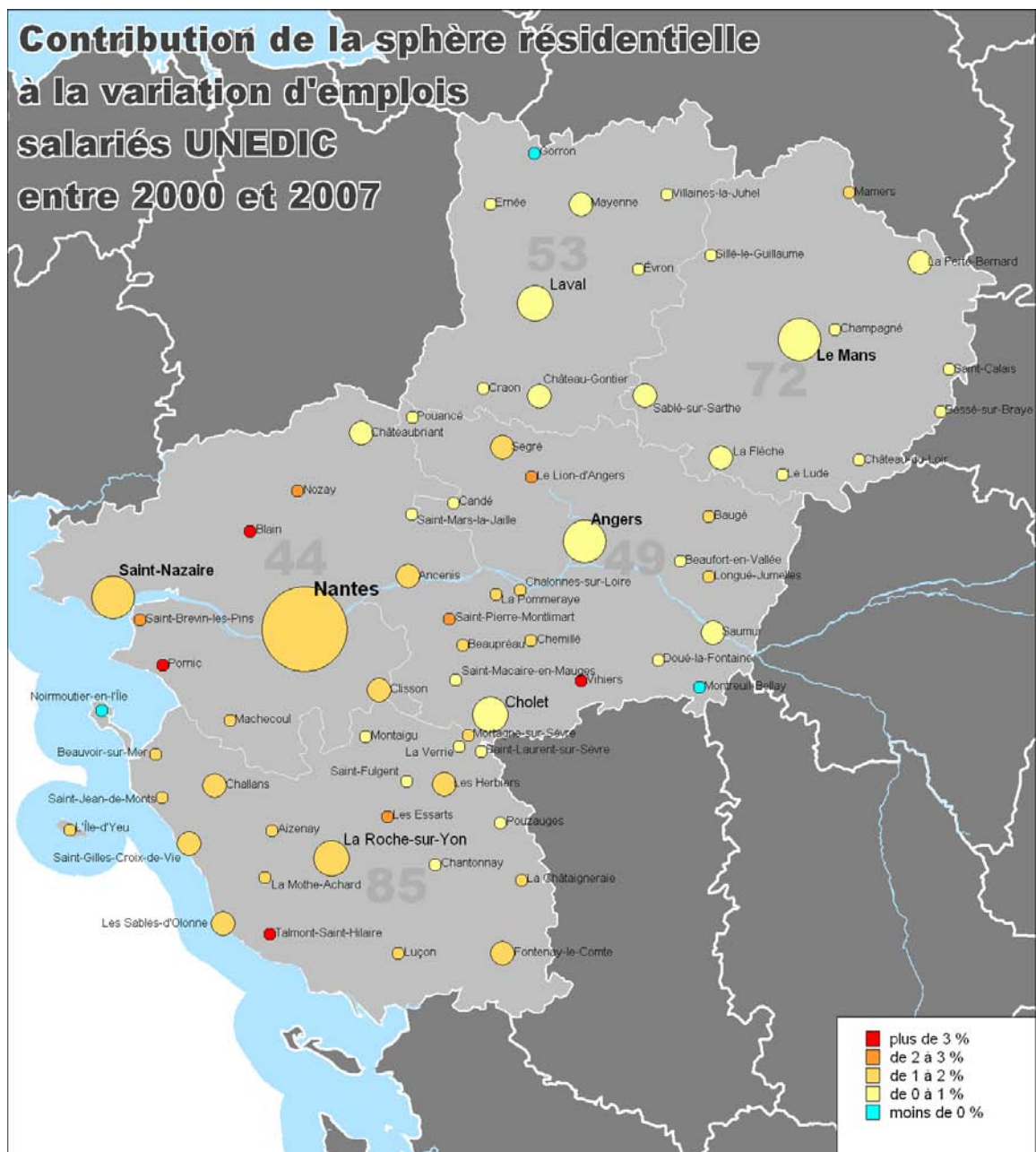
En dehors de Nantes, du littoral et du rétro-littoral, une contribution relativement stable mais plutôt modeste de la sphère résidentielle à la variation de l'emploi

A l'échelle régionale, la contribution de la composante résidentielle à la variation de l'emploi salarié privé (UNEDIC) est restée stable, voisine de 1,0 % par an entre 1993 et 2000 et entre 2000 et 2007.

De surcroît, on distingue Nantes, et plus nettement encore les villes du littoral et du rétro-littoral, pour lesquelles la croissance s'élève au-dessus de la moyenne régionale pour atteindre 1,5 % par an voire 2 %. Pour les autres aires urbaines, elle apparaît assez homogène : entre 0,4 % et 1,1 % par an.

Sur les pôles ruraux, si la contribution moyenne de la sphère résidentielle à l'évolution de l'emploi salarié s'élève aussi à 1 % par an, elle est en revanche nettement plus variable tout en étant presque toujours positive.

Sur les pôles littoraux, la contribution de la sphère résidentielle est systématiquement élevée et déterminante sur le niveau de progression de l'emploi salarié général.



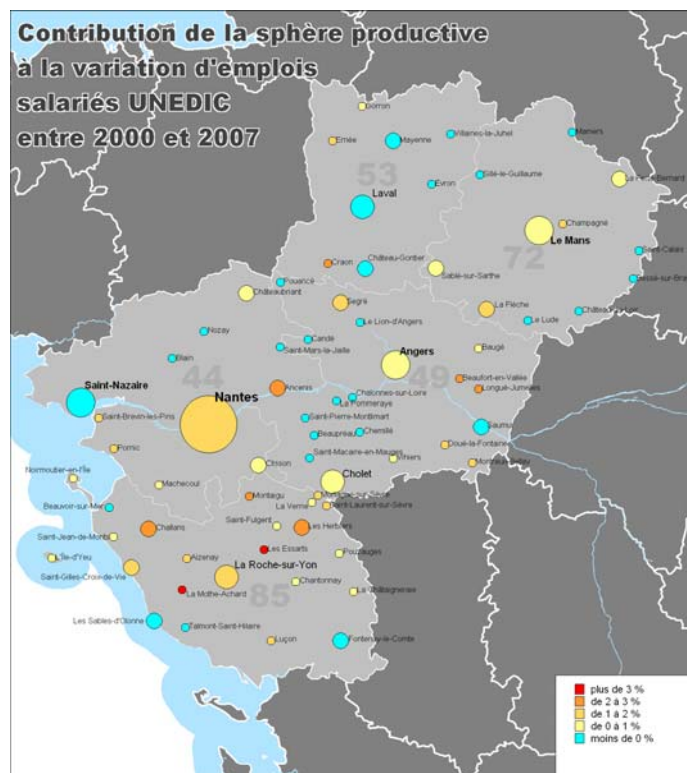
Une contribution nettement plus variable, et en baisse, de la sphère productive à la variation de l'emploi

A l'échelle régionale, la contribution de la composante productive à la variation de l'emploi salarié privé (UNEDIC) a chuté, passant de 2,1 % par an entre 1993 et 2000 à 0,4 % entre 2000 et 2007.

La contribution de la composante productive à la progression de l'emploi reste cependant importante à Nantes, La Roche sur Yon et dans plusieurs petites aires urbaines. Elle est certes devenue négative dans d'autres

aires urbaines, mais la baisse correspondante de l'emploi n'impacte alors que modérément l'évolution générale de l'emploi local.

Il n'en va pas de même pour les pôles ruraux qui à côté de certaines hausses significatives peuvent connaître des baisses d'emplois « productifs » ayant un impact important voire capital sur le sens de l'évolution générale de l'emploi local.



Une évolution des emplois de la sphère productive très liée au partage industrie / services

Au niveau régional comme au niveau national, la baisse caractéristique des emplois dans l'industrie observée dans les années 2000 est compensée par la hausse dans le « tertiaire productif ». Elle explique néanmoins le « coup de frein » porté à la croissance des emplois de la sphère productive.

Une partie des transferts de l'une vers l'autre est en apparence artificielle, résultant des politiques d'externalisations des entreprises, externalisations qui affectent également le commerce de gros. Ce caractère artificiel n'est toutefois qu'apparent dans la mesure où les activités externalisées peuvent être géographiquement disjointes des entreprises qui en sont à l'origine. D'une façon générale, les territoires bénéficiaires de créations d'activités tertiaires relevant de la sphère productive ne correspondent pas aux territoires affectés par les

Ainsi, on peut distinguer :

- Les territoires pour lesquels on n'a pas ou peu observé de pertes d'emplois industriels et qui ont connu dans le même temps une dynamique forte (supérieure à la moyenne régionale) de créations d'emplois tertiaires productifs. Le cas le plus emblématique est celui de Nantes (peu d'emplois industriels perdus, mais près de 40 % des créations d'emplois régionaux dans le

disparitions relevant de l'industrie (production proprement dite).

Il convient donc d'analyser l'évolution globale des effectifs de la sphère productive avec prudence, en distinguant l'industrie d'une part, le « tertiaire productif » d'autre part.

Sur l'ensemble des Pays de la Loire, on compte ainsi entre 2000 et 2007 environ 2 emplois créés dans le « tertiaire productif » en contrepartie de 1 supprimé dans l'industrie. Mais cette généralité cache des disparités géographiques fortes : il arrive en effet que des territoires échappent totalement à la désindustrialisation, avec des créations d'emplois certes peu nombreuses dans l'industrie, tandis que d'autres sont plus ou moins lourdement pénalisés. De même, les créations d'emplois dans le « tertiaire productif » sont inégalement réparties.

tertiaire productif). On doit lui associer La Roche-sur-Yon, ainsi que les petites villes d'Ancenis, Challans, Les Herbiers, Segré, La Ferté-Bernard, Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Cet ensemble de villes coïncide à peu près avec celles dont la sphère productive a contribué pour 1 % par an au moins à l'accroissement de l'emploi salariés privés au cours de la période 2000-2007 ;

- Les territoires soumis à une désindustrialisation relativement forte que la création d'emplois tertiaires productifs a néanmoins suffi à compenser : cela concerne les villes d'Angers, du Mans et de Cholet, de Châteaubriant, Clisson, et Sablé-sur-Sarthe. Cela s'applique aussi aux pôles ruraux considérés dans leur ensemble. Ces territoires correspondent à une contribution de la sphère productive à la variation de l'emploi salarié privé comprise entre 0 et 1 % par an ;
- Les territoires soumis à une désindustrialisation relativement forte que la création d'emplois tertiaires productifs n'a pas suffi à compenser : on trouve les aires urbaines de Saint-Nazaire, Laval, Fontenay-le-Comte, Château-Gontier, Mayenne, Saumur et Les Sables d'Olonne, et d'assez nombreux pôles ruraux dont les effectifs

de la sphère productive ont diminué, contribuant à freiner la progression voire à la diminution d'ensemble de l'emploi salarié privé ;

- Peu concernés par la sphère productive, les pôles secondaires littoraux qui ne connaissent pas de dynamique particulière négative (industrie) ou positive (tertiaire productif).

Des rythmes d'évolution de l'emploi très dépendants du poids de l'industrie et des dynamiques générales des secteurs d'activités

On a vu précédemment que l'évolution de l'emploi était dans une certaine mesure conditionnée par la structure en situation initiale des activités. L'importance de l'industrie pèse toujours négativement, mais à des degrés variant localement en fonction des secteurs d'activités concernés, le tertiaire a au contraire une incidence systématiquement positive et territorialement plus homogène.

De ce fait, les écarts entre territoires de la composante structurelle de l'évolution globale de l'emploi reposent largement sur les écarts d'exposition à la désindustrialisation, que celle-ci soit due à des phénomènes d'externalisation d'activités, ou qu'elle intervienne dans un cadre plus général. Mais le poids initial des activités tertiaires qui, lui, profite surtout aux aires urbaines, contribue aussi à ces écarts.

L'examen pour les 72 pôles étudiés des composantes structurelle et par complément résiduelle de l'évolution de l'emploi montre que l'ensemble de ces pôles a bénéficié d'un effet de structure globalement positif. En d'autres termes, les diminutions d'emploi auxquelles la présence et le type d'activités industrielles auraient dû conduire ont

été plus que compensées par la présence et le poids d'activités tertiaires les plus créatrices d'emplois.

Les villes, notamment les plus importantes, dès lors que la proportion d'effectifs travaillant dans le tertiaire est plus élevée voire le tissu d'activités industrielles diversifié, sont à ces deux titres, mais principalement au premier, clairement avantagées.

La rareté des activités industrielles sur les pôles littoraux (à l'exception de Beauvoir-sur-Mer) conduit à des incidences du même type.

Pour des raisons symétriques, la moitié des pôles ruraux pâtit d'un effet de structure défavorable. Plusieurs autres en sont modérément bénéficiaires, c'est le cas en particulier des pôles à dominante agro-alimentaire un peu moins exposés que les précédents. Les contre-exemples de Blain, Chemillé, Doué-la-Fontaine et Saint-Calais soulignent le caractère stratégique d'activités tertiaires structurant ces pôles secondaires associés le cas échéant à des secteurs industriels moins exposés ou dont le poids limité prête moins à conséquences défavorables pour l'emploi.

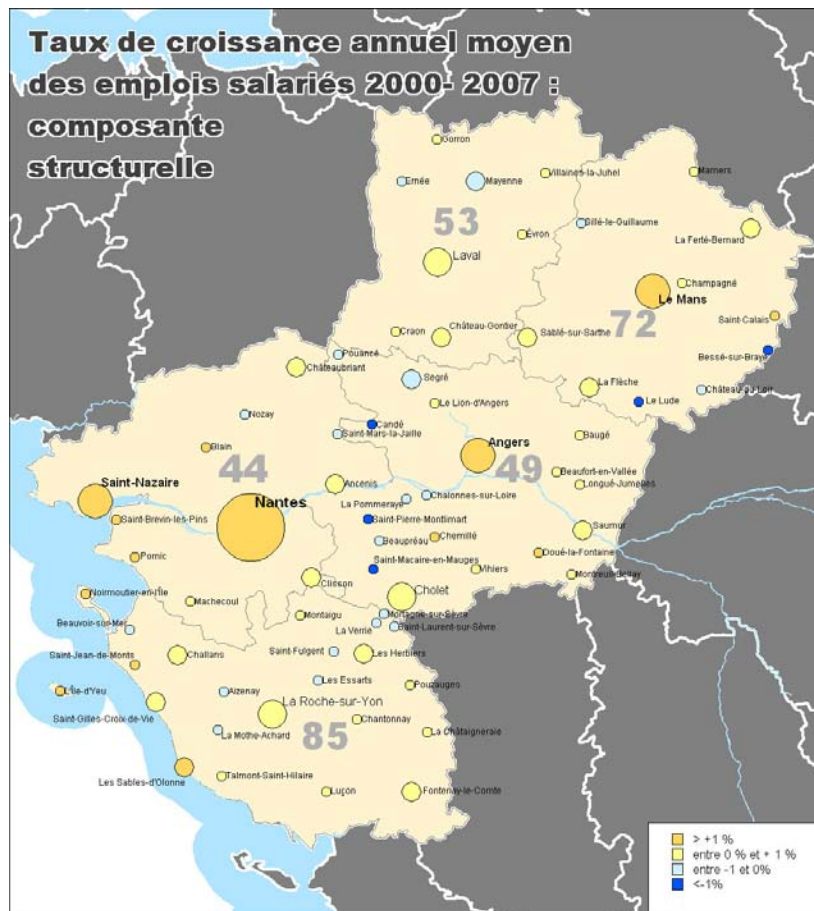
Des dynamiques territoriales dépendantes de facteurs locaux, mais favorisées par un avantage structurel

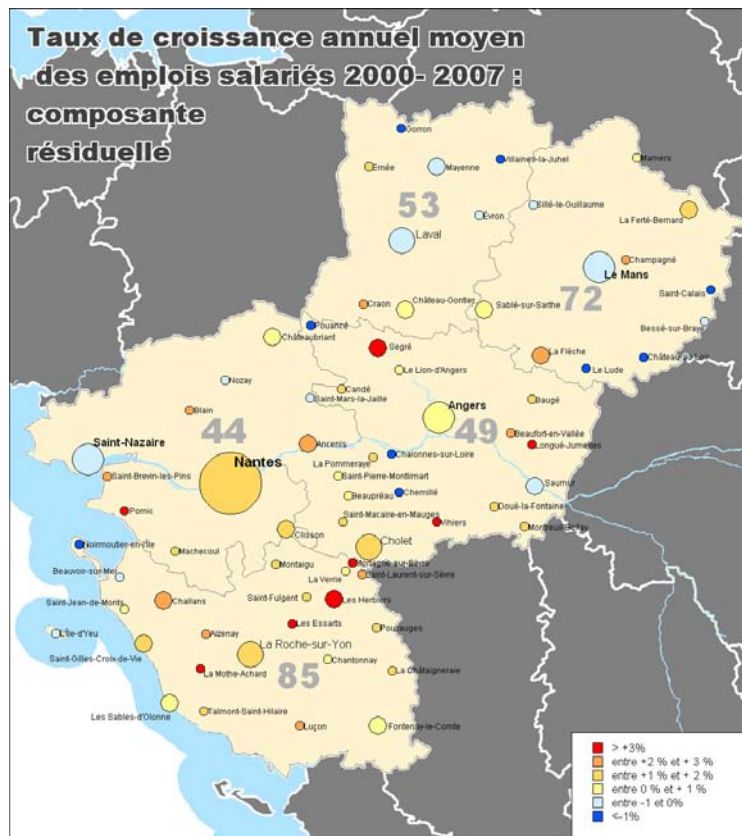
Sur la période 2000-2007, le rythme de croissance de l'emploi salarié (UNEDIC) sur l'ensemble des 72 pôles, est d'en moyenne 1,6 % par an. Il se décompose à parts assez voisines entre composantes structurelle (+0,9 %) et résiduelle (+0,7 %). On note que la composante parfois dite « locale » (bien que le caractère strictement géographique puisse lui être étranger) vient globalement conforter une situation relativement avantagée par la structure du tissu économique en place. Mais ce n'est pas partout le cas, l'effet résiduel étant certes positif dans 51 villes, mais également négatif dans 21.

Il est difficile de mesurer a priori ce que recouvre cet effet résiduel, tant les considérations dites « locales » qui le fondent, peuvent prendre des acceptions variées. Il est tout aussi difficile de dégager des types, les considérations « locales » ayant précisément pour effet de mettre en évidence des particularismes locaux qui s'opposent à toute globalisation.

Pour autant, on observe que le handicap structurel (qui affecte 50 % des pôles ruraux et 10 % des aires urbaines) s'accompagne dans une proportion non négligeable –(40 % des cas) d'un handicap « local ». A l'inverse, un avantage structurel (qui concerne 50 % des pôles ruraux et 90 % des aires urbaines) est associé 80 fois sur 100 à un avantage « local ».

Néanmoins, on note aussi que la composante locale, plus représentative de l'attractivité économique intrinsèque des territoires que son homologue structurelle, pèse très positivement et très particulièrement sur les villes vendéennes et ce malgré une structure d'activités parfois peu favorable (cas exemplaires de Mortagne-sur-Sèvre, Les Essarts et La Mothe-Achard).





Des emplois non salariés souvent en hausse dans les pôles littoraux et les villes, en baisse ailleurs

Le processus de diminution continue des emplois non salariés en œuvre depuis un siècle et demi semble enrayé sur la période intercensitaire 1999-2006 : ce constat général à la France métropolitaine vaut également pour la région des Pays de la Loire considérée dans sa globalité. Pour autant, les nuances territoriales sont encore de vigueur.

Les aires urbaines (grandes, moyennes ou petites) sont partagées entre « faible variation » (6 villes) et « augmentation significative » (supérieure à +0,5 % par an, 14 villes) des effectifs. Seules Sablé-sur-Sarthe et

Segré ont vu leurs emplois non salariés continuer à diminuer ; les pôles littoraux sont également dans cette configuration.

Les pôles ruraux sont partagés entre « faible variation » (13 pôles), « augmentation significative » (supérieure à +0,5 % par an, 15 pôles) et « diminution significative » (inférieure à -0,5 % par an, 15 pôles).

La tendance est plus nettement à la baisse dans l'espace complémentaire.

Les dynamiques du développement demeurent essentiellement portées par l'emploi salarié privé.

Plus élevée qu'ailleurs en France, la progression de l'emploi salarié en Pays de la Loire l'est principalement dans les villes de Loire-Atlantique et de Vendée à l'ouest d'un arc de cercle Châteaubriant – Cholet - Luçon, et ceci qu'elle qu'en soit la taille. On peut ajouter un nombre plus limité de villes et pôles ruraux des 3 autres départements.

Cette progression est en partie alimentée par les activités de la sphère résidentielle dont l'impact est commun à la plupart des territoires, mais accentué près du littoral et dans certaines villes comme Nantes. L'impact est moindre à l'écart des pôles.

La contribution des activités de la sphère productive est en baisse presque générale mais est restée - modérément - positive à l'échelle des Pays de la Loire sur la période 2000-2007. Elle est nettement plus aléatoire et sujette à fluctuations dans l'espace comme dans le temps que celle de son homologue résidentielle. Quelques villes, parmi lesquelles figurent Nantes et La Roche-sur-Yon (mais pas les autres aires urbaines de plus de 50 000 habitants), ainsi que plusieurs petites aires urbaines et pôles ruraux ont maintenu une contribution « productive » à la croissance des emplois sensiblement supérieure à la moyenne régionale et plus rarement supérieure à celle de la sphère résidentielle. Ceci correspond à des situations de désindustrialisation limitée ou absente associées ou non à des créations nombreuses dans le tertiaire productif. De telles évolutions sont largement dues aux aires urbaines de plus de 50 000 habitants qui concentrent l'essentiel des créations d'emplois tertiaires imputables à la sphère productive mais aussi, en dehors de Nantes et La Roche, à des disparitions d'emplois industriels.

Les villes dont les emplois « productifs » stagnent ou diminuent, généralement petites aires urbaines ou pôles ruraux, ont en commun une plus ou moins forte désindustrialisation et une inaptitude au moins relative à la contrebalancer par des créations d'emplois dans le tertiaire productif.

La structure des activités explique dans des proportions comparables à celles des dynamiques proprement locales le rythme d'évolution régional de l'emploi, notamment salarié. L'avantage va aux aires urbaines les plus importantes dont le tissu économique est plus tourné vers le tertiaire et dont le tissu industriel proportionnellement moins présent est le plus souvent moins exposé. L'attractivité particulière de certaines villes et notamment de la plupart des pôles vendéens constitue l'autre facteur à l'origine des plus forts rythmes de croissance observés.

5 – L'ÂGE, LA CSP, LA FORMATION

Une population plutôt jeune dans les villes principales, plutôt âgée dans les pôles ruraux et littoraux et dans l'espace rural, des situations contrastées dans les petites villes

A l'exception de Saint-Nazaire et de Cholet, les villes principales (aires urbaines de plus de 50 000 habitants) se distinguent par une proportion particulièrement élevée des 15–29 ans (jeunes en formation ou très jeunes actifs, très présents à Angers notamment), et par une proportion faible des 60 ans et plus. A ce titre, ces villes s'opposent aux petits pôles ruraux ou littoraux ainsi qu'au reste de l'espace rural. Avec des nuances, les tranches d'âge médian (30–44 ans, largement corrélée avec 0–14 ans, et 45–59 ans) y sont plutôt bien représentées.

S'agissant des petites villes, les situations sont plus contrastées, allant d'une proportion faible des plus de 60 ans à Ancenis, Clisson, mais aussi Les Herbiers, Mayenne et Sablé-sur-Sarthe, à très élevée à Challans, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, aux Sables d'Olonne et dans une moindre mesure à Saint-Nazaire. En opposition aux cinq premières citées, ces villes littorales ont en commun avec les sept autres petites aires urbaines une forte représentation des plus de 45 ans et donc une sous-représentation des plus jeunes.

Des disparités marquées dans la répartition par âge des nouveaux arrivants

La contribution des différentes classes d'âge à la progression démographique observée entre 1999 et 2006 varie selon les types de territoires :

La tranche 45–60 ans nourrit plus ou moins fortement cette croissance (entre +0,3 % et +0,9 % par an). Les contributions les plus fortes sont observées dans les villes et pôles littoraux. Ceci résulte de l'incidence plus ou moins prononcée du « papy boom » issu des générations nombreuses de l'après-guerre.

Les 60 ans et plus peuvent eux aussi impacter fortement et même très fortement la croissance démographique : jusqu'à +0,9 % dans les villes et pôles du littoral). Ancenis et Clisson sont également très convoitées par cette catégorie de population. Dans les autres villes, sans être négligeable, leur contribution à la croissance démographique est plus modérée.

Les contributions des 30–44 ans et, par corollaire, des 0–14 ans, offrent d'importants contrastes. Elles sont nettement positives à Ancenis, Clisson, dans les pôles ruraux de l'orbite de Nantes, mais aussi –phénomène plus récent– dans la plupart des villes littorales, dans une moindre mesure à Nantes, La Roche-sur-Yon, dans les pôles ruraux situés dans l'aire d'influence d'Angers, de Cholet ou de La Roche-sur-Yon. Elles sont nulles voire légèrement négatives (diminution des effectifs) dans certaines villes proches du littoral telles Challans et Les Sables d'Olonne et dans la majorité des villes de l'intérieur.

Issus des classes creuses de la fin des années 70 et du début des années 80, les effectifs des 15–29 ans diminuent partout, freinant ainsi la progression.

Par rapport à la période intercensitaire antérieure (années 90), un des changements fondamentaux des dynamiques observées sur la région réside dans l'émergence d'une forte croissance démographique de l'espace rural (par opposition aux aires urbaines et pôles, ruraux ou littoraux). Cette évolution s'explique par un élargissement de l'influence urbaine, en particulier en Loire-Atlantique et en Vendée où le rétro-littoral s'impose également comme un territoire convoité.

- Les communes de l'espace rural les plus soumises à influence(s) urbaine(s) forment une sorte d'espace de transition. Elles se situent dans ces deux départements et dans une moindre mesure dans le Maine-et-Loire. Entre 1999 et 2006, le taux de croissance annuel moyen de la population (TCAM) s'établit à 2,3 % en Loire-Atlantique et 2,9 % en Vendée. Les TCAM négatifs y sont quasiment inexistantes, les TCAM supérieurs à 1 % sont la règle générale.
- Le reste de l'espace rural, plus enclavé car moins soumis à influence urbaine, surtout en Sarthe et en Mayenne, associe des communes dont les taux de croissance de population sont beaucoup plus divers, associant des valeurs négatives, des valeurs faiblement positives, et aussi des progressions fortes.

En toute hypothèse, ce sont les populations de moins de 45 ans qui fondent les différences de rythme de progression observées.

Les cadres dans les grandes villes, les ouvriers dans les petits pôles, des retraités surtout présents dans les villes du littoral

Les villes grandes et moyennes se distinguent souvent par une proportion élevée à la fois d'actifs cadres et professions intermédiaires, qui atteint des sommets à Nantes, et par une proportion légèrement supérieure à la moyenne régionale d'employés. Ce constat est cependant moins net pour Saint-Nazaire et Cholet, de tradition ouvrière. Les retraités y sont relativement moins nombreux qu'ailleurs. Les grandes villes connaissent en outre une part plutôt faible d'ouvriers, alors qu'au contraire le groupe des « autres inactifs » largement composé de jeunes en fin d'étude est fortement représenté, spécialement sur Nantes et Angers.

Si l'on excepte Clisson et dans une moindre mesure Ancenis qui occupent une position intermédiaire avec les précédentes, les petites villes accueillent moins de cadres et professions intermédiaires. L'importance

variable de la population ouvrière dans ces villes tient largement à leurs fonctions traditionnelles : inférieure à la moyenne dans les villes proches de la côte et celles dont le secteur productif est aujourd'hui sinistré comme Saumur et Fontenay-le-Comte ; élevée à Sablé-sur-Sarthe, Les Herbiers, La Ferté Bernard ... Sur ces territoires, la proportion de retraités est également diverse, mais généralement supérieure à la moyenne régionale.

Dans les pôles littoraux et plus encore ruraux de l'intérieur, à plus forte raison dans l'espace rural, la sous-représentation des actifs d'une façon générale, des cadres et professions intermédiaires en particulier, est marquée. Les ouvriers demeurent cependant relativement nombreux à l'écart des pôles littoraux où les retraités y sont présents plus qu'ailleurs.

Des disparités marquées dans la répartition sociologique des nouveaux arrivants

La contribution des différentes CSP à la progression du nombre des plus de 15 ans observée entre 1999 et 2006 est générale mais inégale :

La variation du nombre d'exploitants agricoles et d'artisans a peu d'impact sur l'évolution des effectifs.

La contribution des cadres et des professions intermédiaires à la progression des effectifs, est surtout importante à Nantes, plus encore à Clisson ou Ancenis. Plus globalement, cette contribution est forte dans l'ensemble des villes de l'orbite nantaise, ainsi que dans certaines villes littorales : entre 0,8 et 1,1 % par an. Elle est un peu plus faible (de l'ordre de 0,5 % à 0,7 % par an) dans les autres villes grandes et moyennes ainsi que dans les pôles ruraux sous influence d'une ville de rang supérieur autre que Nantes. Elle est encore plus faible à Cholet et dans les villes à l'écart des zones de développement.

Les employés et, à un degré moindre, les ouvriers contribuent à la progression démographique hors des aires urbaines grandes et moyennes, essentiellement dans les pôles ruraux sous influence d'une ville de rang supérieur (Nantes principalement). Leur part est également élevée dans les villes et pôles du littoral, y compris Saint-Jean-de-Monts et Beauvoir-sur-Mer moins prisés des cadres et professions intermédiaires.

Toutes les catégories d'actifs participent à la forte croissance démographique des pôles littoraux, mais aucune ne s'avère vraiment attirée par les pôles ruraux.

A l'échelle régionale, le rapport entre cadres et professions intermédiaires d'une part, employés et ouvriers d'autre part, est estimé à 0,6 en 2006 contre 0,5 en 1999, ce qui traduit un rythme de croissance des premiers supérieur à celui des seconds.

De fait, sur la période 1999–2006, on compte en Pays de la Loire 2,1 nouveaux cadres et professions intermédiaires (0,9 + 1,2) pour 1 employé ou ouvrier (0,75 + 0,25) supplémentaire.

Pour autant, cet écart d'attractivité vis-à-vis des nouveaux arrivants entre cadres et professions intermédiaires d'une part, employés et ouvriers d'autre part, est loin d'être homogène. Il est maximal (rapport proche de ou supérieur à 5) dans les principales villes (Nantes, Angers, Le Mans) où il présente en outre la particularité de décroître avec l'éloignement du centre. Il atteint son minimum dans l'espace rural qui accueille à peu près autant de nouveaux employés ou ouvriers que de nouveaux cadres ou professions intermédiaires (rapport voisin de 1) ;

les espaces distants de moins de 10, voire de 20 km (Nantes) du centre des principales aires urbaines, se révèlent centrifuges pour les employés et ouvriers [et leurs familles]. Ceci a mécaniquement pour effet à la fois d'y ralentir la progression démographique et d'y renforcer le poids des cadres et professions intermédiaires ... et en corollaire d'amplifier la rurbanisation des communes périurbaines plus éloignées en y transformant le paysage social.

Une population particulièrement diplômée à Nantes et à Angers

Si l'on prend pour champ d'observation les personnes non scolarisées de plus de 15 ans, les villes principales abritent une proportion forte de titulaires d'un diplôme de niveau BAC+2 ou plus élevé : ceux-ci représentent plus de 25 % à Nantes et Angers, autour de 20 % dans les villes grandes et moyennes – un peu plus au Mans, à La Roche-sur-Yon et à Laval, un peu moins à Saint-Nazaire et Cholet.

A Ancenis et Clisson, cette proportion avoisine aussi les 20 %, alors qu'elle approche 15 % (tantôt plus, tantôt moins) dans les petites villes. A cette représentation plus ou moins forte de titulaires d'un BAC+2 ou plus est

associée une proportion plus ou moins faible de non-diplômés.

Entre les 22 villes, les disparités de répartition sont par ailleurs bien plus importantes pour ces catégories de population fortement ou faiblement diplômées que pour les catégories intermédiaires, titulaires de CEP, brevet des collèges, CAP, BAC général ou professionnel.

En revanche, la proportion de non-diplômés, voisine de la moyenne régionale dans les pôles littoraux et communes multipolarisées, est nettement plus élevée dans les pôles ruraux et l'espace rural.

Des disparités marquées dans la répartition des niveaux de formation des nouveaux arrivants

Dans les villes grandes et moyennes et plus particulièrement à Nantes, l'augmentation élevée du nombre de diplômés titulaires du BAC ou d'un diplôme de niveau supérieur s'accompagne d'une baisse assez conséquente – bien que moins massive - du nombre de personnes pas ou peu diplômées.

A Ancenis et Clisson, où la progression du nombre des plus diplômés est la plus forte, la baisse des effectifs pas ou peu diplômés apparaît en revanche très limitée voire inexistante.

Dans les villes et pôles du littoral, à la croissance également élevée du nombre de personnes diplômées se

juxtapose une croissance plus ou moins importante mais surtout très spécifique du nombre des pas ou peu diplômés.

Les petites villes tout comme les pôles ruraux, se caractérisent par un apport plus réduit de diplômés associé à un mouvement de baisse également limité de personnes peu diplômées.

Les effets générationnels ne sont pas anodins dans ces analyses, les retraités étant par nature beaucoup moins diplômés que les 15-30 ans.

Les progressions de population les plus élevées sur la période 1999–2006 sont imputables aux villes du littoral ; toutes les tranches d'âge, toutes les catégories socio-professionnelles, tous les niveaux de formation y participent. Les villes littorales sont les seules à enregistrer un apport significatif de personnes dont la formation n'excède pas le baccalauréat ; concernant les actifs, il s'agit - on l'a vu - d'un phénomène récent. Le rythme de progression est cependant un peu plus faible à Beauvoir sur Mer ainsi qu'à Saint Jean de Monts en raison d'un moindre attrait pour les jeunes actifs et leur famille, pour les cadres et professions intermédiaires, pour les personnes ayant un niveau de formation initiale plus important, ces villes étant au contraire davantage prisées par les (nouveaux) employés et ouvriers et autant par les (nouveaux) retraités.

Sans atteindre les niveaux des précédents, les rythmes de progression démographique des pôles sous influence d'une ville de rang supérieur, particulièrement de Nantes, sont supérieurs à la moyenne régionale. La contribution particulière des cadres et professions intermédiaires d'âge médian explique le niveau plus élevé des pôles proches de Nantes ; les autres tranches d'âge ainsi que les autres CSP hormis les ouvriers contribuent par ailleurs au niveau constaté, un peu en retrait des villes littorales. Dans ces villes, le nombre de personnes non titulaires d'un baccalauréat reste à peu près stable, la croissance démographique est donc absorbée par des personnes de formation supérieure.

Dans les plus grandes villes, les rythmes de croissance sont assez voisins de la moyenne régionale. A Nantes, les cadres et professions intermédiaires participent davantage que dans les autres villes grandes et moyennes à une progression démographique que freine notablement la diminution des effectifs les moins formés.

C'est dans les petites villes et pôles ruraux à l'écart des plus grandes villes que les progressions sont les plus limitées, ces villes s'avérant moins attractives pour la plupart des catégories de populations à l'exception des plus âgées, et notamment pour les moins formés.

6 - LES REVENUS

La connaissance des salaires et des retraites, bien que ceux-ci ne constituent pas la totalité des revenus, est essentielle pour apprécier la contribution des résidents à l'économie locale. Ce chapitre aborde pour 2007 les revenus, salaires et retraites, des villes grandes et moyennes, des petites villes, des pôles littoraux et des pôles ruraux. Les villes sont enfin classées en trois catégories selon le rythme de croissance et l'origine des revenus.

Salaires et retraites couvrent 85 à 90 % des revenus déclarés

Le plus souvent, quelle que soit l'échelle considérée, les salaires et retraites couvrent entre 85 et 90 % des revenus déclarés au titre de l'impôt sur le Revenu des Personnes Physiques.

Le reste de ces revenus, composé des bénéfices (revenus mixtes des entrepreneurs individuels) d'une part, de revenus du patrimoine (revenus des capitaux fonciers et immobiliers) d'autre part, n'est pas disponible à l'échelle des pôles secondaires (donc hors aires urbaines).

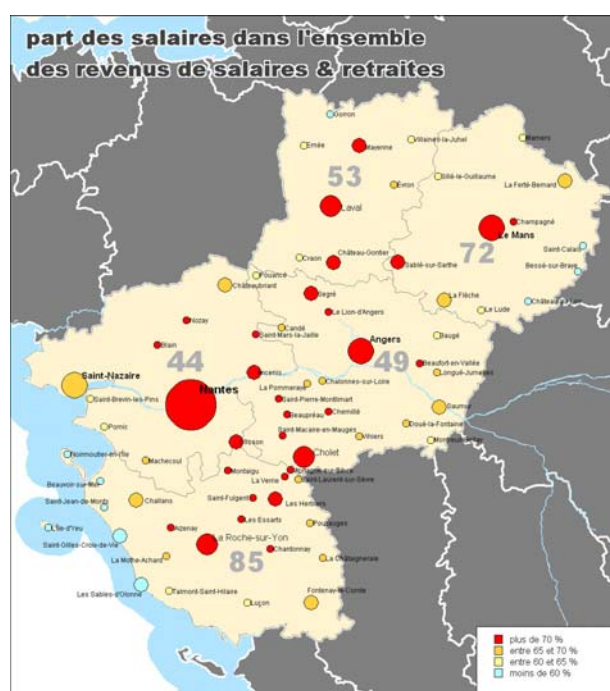
Il faut savoir que ce « reste » est plus important dans les zones rurales où les bénéfices (souvent agricoles) occupent une part prépondérante, mais avec les aléas qui pèsent sur une partie de la population agricole. Il est également plus fort dans les zones littorales où les revenus non salariaux et du patrimoine sont un peu plus élevés ; il est plus faible dans les zones urbaines.

Le fait d'ignorer cette catégorie de revenus conduit par conséquent à leur sous-estimation, certes modérée en

zones rurales et littorales, mais a priori plus forte qu'en zone urbaine.

Le niveau de revenu, sa nature (essentiellement sous forme de salaires et de retraites), le niveau démographique des populations présentes, à commencer par celui des populations résidentes, contribuent diversement au volet résidentiel de l'économie locale. A ces différences de niveau et de nature de revenu sont aussi associées des différences de besoins auxquelles doivent répondre les politiques publiques et privées mises en oeuvre.

En 2007, sur les 72 territoires étudiés, les salaires et retraites représentent près de 70 % des revenus salariaux et retraites perçus par les ressortissants, les retraites un peu plus de 30 %. Le montant moyen par foyer fiscal des salaires déclarés est supérieur de 30 % à celui des retraites, mais cette moyenne masque une échelle d'écart allant selon les villes de 0 à 50 %.



Villes grandes et moyennes : des revenus - plus ou moins - élevés, Nantes en tête

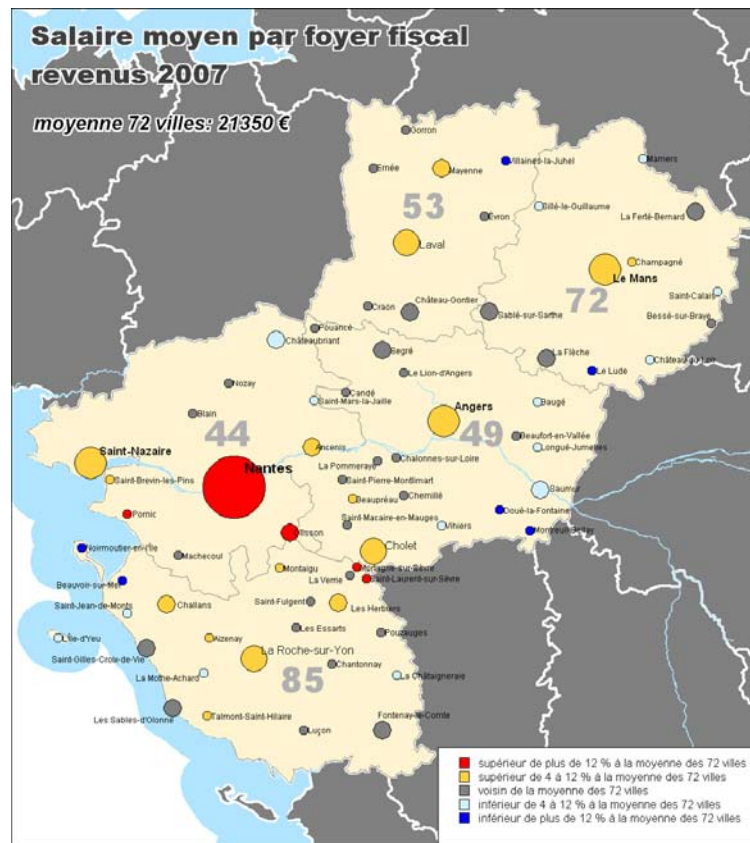
Le poids des salaires dans l'ensemble des revenus de salaires et retraites des villes grandes et moyennes est important (71 à 76 %). Il est plus faible (66 %) dans l'aire urbaine de Saint-Nazaire où le poids des retraités résidant sur la côte (La Baule, Pornichet) est très élevé.

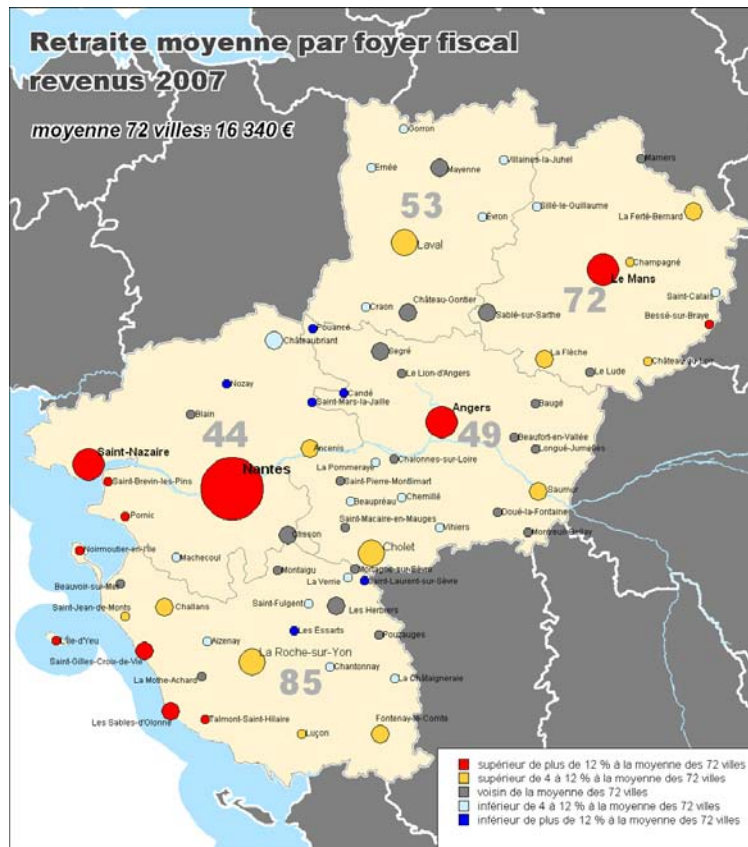
Nantes se distingue de toutes les autres villes par un niveau moyen élevé des salaires de ses habitants. Il figure également dans le groupe de tête pour celui des retraites.

Les autres grandes villes offrent un niveau assez homogène des retraites. Le salaire moyen est légèrement plus faible à Saint-Nazaire notamment.

Les niveaux de salaires des résidents de villes moyennes sont comparables à ceux des grandes villes autres que Nantes. Celui des retraites y est en revanche plus faible, particulièrement à La Roche-sur-Yon.

Nantes et, à un niveau moindre, La Roche-sur-Yon, économiquement dynamiques, se caractérisent en outre par un écart salaires – retraites plus marqué (au profit des premiers). Cependant, à chacune des villes grandes et moyennes sont associés des niveaux de revenus tant salariaux que de retraites plus ou moins sensiblement supérieurs à la moyenne des villes ligériennes.





Petites villes : une part plus forte de retraites

Les Sables d'Olonne et Saint-Gilles-Croix-de-Vie, villes littorales, se démarquent nettement par le faible poids des salaires (54 %) imputable à la fois à la proportion importante de retraités parmi les foyers fiscaux et au niveau élevé de leurs pensions – alors que celui des salaires se situe dans la moyenne des villes de la région : ce décalage induit un faible écart de niveaux salaires – retraites.

Le poids des salaires dépasse 65 % dans toutes les autres petites villes et même 75 % à Ancenis, Les Herbiers et Clisson.

En dehors de Clisson - surtout - et dans une moindre mesure d'Ancenis et de Mayenne où ils sont élevés, les niveaux de salaires sont voisins de la moyenne. Clisson fait en outre partie de la dizaine de villes enregistrant le plus fort écart de niveaux salaires – retraites.

Bien qu'inférieur à celui des villes littorales, le niveau des retraites est relativement élevé à Challans et Saumur. Il est voisin de la moyenne des villes de la région dans les autres petites villes, sauf Châteaubriant où il est plus faible.

Pôles littoraux : des retraites généralement élevées, des salaires variables

Dans les pôles littoraux comme iliens, le poids des salaires dans l'ensemble des revenus de salaires et retraites est faible (entre 53 et 62 %). On retrouve là les caractéristiques déjà observées pour les Sables-d'Olonne et Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

Sans jamais être élevée, l'amplitude salaires – retraites est tantôt comparable à celle des deux villes littorales, tantôt un peu plus élevée.

Nonobstant leur caractère littoral, ces pôles forment un ensemble hétérogène. Plus que les retraites, les salaires participent à ces différences. En dehors de Beauvoir-sur-Mer où il est faible, le niveau des retraites y est en effet élevé avec un pic absolu à Pornic. Dans ce pôle, les salaires sont également importants ; ils sont moindres à Saint-Brevin-les-Pins et Talmont-Saint-Hilaire, et tombent nettement sous la moyenne régionale ailleurs.

Pôles ruraux : des retraites modestes, des salaires variables

Rares sont les pôles ruraux dont les ressortissants disposent de revenus importants : lorsqu'ils ne sont pas dans la moyenne, les niveaux de retraites sont en effet des plus modestes. Comme pour les pôles littoraux, ce sont les salaires qui au sein de la catégorie créent les

différences, que l'on retrouve également dans les contributions respectives des salaires et retraites aux revenus et qui sont le résultat manifeste des influences de villes de rang supérieur.

Trois groupes de villes selon le rythme de progression et l'origine des revenus

Entre 2002 et 2007, les revenus exprimés en volume ont à des rythmes différents crû dans toutes les villes ligériennes. Dans une ville sur trois, les salaires ont constitué le principal facteur de cette progression, dans deux villes sur trois, ce sont les retraites.

Premier groupe

Les plus fortes progressions réelles en volume de revenus (entre 3 et 6 % par an dans 21 villes, moyenne 4 %) sont à mettre au crédit d'Angers, d'Ancenis, de Clisson, des 3 petites villes et 5 pôles littoraux ou rétro-littoraux, ainsi que d'une dizaine de pôles ruraux situés dans l'orbite de Nantes, d'Angers ou de La Roche-sur-Yon : il s'agit donc de villes relevant très largement du type 3 de la typologie exposée dans la synthèse.

Dans les villes et pôles du littoral, les retraites expliquent plus de la moitié de la croissance des revenus ; ailleurs, ce sont les salaires qui en constituent la principale composante. Dans toutes les villes de ce groupe, on observe une progression des niveaux moyens à la fois de salaires (+ 0,7 % par an) et de retraites (+ 1,6 % par an) ;

elle se combine à une progression marquée du nombre de foyers fiscaux (+ 2,5 % par an).

Deuxième groupe

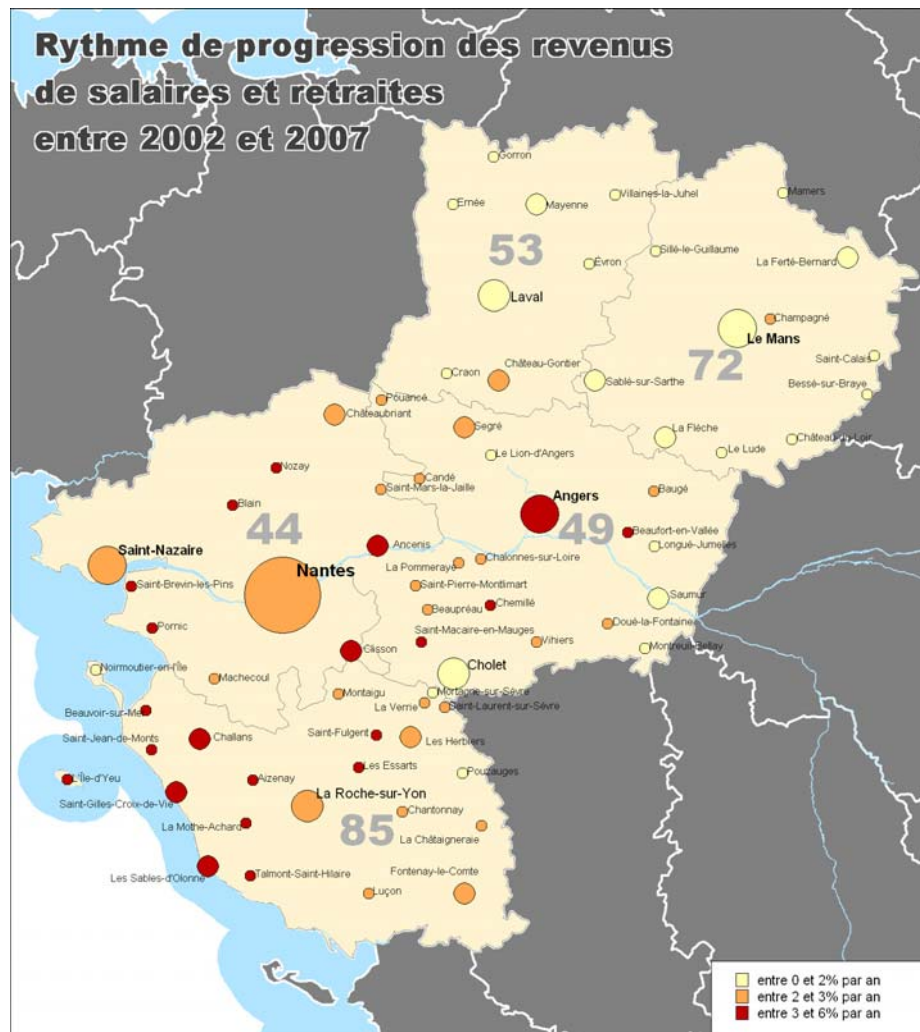
A l'opposé, les plus faibles progressions de revenus (entre 0 et 2 % par an dans 25 villes, moyenne 1,3 %) sont le fait du Mans, de Laval et de Cholet, de Noirmoutier, ainsi que des pôles ruraux classés dans le type 4 et situés à l'est de « l'arc de développement » de la typologie exposée dans la synthèse.

Les retraites expliquent globalement près de 90 % de la croissance des revenus dont elles constituent partout le principal facteur et 1 fois sur 2 le facteur exclusif. Dans la moitié des villes, en effet, le niveau moyen de salaires baisse, matérialisant l'évasion de revenus plus élevés, dans l'autre, la progression faible ne dépasse que 2 fois 0,5 % par an ; le niveau moyen des retraites progresse de 1,5 % par an, donc dans une proportion comparable à celle du groupe précédent ; la progression limitée du nombre de foyers fiscaux (+ 0,4 % par an) contribue en outre à la progression faible du volume global des revenus.

Troisième groupe

Entre les deux précédents figure un groupe intermédiaire (progression des revenus entre 2 et 3 % par an pour 26 villes, avec une moyenne de 2,5 %). En font partie Nantes, Saint-Nazaire, La Roche-sur-Yon ainsi que 5 sur 15 des petites villes et 18 sur 43 des pôles ruraux. Ces derniers se situent aux marges des types 3 et 4 de la typologie exposée dans la synthèse (existence d'une faible influence urbaine).

Salaires et retraites contribuent à parts voisines à la croissance des revenus (léger avantage aux retraites). Les salaires moyens progressent très légèrement (+ 0,2 % par an) les retraites à peu près au rythme de celle des deux groupes précédents (+ 1,7 % par an) la croissance du nombre de foyers fiscaux se situe dans la moyenne des 72 villes (1,3 % par an).



Hiérarchie des salaires et retraites au sein des revenus 2007 par foyer fiscal

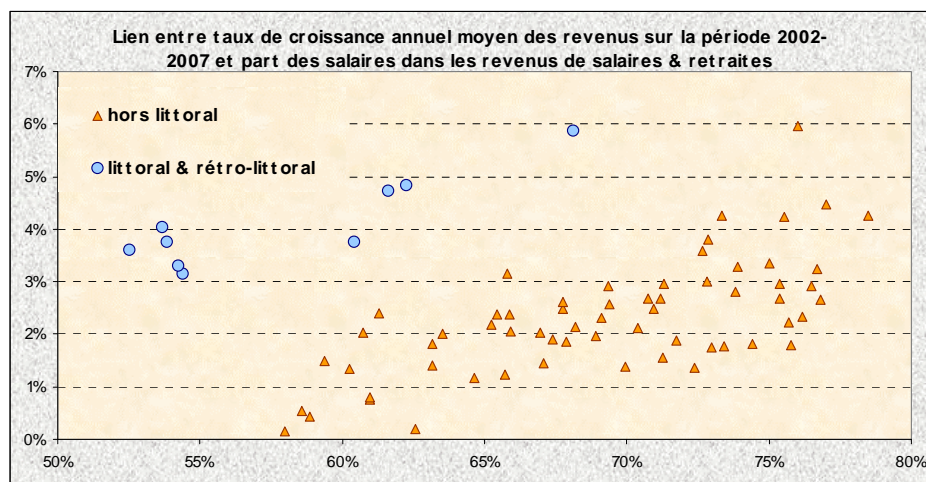
Niveaux salaires / retraites	salaire faible	salaire plutôt faible	salaire moyen	salaire plutôt élevé	salaire élevé
retraite élevée		L'île-d'Yeu	Les Sables-d'Olonne Saint-Gilles-Croix-de-Vie	Angers, Le Mans, Saint-Nazaire, St-Brevin-les-Pins, Talmont-St-Hilaire	Nantes Pornic
retraite plutôt élevée	Noirmoutier-en-l'île	Saumur, Château-du-Loir, St-Jean-de-Monts	La Ferté-Bernard, La Flèche, Bessé-sur-Braye, Luçon	Laval, Cholet Challans, Champagné	
Retraite moyenne	Doué-la-Fontaine, Le Lude, Montreuil-Bellay, Beauvoir-sur-Mer	La Mothe-Achard Longué-Jumelles Mamers	Château-Gontier, Fontenay-le-Comte, Sablé/Sarthe, Segré, Chalonnes-sur-Loire, Pouzauges, St-Macaire-en-Mauges, St-Pierre-Montlimart	La Roche-sur-Yon Ancenis Mayenne Montaigu	Clisson Mortagne/Sèvre
retraite plutôt faible	Villaines-la-Juhel	Châteaubriant, Baugé Saint-Calais, Sillé-le-Guillaume, Vihiers	Beaufort-en-Vallée, Blain, Chantonay, Chemillé, Craon, Ernée, Évron, La Pommeraye, La Verrie, Le Lion-d'Angers, Machecoul, Saint-Fulgent	Les Herbiers Aizenay Beaupréau	
retraite faible		La Châtaigneraie Saint-Mars-la-Jaille	Candé, Gorron, Les Essarts, Nozay, Pouancé		St-Laurent/-Sèvre

Le tableau ci-dessus croise les niveaux de retraite et de salaire. La meilleure position est celle de la case en haut à droite (salaire et retraite élevés). C'est celle de Nantes et Pornic. La position la plus défavorable est celle de la case en bas à gauche (retraite et salaire faibles)

Les revenus des foyers fiscaux reposent principalement sur les salaires et dans une moindre mesure les retraites. Leur volume, essentiel pour l'économie résidentielle locale, progresse à la fois par la croissance du nombre de titulaires et par celle du revenu moyen de chacun d'eux.

Les salaires sont proportionnellement plus importants dans les aires urbaines et les pôles ruraux les plus soumis à leur influence. Sans jamais en constituer la source principale, les retraites occupent une part plus conséquente dans les villes du littoral où leur niveau est élevé d'une part, dans les pôles ruraux échappant à l'influence urbaine avec un niveau plus faible d'autre part.

Le rythme de progression du volume de revenus est clairement corrélé avec la représentation des salaires : les revenus croissent davantage là où vont les salaires, en l'occurrence dans les aires urbaines et les pôles sous dépendance (cf graphique annexe). Pour autant, les villes littorales se distinguent nettement en raison d'un rythme de croissance supérieur des revenus résultant à la fois de la forte croissance d'une population mixte de salariés et de retraités – et plus seulement de retraités – et de revenus individuels plus élevés.



7 – LA MOBILITE RESIDENTIELLE

Ce chapitre a pour but d'étudier la mobilité externe (la population qui vient résider dans la région) et interne (la population qui a changé de résidence à l'intérieur de la région) entre 1999 et 2006. Les indicateurs utilisés sont :

- le taux de mobilité extra-régionale ou externe qui correspond à la proportion, parmi les personnes de plus de 5 ans, de celles qui ne résidaient pas dans la région 5 ans plus tôt ;
- le taux de mobilité intra-régionale ou interne qui correspond à la proportion, parmi les personnes de plus de 5 ans, de celles qui ne résidaient pas dans leur ville ou pôle de résidence actuelle, 5 ans plus tôt, tout en résidant dans la région.

Forte mobilité extra-régionale sur le littoral et à Nantes, plus importante pour les chômeurs, moins pour les retraités

Sur la région, le taux de mobilité extra régionale s'élève à 7,9 %. Il est de 8,1 % sur l'ensemble des 72 pôles, et de 7,3 % sur l'espace complémentaire.

On note d'importantes disparités d'attraction selon la CSP : 4 % pour les retraités, 9 % pour les actifs occupés, 16 % pour les chômeurs. Des écarts importants existent également concernant la ville d'accueil : 11,4 % pour les pôles littoraux, 9,5 % pour Nantes, moins de 8 % pour les autres aires urbaines et pôles ruraux, sauf près du littoral et des franges régionales.

La contribution des retraités à la mobilité externe est faible dans les villes grandes et moyennes (moyenne : 0,7 %, Nantes : 0,6 %). Elle est un peu plus élevée dans les petites villes et pôles ruraux (moyenne : 1,6 %), mais avec d'importantes disparités, et atteint son maximum sur les pôles littoraux (moyenne : 4,4 %). Les retraités y sont à l'origine des records locaux de mobilité externe globale.

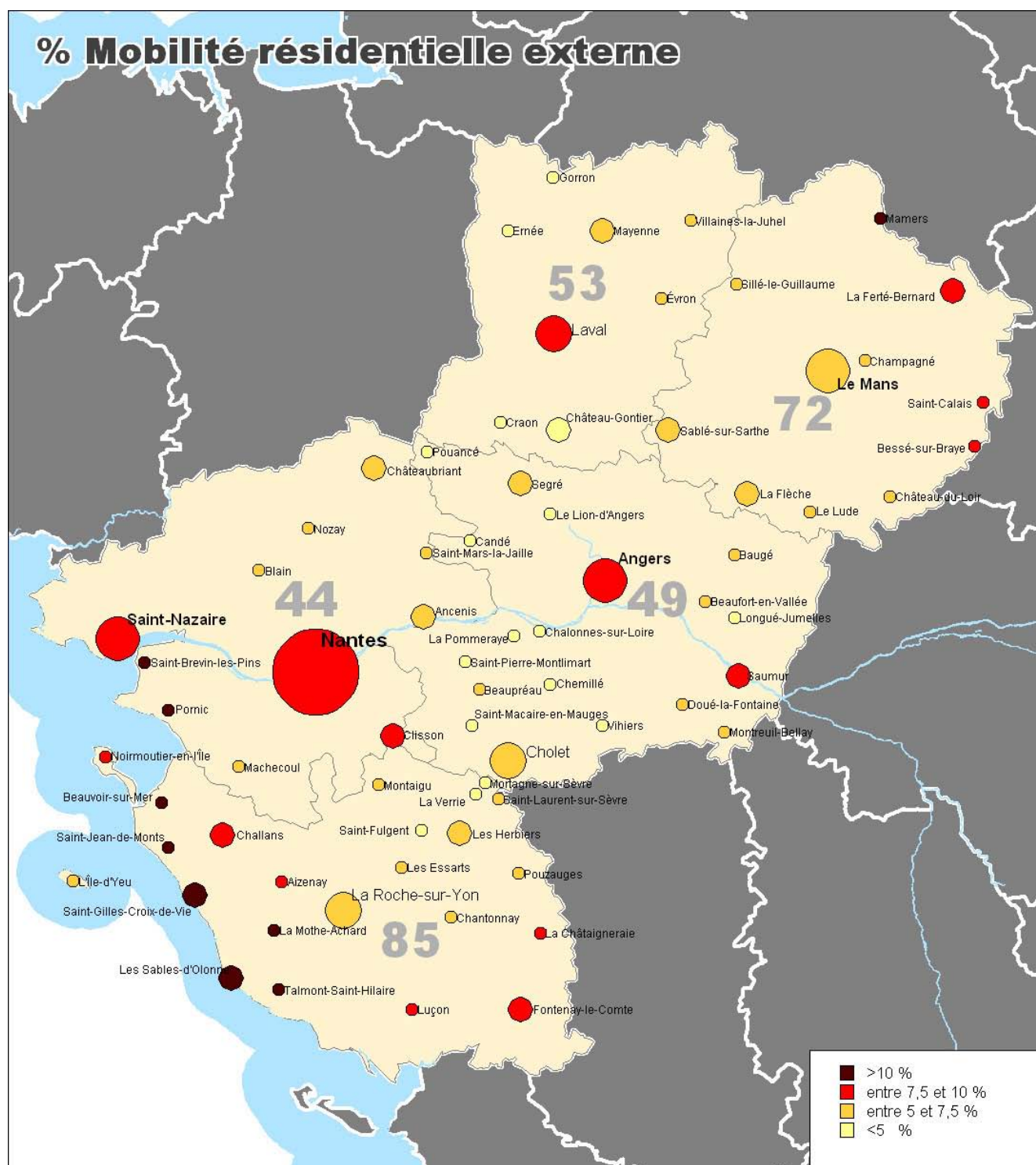
Dans l'ensemble sensiblement plus élevée, la contribution des actifs occupés atteint son maximum (8 % sur les 9,5 % de la commune) à Nantes, oscille en moyenne entre 5,5 et 6,5 % dans les autres catégories

de villes et pôles littoraux, mais tombe à 4,5 % sur l'ensemble des pôles ruraux.

Structurellement plus faible, la contribution des chômeurs est plus homogène (moyenne : 0,7 %), Nantes arrive cependant logiquement au-dessus de la moyenne (0,9 %).

Partout (à l'exception de Saint-Gilles-Croix-de-Vie et de deux pôles littoraux) les actifs occupés constituent la composante principale de migrants extra-régionaux, mais la proportion, voisine de 50 % près du littoral, monte à plus de 80 % dans plusieurs villes et pôles ruraux.

Les 4 régions contiguës aux Pays de la Loire représentent 35 % des migrants extra-régionaux avec des pointes au-delà de 40 % voire 50 % dans les villes excentrées de la région et des creux en-deçà de 25 % sur le littoral. L'Ile-de-France représente 30 % des arrivées avec des pointes à plus de 35 % sur le littoral et à près de 35 % sur Nantes, et moins de 30 % ailleurs. Les autres régions de France et l'étranger contribuent respectivement à hauteur de, 30 % et 5 %, avec une distribution plus homogène sur le territoire régional.



Une mobilité intra-régionale nettement plus profitable aux pôles secondaires

Le taux de mobilité intra régionale s'élève à 7,2 % sur l'ensemble des 72 pôles, il se révèle donc dans l'ensemble légèrement inférieur au taux de mobilité externe.

Les disparités de mobilité interne selon la situation par rapport à l'activité - 3,3 % pour les retraités, 8,5 % pour les actifs occupés, 10 % pour les chômeurs, sont un peu moins marquées que les disparités de mobilité externe. Cela tient à une moindre attraction des pôles régionaux

sur les actuels chômeurs qui résidaient antérieurement dans la région que sur ceux qui résidaient à l'extérieur.

En revanche, les disparités liées à la catégorie de villes d'attraction sont très prononcées : la mobilité externe l'emporte sur la mobilité interne très nettement à Nantes et dans une moindre mesure dans les autres grandes villes puis les pôles iliens, quelle que soit d'ailleurs la situation du référent vis-à-vis de l'activité (actif occupé, chômeur, retraité) ; la mobilité interne profite, elle, davantage aux villes de moindre importance, et donc principalement aux pôles littoraux et plus encore ruraux.

Comme pour la mobilité externe, les actifs occupés fournissent l'essentiel du contingent de personnes mobiles, dans des proportions plus élevées encore.

Il y a lieu de distinguer, parmi les migrants internes, ceux qui résidaient antérieurement dans une ville de la région autre que le pôle d'accueil, et ceux qui résidaient dans l'espace complémentaire. Globalement, les villes de la région autres que les villes d'accueil contribuent davantage que l'espace complémentaire aux migrations vers les villes d'accueil. Mais cette appréciation, pour être vraie à Nantes, dans les villes grandes et moyennes et dans les pôles littoraux, doit être fortement nuancée s'agissant des petites aires urbaines et pôles ruraux puisqu'elle ne s'y applique qu'une fois sur deux. De surcroît, l'espace complémentaire contribue fortement et bien plus encore que les villes à la forte mobilité interne au profit des pôles ruraux et intervient de façon non négligeable dans celle, également élevée, des pôles littoraux.

indicateurs de mobilité 2006	taux de mobilité externe	taux de mobilité interne	dont contribution des villes	dont contribution de l'espace complémentaire
Nantes	9,5	3,6	2,4	1,2
Grandes villes	7,5	4,9	3,1	1,9
Villes moyennes	7,1	7,4	4,3	3,1
Petites villes	8,1	9,7	5,5	4,2
Pôles ruraux	6,1	20,2	7,9	12,3
Pôles littoraux	11,4	15,8	11,7	4,1
Pôles iliens	7,5	6,2	3,5	2,7
Moyenne des territoires	8,1	7,2	4,0	3,2
Dont contribution des actifs occupés	6,3	5,8		
Dont contribution des chômeurs	0,8	0,5		
Dont contribution des retraités	1,0	0,9		

Lecture du tableau :

(en ligne) pour 100 personnes de plus de 5 ans résidant (en 2006) dans l'aire urbaine de Nantes, 9,5 résidaient 5 ans plus tôt à l'extérieur de la région et 3,6 résidaient dans la région mais ailleurs qu'à Nantes ; parmi ces-dernières, 2,4 résidaient dans une autre ville de la région et 1,2 dans l'espace complémentaire ;

(en colonne) pour 100 personnes de plus de 5 ans résidant (en 2006) dans l'un des 72 pôles de la région, 8,1 résidaient à l'extérieur de la région ; parmi ces-dernières, 6,3 étaient des actifs, 0,8 des chômeurs, 1,0 des retraités.

Entre villes, un bilan migratoire défavorable aux trois villes principales, favorable aux villes littorales et aux pôles ruraux sous influence

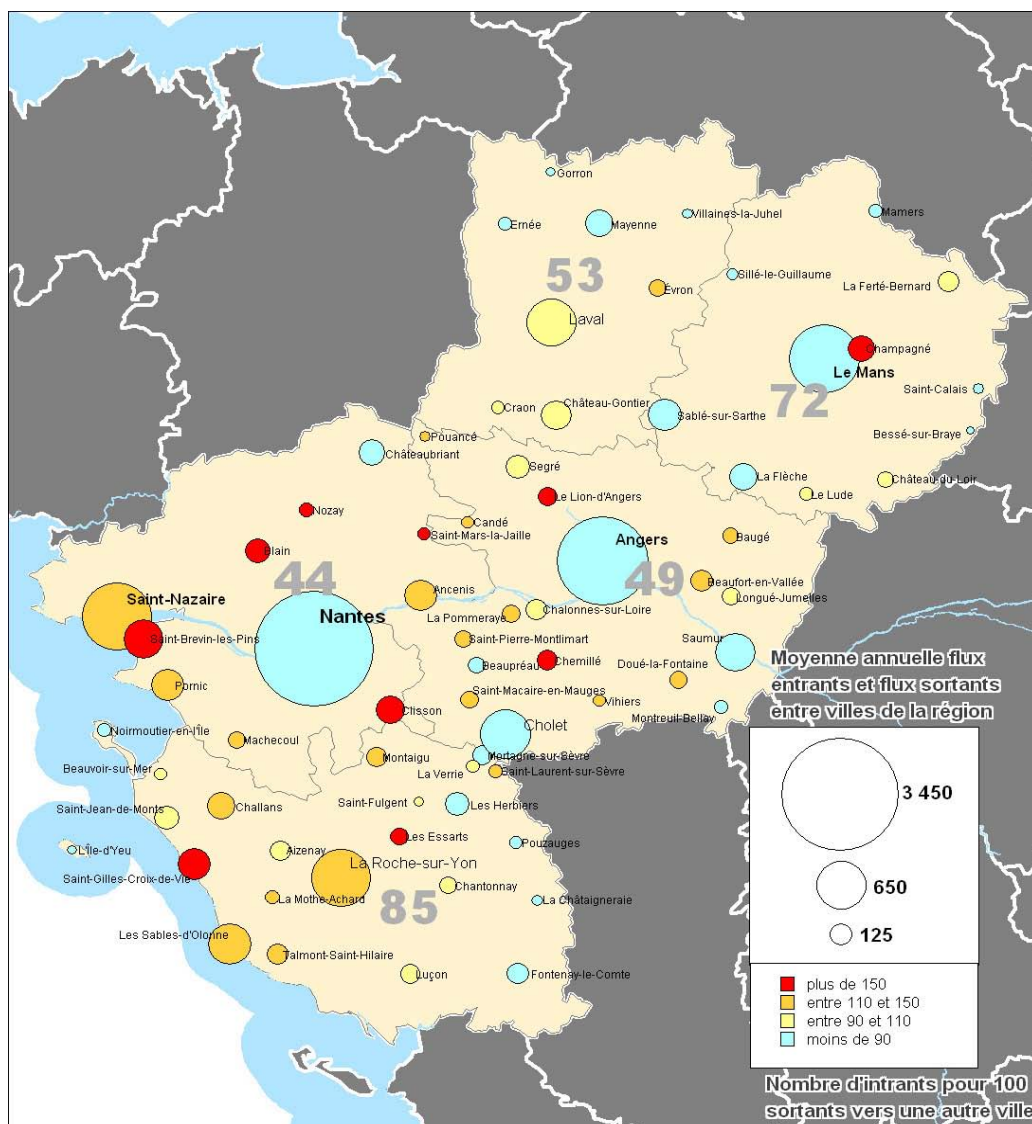
Les flux migratoires (entrants-sortants) générés par les villes sont significativement¹ déficitaires pour les trois plus importantes, Nantes, Angers, Le Mans, ainsi que pour certaines villes petites et moyennes (Cholet,

Châteaubriant, Fontenay-le-Comte, Les Herbiers, Mayenne, Saumur). Ils sont significativement¹ excédentaires pour les aires urbaines et pôles du littoral ou rétro-littoral tels que Pornic et surtout Saint-Brévin-les-Pins, ainsi que pour Ancenis et Clisson.

¹ En la circonstance, est considéré comme « significatif » tout flux de valeur absolue supérieure à 200

Pour la plupart des pôles ruraux et certains pôles littoraux caractérisés par des mouvements d'intensité moindre, le bilan n'est pas significatif ; il est cependant clairement négatif chez les pôles situés aux franges de la région et

iliens, clairement positif pour certains pôles ruraux sous influence d'une ville de rang supérieur – cas de Beaufort-en-Vallée, Blain, Champagné, Chemillé, Le Lion d'Angers et Les Essarts.



Source INSEE-RP 2006

Le renouvellement des populations est proportionnellement plus important dans les villes secondaires, pôles littoraux et ruraux. En effet, plus du quart des résidents (de plus de 5 ans) n'y habitaient pas cinq ans plus tôt, proportion qui tombe à « seulement » 1 sur 7 ou 8 pour les aires urbaines.

Les pôles ruraux offrent la particularité d'être surtout attractifs pour les populations des Pays de la Loire. Les grandes villes, Nantes en tête, captent prioritairement des populations extérieures à la région, alors que les petites aires urbaines et pôles littoraux attirent à parts voisines dans la région et à l'extérieur.

Les migrations interurbaines bénéficient principalement aux villes secondaires de Loire-Atlantique, de l'ouest du Maine & Loire et de l'ouest de la Vendée, qui profitent de l'attractivité du littoral, de celles de Nantes et dans une moindre mesure d'Angers. A l'opposé, le bilan migratoire est généralement défavorable, parfois modérément favorable aux villes sises plus à l'est de la région, quelle qu'en soit la taille, Champagné dans la Sarthe et dans une moindre mesure Evron en Mayenne faisant figure d'exception.

8 – LA MOBILITE PROFESSIONNELLE

La mobilité professionnelle sera étudiée principalement à travers la polarisation de l'emploi, l'impact de la polarisation sur la localisation de la population active, l'impact des variations d'emplois sur la localisation de la population active. Seront également examinés : la localisation des créations d'emplois, la relation entre création d'emplois et progression du nombre d'actifs selon les territoires, le renforcement de la spécialisation économique des pôles avec en parallèle l'émergence d'une déspecialisation au profit des ménages.

L'évolution spatialisée de l'emploi : Nantes accapare une polarisation croissante

Le phénomène de polarisation, à savoir la captation par les villes et pôles d'une part de plus en plus importante de l'emploi régional, est évidente dans les Pays de la Loire.

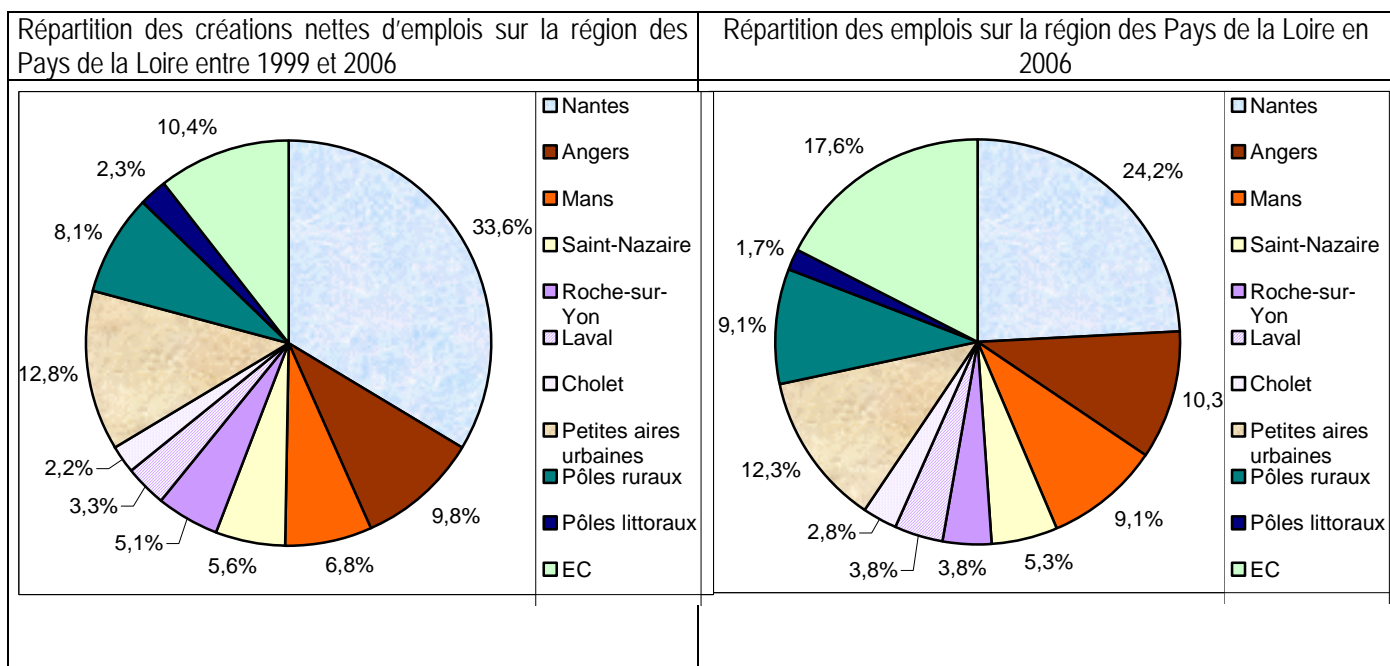
Les 72 territoires réunissent 81,4 % de l'emploi régional en 1999, 82,4 % 7 ans plus tard, en raison d'un niveau et d'un rythme de croissance de l'emploi (+ 158 000 soit +2,1 % par an) bien supérieur à celui de l'espace complémentaire (+18 480 soit +1,1 % par an).

La plupart des villes connaissent un rythme de croissance de l'emploi supérieur à celui de l'espace complémentaire, et donc contribuent à cette polarisation accrue. Seules 4 sur 15 des petites villes, 15 sur 43 des

pôles ruraux, 1 sur 5 des pôles littoraux et les deux pôles iliens n'entrent pas dans cette configuration.

Pour autant, si 50 des 72 territoires polarisent, l'intensité de cette polarisation est éminemment variable, et les créations d'emplois se concentrent massivement dans les villes les plus importantes.

C'est ainsi que sur la période 1999-2006, l'aire urbaine de Nantes a participé à elle seule à la création nette de près de 60 000 emplois, soit autant que les six autres villes grandes et moyennes réunies. Malgré un rythme de création parfois très élevé, en particulier près du littoral, les autres villes, petites aires urbaines, pôles ruraux et pôles littoraux réunis n'ont guère créé plus de 40 000 emplois.



L'impact des emplois sur la localisation des actifs occupés

Il convient d'étudier comment se traduit cette polarisation dans la localisation des actifs. En effet, depuis quatre décennies environ, lieux de travail et de résidence des actifs sont non seulement de plus en plus souvent différents mais encore de plus en plus éloignés l'un de l'autre.

Une création d'emplois sur un territoire donné peut certes encore se traduire par une localisation résidentielle sur ce même territoire, mais désormais lieu de travail et lieu de résidence sont le plus souvent découplés. Ainsi, de plus en plus d'actifs travaillent sur un territoire différent de celui sur lequel ils résident.

L'intensité des flux domicile-travail générés par ces mouvements conduit à une évolution proportionnée des jeux d'influences respectives (rayonnement/dépendance) entre territoires, consécutifs aux variations d'emplois.

Des territoires voient leur nombre d'emplois diminuer à court terme, mais le nombre d'actifs augmenter, or ceux-ci sont susceptibles par leur propension à consommer de créer de l'emploi à plus long terme (s'ils consomment sur leur territoire de résidence et non sur leur territoire de travail). Des territoires voient leur influence s'étendre sur d'autres, lesquels voient leur dépendance aux variations extérieures de l'emploi augmenter.

L'examen pour l'ensemble des Pays de la Loire et sur la période 1999–2006 de ce processus montre que si les flux migratoires internes aux territoires demeurent largement majoritaires, les progressions migratoires les plus fortes en rythme sont celles que drainent les créations d'emplois des villes de la région sur les actifs résidant ailleurs. Les flux internes aux villes comme à l'espace complémentaire progressent le plus modérément.

Migrations domicile-travail par type de territoire

Lieu de résidence	Lieu de travail	1999	2006	Taux de croissance moyen annuel
Ville	Même Ville	816 929	882 133	+ 1,1 %
Ville	Autre Ville	81 452	111 335	+ 4,6 %
Ville	Espace complémentaire	47 873	57 717	+ 2,7 %
Ville	Extérieur de la région	23 712	29 143	+ 3,0 %
Espace complémentaire	Ville	114 524	165 027	+ 5,4 %
Espace complémentaire	Espace complémentaire	185 834	189 430	+ 0,3 %
Espace complémentaire	Extérieur région	19 613	24 859	+ 3,4 %
Population active occupée		1 289 937	1 459 643	+ 1,7 %
Extérieur région	Ville	26 954	39 867	+ 5,8 %
Extérieur région	Espace complémentaire	2 831	8 168	+ 16 %
/	Emplois sur la région	1 276 397	1 453 677	+ 1,9 %

La dépendance des villes de la région aux emplois offerts par l'extérieur, mesurée par la part de leurs actifs occupés résidents qui travaillent en dehors d'elles, varie :

- en fonction directe des rayonnements respectifs des autres villes de la région, de l'espace complémentaire et de l'extérieur de la région : l'intensité de ce rayonnement est liée à la proximité et à l'importance de ces sources ;
- en fonction inverse du rayonnement local : bien évidemment, plus l'offre d'emplois locale est élevée, moins le recours des actifs aux emplois de l'extérieur est important.

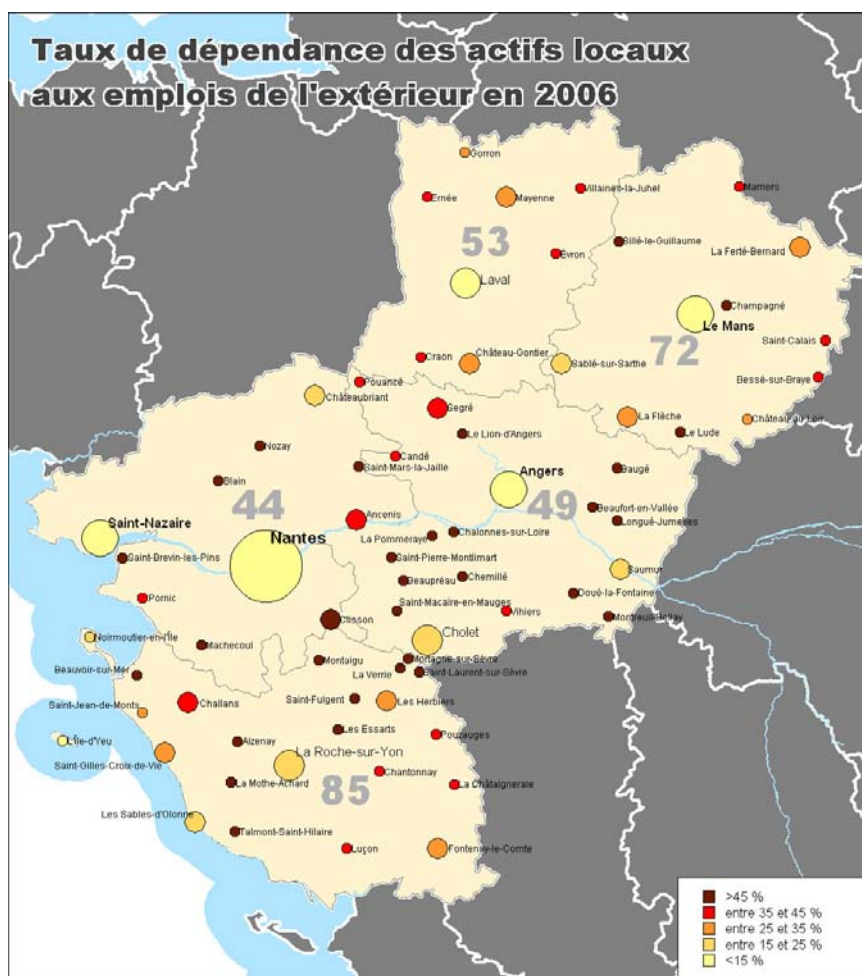
Dans les Pays de la Loire, en 2006, le taux de dépendance moyen des 72 villes et pôles de la région à l'emploi extérieur au sens large (autres villes de la région, espace complémentaire et extérieur de la région) s'élève à 40 %, mais cette moyenne recouvre de très grandes variétés de situation, entre 69 % (Saint-Macaire-en-Mauges) et 9 % (Nantes), et même exceptionnellement 5 % à l'île d'Yeu, chiffre révélateur du caractère très particulier de la situation purement insulaire. En effet, Noirmoutier, reliée au continent, est à 21 %.

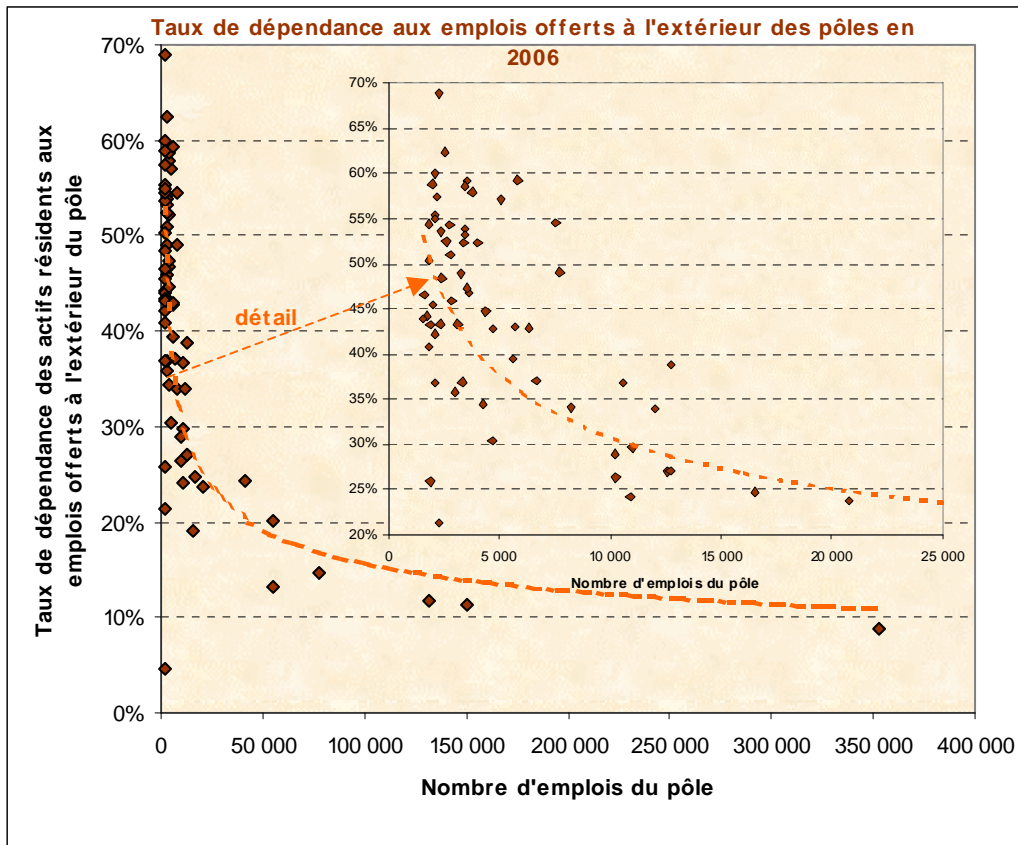
Le taux de dépendance à l'emploi extérieur

Les taux de dépendance à l'emploi extérieur des principales villes sont relativement bas et s'expliquent principalement par une structure étendue en nombre de communes qui maximise les mouvements internes. Les taux de dépendance des pôles offrant un faible nombre d'emplois (ordre de grandeur : moins de 10 000) sont en revanche plus élevés et surtout extrêmement variables. L'amplitude mini-maxi ne dépasse pas une quinzaine de points au sein des villes grandes et moyennes regroupées, elle atteint ou dépasse trente points dans les petites villes et pôles littoraux, et même quarante parmi les pôles ruraux :

- Le taux de dépendance moyen à l'emploi offert par l'extérieur de la région est de 3 %. La proportion dépasse 5 % dans une quinzaine de villes situées aux franges de la région qui toutes sont des petites villes (4 sur 15) ou des pôles ruraux (11 sur 43), et donc de faibles pourvoyeurs d'emplois. Elle dépasse même 15 % à Bessé-sur-Braye et Mamers, deux pôles ruraux ;

- Le taux de dépendance moyen à l'emploi offert par l'espace complémentaire est de 13 %, mais la proportion dépasse 15 % (allant jusqu'à plus de 25 %) dans 17 villes, 1 petite ville (Les Herbiers), 1 pôle littoral (Beauvoir-sur-Mer), mais surtout 15 sur 43 (plus du tiers) des pôles ruraux, très caractéristiques donc de cette dépendance à l'espace complémentaire ;
- Le taux de dépendance moyen à l'emploi offert par d'autres villes de la région est de 24 %, nettement plus élevé par conséquent ; il dépasse 15 % dans 48 villes, 9 sur 15 petites villes, 34 sur 43 pôles ruraux et les 5 pôles littoraux. Il dépasse 25 % dans 2 petites villes, 27 pôles ruraux, 4 pôles littoraux ; il atteint des proportions record (plus de 45 %) dans 6 pôles ruraux : Aizenay, Beaufort-en-Vallée, La Mothe-Achard, Le Lion d'Angers, Mortagne-sur-Sèvre, Saint-Macaire-en-Mauges, ainsi que 2 pôles littoraux, Saint-Brévin-les-Pins et Talmont-Saint-Hilaire





Au total, si l'on positionne à 15 % le seuil « significatif » de dépendance des villes à l'emploi extérieur, on observe que :

- le taux de dépendance à l'emploi extérieur toutes composantes confondues se révèle relativement faible dans les villes grandes et moyennes – seules La Roche sur Yon et Cholet dépassent ce ratio de 15 % tout juste atteint par Saint-Nazaire ; seule en outre la dépendance de La Roche-sur-Yon et de Cholet à l'égard d'autres pôles urbains dépasse 10 % tout en se situant en-deçà de 15 % (celle de Saint-Nazaire est estimée entre 7 et 8 %) ;
- une majorité de petites villes en revanche se révèle dépendante de l'emploi offert par d'autres, la dépendance à l'espace complémentaire étant généralement moindre ;
- Les pôles ruraux sont plus ou moins dépendants, mais le moins dépendant d'entre eux (Gorron) est plus dépendant que n'importe quelle ville grande ou moyenne. Il n'est pas rare

en revanche que certains pôles ruraux soient dépendants à la fois de l'espace complémentaire et de villes de rang supérieur voire, ponctuellement, de l'extérieur de la région ;

- les niveaux moyens de dépendance globale à l'extérieur des pôles ruraux et littoraux sont très comparables (et proches de 50 %). Néanmoins, la dépendance des pôles littoraux est bien plus forte vis-à-vis des villes que celle des pôles ruraux qui la doivent principalement à l'espace complémentaire.

De façon générale, la propension d'un pôle à bénéficier des retombées des emplois existants ou des créations d'emplois sur un autre pôle dépend aussi de leur proximité.

Relation par catégorie de villes entre nombre d'emplois et taux de dépendance à l'extérieur

Catégorie	Nombre d'emplois totaux 2006 par ville (en milliers)			Taux de dépendance à l'extérieur		
	minimum	maximum	moyen	minimum	maximum	moyen
Nantes			350			9
Grandes villes	77	150	120	11	15	12
Villes moyennes	41	55	50	13	24	19
Petites villes	6,5	21	12	18	55	31
Pôles ruraux	1,5	7,8	3	26	69	48
Pôles littoraux	1,6	5,8	4	30	59	47
Pôles iliens	1,8	2,2	2	5	21	13

L'impact des variations d'emplois sur l'évolution de la localisation des actifs occupés

Par tautologie, toute variation (en plus ou en moins) du niveau de l'emploi entraîne une variation équivalente de population active occupée.

Pour autant, cette assertion, vraie globalement, est remise en cause localement par la dépendance à géométrie variable entre lieu de résidence et lieu de travail, telle que précédemment mise en évidence sur les Pays de la Loire.

La propension à l'exurbanisation des actifs travaillant dans toute ville fait que seule une partie des emplois créés se traduit localement en actifs occupés. Il en résulte que, indépendamment de toute pénétration extérieure, le simple maintien du nombre d'actifs passe par la création d'un nombre d'emplois équivalent à la disparition d'actifs induite par l'exurbanisation. toute absence de création, a fortiori la perte d'emplois conduit à une baisse plus conséquente encore du nombre d'actifs. A contrario et en contrepartie, l'extérieur de la ville qui crée l'emploi reçoit l'arrivée d'actifs sans qu'en la circonstance une création d'emplois locale n'en soit à

l'origine.

Ce mouvement d'actifs vers l'extérieur admet un mouvement inverse de même nature mais pas nécessairement de même ampleur de l'extérieur vers la ville concernée. Ces entrées et sorties aboutissent à un solde qui peut être nul ou fortement déséquilibré entre les territoires.

Toutefois, s'il est vrai que des emplois créés dans l'espace complémentaire s'accompagnent aussi de l'arrivée d'actifs dans les villes, une telle occurrence ne peut induire de mouvements équivalents, tant sont sans commune mesure les créations d'emplois respectives de l'espace complémentaire et des villes (rapport de 1 à 8).

Partant de ces constatations basiques, il s'agit maintenant d'examiner comment se matérialisent dans l'espace ligérien ces divers jeux d'influences en analysant les contributions respectives des variations d'emplois des différentes composantes territoriales à l'évolution spatiale de localisation des actifs.

Création d'emplois et progression du nombre d'actifs

Globalement, les créations d'emploi sont en nombre suffisant dans les principales villes et dans les pôles littoraux pour y induire une progression du nombre d'actifs.

Elles sont insuffisantes pour qu'il y ait progression du nombre d'actifs dans la plupart des pôles ruraux.

La contribution des emplois créés entre 1999 et 2006 à la variation locale du nombre des actifs est *significativement*

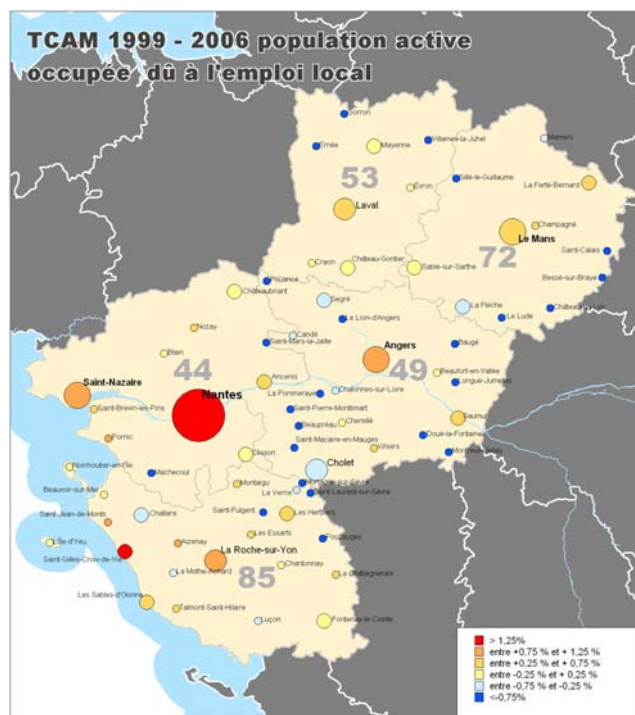
positive (supérieure à 0,5 % par an) pour 16 des 72 villes et pôles, à savoir l'ensemble des villes grandes et moyennes à l'exception de Cholet, soit 6 sur 7 d'entre elles, 2 des 15 petites villes, 4 des 43 pôles ruraux et 4 des 5 pôles littoraux.

Elle est *élevée (supérieure à 1 % par an)* pour Angers, Saint-Nazaire, La Roche-sur-Yon, Aizenay, elle devient même très élevée à Nantes ainsi qu'à Saint-Gilles-Croix-de-Vie où elle dépasse 1,5 %.

La contribution des emplois créés entre 1999 et 2006 à la variation locale du nombre des actifs est *significativement négative (inférieure à - 0,5 % par an)* pour 29 des 72 villes, 1 petite ville ainsi que 28 des 43 pôles ruraux parmi lesquels 21 assujettis à une contribution inférieure

à -1 % par an subissent une forte perte d'autonomie.

Ailleurs (27 villes avec une forte proportion de petites villes), l'incidence est relativement faible, *non significative au seuil retenu de 0,5 % par an*.



Taux de croissance moyen annuel de la population active occupée 1999-2006 dû à la variation d'emplois locaux

Taux (%)	Inférieur à -1	entre -1 et -0,5	Non significatif	de 0,5 à 1	supérieur à 1
Grandes villes				Le Mans	Nantes, Angers, Saint-Nazaire
Villes moyennes			Cholet	Laval	La Roche-sur-Yon
Petites villes		La Flèche	Ancenis, Challans, Châteaubriant, Château-Gontier, Clisson, Fontenay-le-Comte, Les Herbiers, Mayenne, Les Sables-d'Olonne, Sablé-sur-Sarthe, Saumur, Segré	La Ferté-Bernard	Saint-Gilles-Croix-de-Vie
Pôles littoraux			Beauvoir-sur-Mer, L'Île-d'Yeu, Noirmoutier-en-l'Île	Pornic, Saint-Brevin-les-Pins, Saint-Jean-de-Monts, Talmont-Saint-Hilaire	
Pôles ruraux	Baugé, Beaupréau, Bessé-sur-Braye, Château-du-Loir, Doué-la-Fontaine, Ernée, Le Lude, Longué-Jumelles, Machecoul, Montreuil-Bellay, Montagne-sur-Sèvre, Pouancé, Pouzauges, Saint-Fulgent, Saint-Laurent-sur-Sèvre, Saint-Macaire-en-Mauges, Saint-Mars-la-Jaille, Saint-Pierre-Montlimart, Sillé-le-Guillaume, Villaines-la-Juhel	Candé, Gorron, La Pommeraye, La Verrie, Le Lion-d'Angers, Luçon, Mamers	Beaufort-en-Vallée, Blain, Chalonnes-sur-Loire, Champagné, Chantonnay, Chemillé, Craon, Évron, La Mothe-Achard, Montaigu, Nozay	La Châtaigneraie, Les Essarts, Vihiers	Aizenay

NB : dans chaque case du tableau, les villes sont classées par taux annuel moyen croissant, du plus faible au plus élevé – dans les deux colonnes de gauche, l'influence due à l'évolution des emplois locaux diminue, dans les deux de droite, elle augmente

Hors littoral, on peut estimer à environ 150 par an le seuil de créations d'emplois nécessaire au maintien du nombre des actifs. Un tel seuil favorise les villes qui pour la plupart satisfont cette condition (y compris la majorité des plus petites, et à commencer bien sûr par Nantes), et pénalise les pôles ruraux.

Sur le littoral, ce seuil est difficile à évaluer en raison du nombre limité de pôles concernés. On note néanmoins qu'il est sensiblement plus bas et que, pour un nombre équivalent de créations d'emplois, le TCAM (taux de croissance annuel moyen) de population active occupée induit par celles-ci serait d'emblée supérieur de 0,5 % à 1,0 % par an sur un pôle littoral à ce qu'il serait sur un pôle rural, soulignant les importantes disparités de capacité à retenir des actifs entre ces deux catégories de pôles.

L'incidence des variations de l'emploi offert par l'extérieur d'origine et d'intensité diverses

On a vu plus haut que la dépendance des villes ligériennes à l'emploi offert par l'extérieur réunissait trois composantes à savoir, l'emploi offert par l'extérieur de la région des Pays de la Loire, l'emploi offert par l'espace complémentaire et, l'emploi offert par un autre pôle de la région .

Le niveau de population active occupée des villes ligériennes dépend de ces trois sources d'emploi extérieur. De la même façon, son évolution est liée, à la hausse ou à la baisse, à celle des emplois que chacune d'elles génère.

1^{ère} source : une incidence modeste de l'extérieur de la région ...

Si l'on se réfère au seuil de signification retenu plus haut, on note que l'évolution de la dépendance à l'emploi offert à l'extérieur de la région n'est significative pour aucune ville, ce qui veut dire qu'elle est toujours comprise entre -0,5 % et +0,5 % par an, même dans les pôles frontaliers de la région.

2^{ème} source : une incidence relativement modeste, mais généralement positive de l'espace complé-

Au total, par leur capacité à créer des emplois à laquelle s'ajoute pour les pôles littoraux un « effet littoral », les villes grandes et moyennes ainsi que les pôles littoraux ont une capacité intrinsèque à fixer des actifs.

Les pôles ruraux, qui ne sont pas en mesure de créer un nombre équivalent d'emplois, sont pénalisés par rapport aux villes, et ils le sont aussi par rapport aux pôles littoraux de taille équivalente.

Les petites villes occupent à cet égard une situation intermédiaire, mais il est certain que l'absence d'impact significatif des variations d'emplois locaux sur celles de la population active résidente les rend, comme les pôles ruraux, tributaires de l'extérieur.

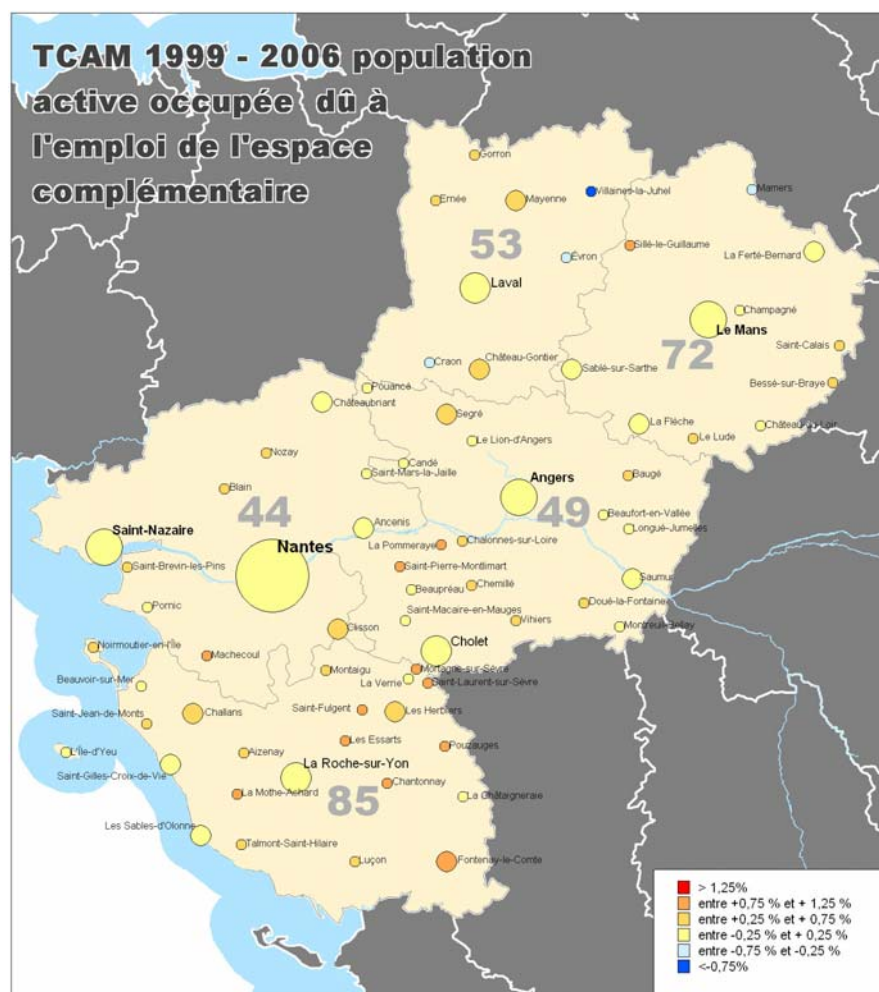
mentaire pour certains pôles ruraux et petites aires urbaines...

Comprise entre -1 et +1 % par an, l'évolution de la dépendance d'une ville à l'espace complémentaire peut être significative sans toutefois être forte, c'est-à-dire supérieure à 1 %, en plus ou en moins.

Pour 4 petites villes ainsi que pour 18 pôles ruraux et 1 pôle littoral, autrement dit pour 23 villes, l'espace complémentaire contribue de façon « significativement » positive mais donc relativement modeste à une progression de population active.

Dans le cas de 2 pôles ruraux mayennais (Craon et Villaines-la-Juhel), l'évolution induite est défavorable. En toute hypothèse, quel que soit l'impact éventuel de villes tierces, l'articulation de ces villes et du milieu rural qui les entoure est alors avérée mais ne saurait être considérée comme importante.

Le tableau ci-après détaille pour chacune des villes et chacun des pôles le taux de croissance moyen annuel de la population active occupée expliquée par la variation d'emplois de l'espace complémentaire.



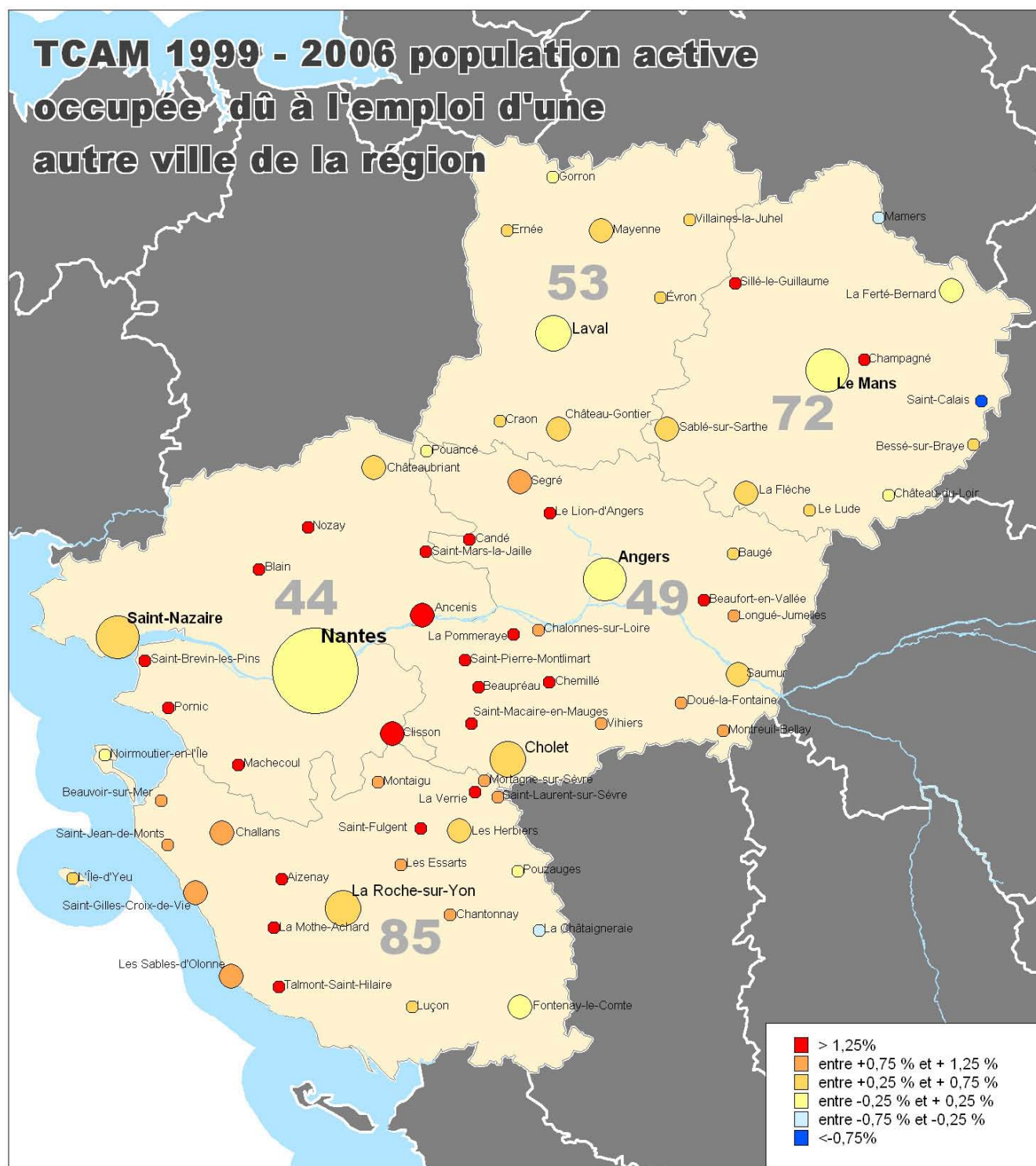
Taux de croissance moyen annuel de la population active occupée 1999-2006 dû à la variation d'emplois de l'espace complémentaire

Taux (%)	Inférieur à -1	entre -1 et -0,5	Non significatif	de 0,5 à 1	supérieur à 1
Grandes villes			Nantes, Angers, Le Mans, Saint-Nazaire, La Roche-sur-Yon, Laval, Cholet,		
Villes moyennes			Ancenis, Châteaubriant, Château-Gontier, Clisson, La Ferté-Bernard, La Flèche, Mayenne, Les Sables-d'Olonne, Sablé-sur-Sarthe, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Saumur,	Challans, Fontenay-le-Comte, Les Herbiers, Segré	
Pôles littoraux			Beauvoir-sur-Mer, Pornic, Saint-Brevin-les-Pins, Saint-Jean-de-Monts, L'Île-d'Yeu, Noirmoutier-en-Île,	Talmont-Saint-Hilaire	
Pôles ruraux		Craon Villaines-la-Juhel	Aizenay, Beaufort-en-Vallée, Beaupréau, Blain, Château-du-Loir, Chemillé, Doué-la-Fontaine, Évron, La Châtaigneraie, La Verrie, Le Lion-d'Angers, Longué-Jumelles, Mamers, Montaigu, Montreuil-Bellay, Nozay, Pouancé, Saint-Calais, Saint-Macaire-en-Mauges, Saint-Mars-la-Jaille	Baugé, Bessé-sur-Braye, Chantonnay, Ernée, Gorrion, La Mothe-Achard, La Pommeraye, Le Lude, Les Essarts, Luçon, Machecoul, Mortagne-sur-Sèvre, Pouzauges, Saint-Fulgent, Saint-Laurent-sur-Sèvre, Saint-Pierre-Montlimart, Sillé-le-Guillaume, Vihiers	

NB : dans chaque case du tableau, les villes sont classées par taux annuel moyen croissant, du plus faible au plus élevé – dans les deux colonnes de gauche, l'influence due à l'évolution des emplois de l'espace complémentaire diminue, dans les 2 de droite, elle augmente

3^{ème} source : une incidence de villes souvent grandes ou moyennes pour une trentaine de petites villes et pôles littoraux ou ruraux... A la différence des deux précédentes composantes, il arrive que l'impact d'une ou plusieurs autre(s) ville(s) de la région sur l'évolution de la population active d'une ville contribue fortement ou très fortement à la variation de population active occupée. Ceci se matérialise alors par un gain d'influence.

L'incidence de la variation des emplois d'une ou plusieurs ville(s) tierce(s) sur l'évolution de la population active occupée apparaît significative pour 50 des 72 villes. Il est rare qu'elle soit négative (baisse d'influence de la (des) ville(s) tierce(s)). Seules Mamers et Saint-Calais, sont dans ce cas. Pour 48 villes, et surtout une trentaine de petites villes, pôles littoraux et ruraux, la polarisation par une ville extérieure s'accroît de façon parfois très substantielle.



Taux de croissance moyen annuel de la population active occupée 1999-2006 dû à la variation d'emplois d'une ou plusieurs villes ligériennes tierces

Taux (%)	< -1	entre -1 et -0,5	Non significatif	de 0,5 à 1	supérieur à 1		
					de 1 à 1,5	de 1,5 à 2	> 2
Grandes villes			Nantes, Angers, Le Mans, Saint-Nazaire				
Villes moyennes			Laval, Cholet	La Roche-sur-Yon			
Petites villes			Châteaubriant, La Ferté-Bernard, Fontenay-le-Comte, Les Herbiers, Sablé-sur-Sarthe, Saumur	Challans, Château-Gontier, La Flèche, Mayenne, Les Sables-d'Olonne, St-Gilles-Croix-de-Vie	Segré	Ancenis	Clisson
Pôles littoraux			L'Île-d'Yeu, Noirmoutier-en-l'Île	Beauvoir-sur-Mer, Saint-Jean-de-Monts		Pornic	Saint-Brevin-les-Pins, Talmont-Saint-Hilaire
Pôles ruraux		Mamers Saint-Calais	Bessé-sur-Braye, Château-du-Loir, Gorron, La Châtaigneraie, Luçon, Pouancé, Pouzauges, Villaines-la-Juhel	Baugé, Chantonay, Craon, Doué-la-Fontaine, Ernée, Évron, Le Lude, Mortagne-sur-Sèvre, Saint-Laurent-sur-Sèvre	Beaupréau, Chalonnnes-sur-Loire, La Pommeraye, La Verrie, Les Essarts, Longué-Jumelles, Montaigu, Montreuil-Bellay, Saint-Fulgent, Vihiers	Aizenay, Beaufort-en-Vallée, Candé, Champagné, Chemillé, Saint-Pierre-Montlismart, Sillé-le-Guillaume	Blain, La Mothe-Achard, Le Lion-d'Angers, Machecoul, Nozay, Saint-Macaire-en-Mauges, Saint-Mars-la-Jaille

NB : dans chaque case du tableau, les villes sont classées par taux annuel moyen croissant, du plus faible au plus élevé – dans les deux colonnes de gauche, l'influence due à l'évolution des emplois des villes tierces diminue, dans les 2 de droite, elle augmente

Nantes et Angers contribuent chacune 8 fois de façon « significative » à la croissance de population active de villes secondaires, La Roche-sur-Yon, 5, Cholet, 4, Le Mans et Les Sables d'Olonne 2 (cf. le détail des chiffres en annexe). Le rythme de croissance de la population active résidant à Ancenis et Clisson et résultant d'emplois créés à Nantes est particulièrement élevé. Dans une moindre mesure, c'est également le cas pour Segré de l'influence d'Angers. Pour le reste, ce sont des pôles ruraux ou littoraux qui bénéficient d'influences extérieures émanant tout de même le plus souvent de villes grandes ou moyennes. A quelques exceptions locales près liées à la proximité, les petites villes, a fortiori les pôles littoraux ou ruraux, contribuent au mieux modestement à la progression de populations actives d'autres villes.

Certaines villes grandes ou moyennes, notamment Saint-Nazaire et Laval, n'influent que faiblement sur la population active occupée d'autres villes de la région,

reflétant une modeste évolution de l'emploi, associée ou non à l'éloignement des villes concernées.

Pour autant, si l'impact des villes grandes et moyennes sur l'évolution de la population active occupée d'autres pôles dépend en grande partie du nombre d'emplois que ces villes ont créés, cette relation n'est pas exclusive. Ainsi, seulement 10 % des emplois nets créés à Nantes profitent à d'autres pôles. A l'opposé aucun des emplois créés à Cholet n'impacte la population active locale, mais 45 % profitent à des villes extérieures.

L'absence de villes grandes et moyennes et le nombre limité de petites villes sous la dépendance d'autres pôles met en évidence le fait que si les migrations entre ces villes ont pu devenir importantes dans l'absolu (en particulier, flux échangés entre Nantes et Saint-Nazaire), elles impactent en définitive relativement peu le niveau de population active de la ville d'accueil surtout lié à celui des emplois locaux.

Villes bénéficiaires de et villes contributrices à la croissance de la population active occupée			
Ville bénéficiaire	Taux de croissance annuel moyen 199 – 2006 de la population active dû à villes tierces	Contribution ville(s) tierce(s)	
Ancenis	1,9 %	Nantes	1,4 %
Clisson	2,0 %	Nantes	1,6 %
Segré	1,0 %	Angers	0,6 %
Aizenay	2,0 %	La Roche-sur-Yon	1,3 %

Beaufort-en-Vallée	1,9 %	Angers	1,4 %
Beaupréau	1,3 %	Cholet	0,5 %
Blain	2,0 %	Nantes	1,9 %
Candé	1,5 %	Angers	0,6 %
Chalonnnes-sur-Loire	1,1 %	Angers	0,7 %
		La Pommeraye	0,6 %
Champagné	1,7 %	Le Mans	1,4 %
Chemillé	1,8 %	Angers	0,9 %
		Cholet	0,5 %
La Mothe-Achard	2,8 %	La Roche-sur-Yon	1,4 %
		Les Sables-d'Olonne	1,4 %
La Pommeraye	1,4 %	Angers	0,8 %
La Verrie	1,3 %	Les Herbiers	0,9 %
Le Lion-d'Angers	2,7 %	Angers	2,4 %
Les Essarts	1,1 %	La Roche-sur-Yon	0,9 %
Longué-Jumelles	1,0 %	Angers	0,6 %
Machecoul	2,5 %	Nantes	1,6 %
		Challans	0,6 %
Montaigu	1,1 %	Nantes	0,5 %
Montreuil-Bellay	1,2 %	Saumur	0,9 %
Nozay	2,2 %	Nantes	1,9 %
Saint-Fulgent	1,4 %	La Roche-sur-Yon	0,6 %
Saint-Macaire-en-Mauges	3,3 %	Cholet	2,1 %
Saint-Mars-la-Jaille	2,2 %	Ancenis	1,4 %
		Nantes	0,6 %
Sillé-le-Guillaume	1,5 %	Le Mans	0,9 %
Vihiers	1,0 %	Cholet	0,7 %
Pornic	1,5 %	Nantes	0,8 %
Saint-Brevin-les-Pins	3,9 %	Saint-Nazaire	2,1 %
		Pornic	1,2 %
		Nantes	0,7 %
Talmont-Saint-Hilaire	3,3 %	Les Sables-d'Olonne	2,5 %
		La Roche-sur-Yon	0,6 %

Une spécialisation économique renforcée, mais aussi l'émergence d'une déspecialisation au profit des ménages

D'une façon générale, les villes étudiées confirment leur vocation à capter les activités et emplois davantage que les ménages et actifs correspondants : Le taux de couverture de l'emploi, (multiplication par 100 du rapport entre le nombre d'emplois considérés sur le lieu de travail et celui des actifs occupés au lieu de résidence), dépasse plus ou moins largement le seuil de 100. Il en est très proche (supérieur ou égal à 95) pour les trois exceptions de la région (Saint-Macaire-en-Mauges, Saint-Brévin-les-Pins, Talmont-Saint-Hilaire).

En outre, cette spécialisation économique est non seulement confirmée mais encore renforcée pour la majorité des villes. C'est le cas de l'ensemble des villes grandes et moyennes ainsi que de 13 des 15 petites

aires urbaines. Entre le recensement de 2006 et celui de 1999, l'écart positif de l'indice observé avec la valeur 100 se creuse.

Cependant, cette règle n'est plus absolue, et l'on assiste à l'émergence d'une tendance à la déspecialisation parfois marquée au profit des ménages dans une vingtaine de villes secondaires, petites aires urbaines (Fontenay-le-Comte et Mayenne) et surtout pôles ruraux ou littoraux. Cette évolution indique explicitement que le rythme de croissance de la population active occupée des villes considérées devient supérieur à celui des emplois, parfois accompagne une diminution des emplois, traduisant un changement de vocation fonctionnelle caractéristique de villes sous influence.

Faible chez les villes grandes et moyennes dont à commencer par Nantes le développement est avant tout endogène, la dépendance en niveau de la population active occupée des villes de la région à l'emploi offert à l'extérieur est plus élevée et surtout très variable chez les petites aires urbaines, pôles ruraux et littoraux : interviennent dans cette variabilité les influences respectives d'autres villes de la région (souvent), de l'espace complémentaire et de l'extérieur de la région (plus ponctuellement et moins intensément).

L'impact des emplois de villes tierces sur le niveau de population active d'une ville de la région est lié à la fois au nombre de ces emplois et, de façon inverse, à l'éloignement des villes émettrices : en proportion du nombre d'emplois, l'impact de Nantes sur les pôles extérieurs est 2 à 3 fois inférieur à ceux de Cholet et de La Roche sur Yon et inférieur à celui de la plupart des autres villes grandes et moyennes. Les variations d'emplois dans les villes émettrices ont sur le niveau de la population active des villes d'accueil des incidences proportionnées : il en découle que 100 emplois créés à La Roche sur Yon ou Cholet auront une incidence plus forte (sur la population active occupée) dans les villes « satellites » que 100 emplois créés à Nantes, mais il en sera de même de 100 emplois supprimés (élasticité fonction du niveau de dépendance).

Le rythme de croissance de la population active occupée des villes grandes et moyennes est largement endogène : il dépend essentiellement de leur capacité à créer des emplois, ce qui renvoie aux potentialités ainsi qu'aux dynamiques de développement propres.

Lorsqu'il est positif, situation la plus fréquente (47 sur 58), le rythme de variation de la population active occupée des petites villes, à plus forte raison des pôles ruraux, est principalement exogène : il est alors essentiellement commandé par l'évolution de l'emploi créé sur d'autres villes généralement grandes ou moyennes de la région, qui pèse parfois fortement, éventuellement et dans une moindre mesure par celle de l'espace complémentaire ; le plus souvent, cette pénétration d'influence extérieure s'accompagne d'une stabilité voire d'une perte d'influence locale ; dans des cas plus rares au premier rang desquels on trouve Saint-Gilles-Croix-de-Vie et Aizenay, le rythme de croissance de la population active occupée est amplifié par des créations d'emplois locales.

Les 11 cas sur 58 repérés de baisse de la population active occupée de pôles ruraux s'expliquent par une perte d'influence locale non compensée par l'extérieur : ces pôles isolés se situent en Maine et Loire, Mayenne ou Sarthe, mais la frange sud-est de la Vendée n'est guère mieux lotie.

Le rythme de croissance de la population active occupée des pôles littoraux est à la fois endogène et, plus encore, lié aux emplois d'autres pôles.

Le rythme de croissance de population active occupée des pôles îliens est faible dans toutes ses composantes

ANNEXES

Annexe 1

Annexe méthodologique relative à la dépendance de l'emploi salarié (tableau à suivre)

Pour chacune des 72 villes – aires urbaines, pôles ruraux, littoraux ou îliens, on évalue (à la date de fin 2007) :

- d'une part la dépendance aux « grands » établissements :

- le niveau de dépendance de l'emploi salarié total à celui des établissements industriels occupant 50 salariés ou plus (1) ;
- le niveau de dépendance de l'emploi salarié total à celui des établissements hors industrie occupant 50 salariés ou plus (2) ;
- le niveau de dépendance de l'emploi salarié total à celui de l'ensemble des établissements occupant 50 salariés ou plus (3) = (1) + (2) ;

- d'autre part la dépendance à l'industrie :

- le niveau de dépendance de l'emploi salarié total à celui du premier secteur d'activités industriel (parmi les 17 de la nomenclature NES 36) (4) ;
- le niveau de dépendance de l'emploi salarié total à celui du deuxième secteur d'activités industriel (parmi les 17 de la nomenclature NES 36) (5) ;
- le niveau de dépendance de l'emploi salarié total à celui du troisième secteur d'activités industriel (parmi les 17 de la nomenclature NES 36) (6) ;
- le niveau de dépendance de l'emploi salarié total à celui de l'ensemble des secteurs d'activités industriels (7) incluant (4)+(5)+(6) ainsi que les 14 secteurs localement les moins représentés.

La référence est la même : c'est l'ensemble des emplois salariés du territoire considéré.

En ce qui concerne la dépendance aux « grands » établissements :

les indicateurs permettent de repérer la dépendance globale de l'emploi salarié aux établissements qualifié de « grands » (3), en isolant la part imputable à l'industrie (1) et celle qui revient à la construction, au commerce et aux services (2).

En ce qui concerne la dépendance à l'industrie :

les indicateurs permettent de repérer la dépendance globale de l'emploi salarié du territoire à l'industrie (7), en isolant la part revenant au plus important secteur à l'échelle locale (4), et celles revenant à chacun des deux suivants (5) et (6) ; la somme (4)+(5)+(6) correspond à l'indicateur de concentration C_3 , part des trois premiers secteurs industriels parmi les 35 activités de la nomenclature. Eventuellement, on peut calculer le rapport (4)+(5)+(6)/(7) ou indicateur de concentration C'_3 , part des trois secteurs industriels les mieux représentés localement parmi les 17 secteurs industriels de la nomenclature.

Dans le tableau suivant, pour un territoire, chaque indicateur est positionné au regard de sa moyenne M (non pondérée) dans la distribution des valeurs des 72 pôles et de son écart-type σ :

Borne inférieure	Borne supérieure	Positionnement	Transcription
$-\infty$	$M - 1,5 \sigma$	- -	Valeur très faible
$M - 1,5 \sigma$	$M - 0,5 \sigma$	-	Valeur faible
$M - 0,5 \sigma$	$M + 0,5 \sigma$	0	Valeur moyenne
$M + 0,5 \sigma$	$M + 1,5 \sigma$	+	Valeur élevée
$M + 1,5 \sigma$	$+\infty$	+ +	Valeur très élevée

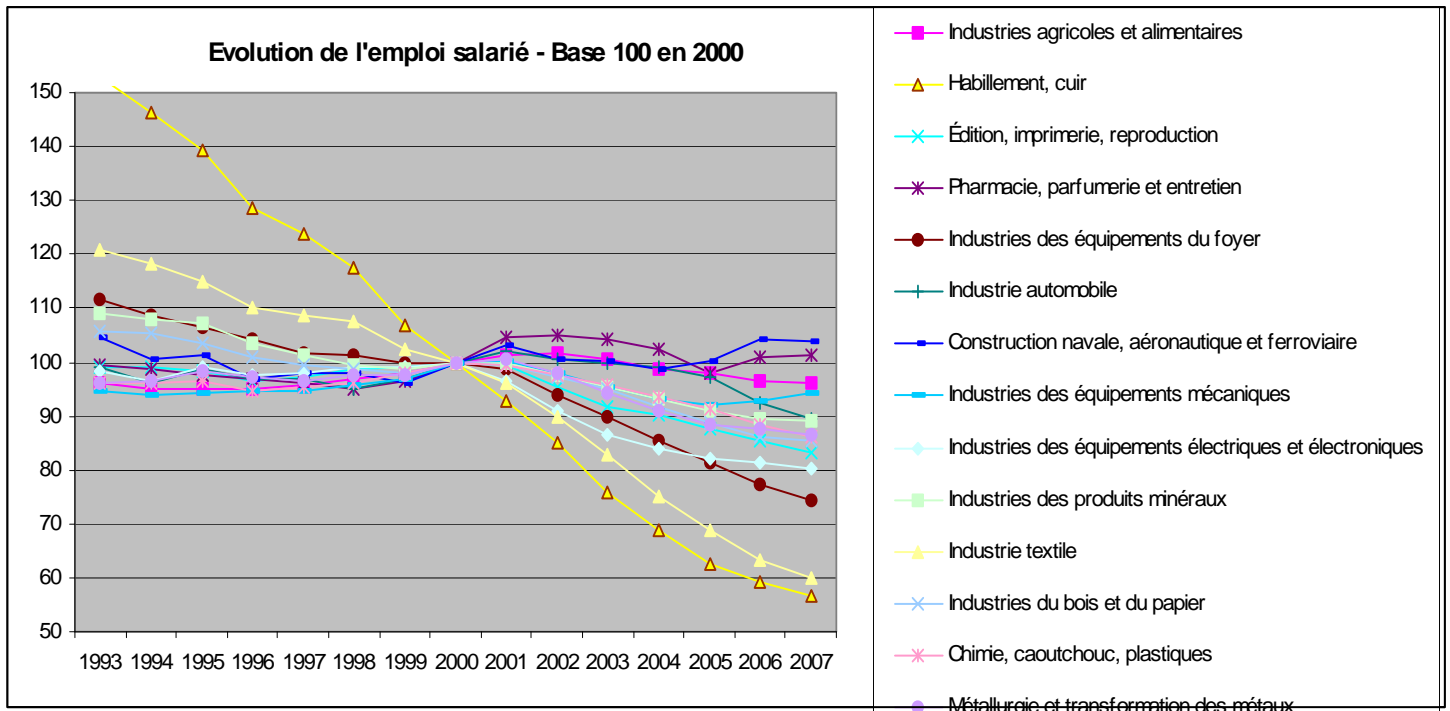
Dépendance de l'emploi salarié total ...							
Libellé des territoires	aux établissements industriels plus de 50 salariés	aux établissements tertiaires de plus de 50 salariés	aux établissements de plus de 50 salariés	au premier secteur d'activité industrielle	au deuxième secteur d'activité industriel	au troisième secteur d'activité industrielle	à l'industrie
Nantes	-	++	+	-	-	-	-
Angers	-	++	0	-	-	-	-
Le Mans	-	++	+	-	-	-	-
Saint-Nazaire	0	0	0	0	-	-	0
La Roche-sur-Yon	-	++	+	-	-	-	-
Laval	-	+	0	-	-	0	-
Cholet	0	0	0	-	0	0	0
Ancenis	0	+	+	0	+	0	0
Challans	-	0	-	-	0	0	-
Châteaubriant	0	0	0	-	0	+	0
Château-Gontier	0	0	0	0	+	0	0
Clisson	0	0	0	0	0	0	0
La Ferté-Bernard	++	-	+	0	0	+	+
La Flèche	0	+	0	0	-	0	0
Fontenay-le-Comte	-	+	0	-	-	0	0
Les Herbiers	+	0	+	0	+	+	+
Mayenne	0	0	+	-	0	+	0
Les Sables-d'Olonne	-	0	-	-	-	-	-
Sablé-sur-Sarthe	++	-	+	+	0	+	+
Saint-Gilles-Croix-de-Vie	0	0	0	0	0	0	0
Saumur	-	+	0	-	-	-	-
Segré	+	-	0	0	++	++	+
Aizenay	0	-	0	+	0	0	+
Baugé	-	0	0	0	0	-	-
Beaufort-en-Vallée	0	0	0	-	-	-	-
Beaupréau	-	+	-	-	-	-	-
Bessé-sur-Braye	++	-	++	++	+	+	++
Blain	--	++	+	-	-	-	--
Candé	+	-	0	0	++	++	+
Chalonnnes-sur-Loire	0	-	0	0	+	0	0
Champagné	0	-	0	0	+	++	+
Chantonnay	+	-	+	+	+	0	+
Château-du-Loir	+	0	+	0	++	0	+
Chemillé	0	0	0	-	0	+	0
Craon	+	0	0	+	0	0	+
Doué-la-Fontaine	-	0	-	-	-	-	-

Ernée	0	0	0	0	0	0	0
Évron	++	-	+	++	+	-	++
Gorron	0	0	-	0	0	0	0
La Châtaigneraie	-	0	-	0	0	0	0
La Mothe-Achard	0	+	+	0	0	+	0
La Pommeraye	-	0	-	0	0	-	-
La Verrie	-	++	+	0	0	0	0
Le Lion-d'Angers	++	--	0	-	-	-	--
Le Lude	++	-	+	+	++	-	+
Les Essarts	0	0	0	+	0	-	0
Longué-Jumelles	+	-	0	0	+	++	+
Luçon	-	0	-	-	0	+	0
Machecoul	0	0	0	0	+	++	0
Mamers	-	0	0	-	0	-	-
Montaigu	+	+	++	+	-	-	+
Montreuil-Bellay	+	-	+	0	++	++	+
Mortagne-sur-Sèvre	0	0	0	0	+	++	+
Nozay	-	0	-	0	0	0	-
Pouancé	+	0	0	+	-	-	0
Pouzauges	++	0	++	++	0	0	+
Saint-Calais	-	+	0	-	0	-	-
Saint-Fulgent	++	0	++	++	--	-	+
Saint-Laurent-sur-Sèvre	+	0	+	0	+	++	+
Saint-Macaire-en-Mauges	-	--	--	0	0	0	0
Saint-Mars-la-Jaille	++	--	0	++	++	0	++
Saint-Pierre-Montlimart	0	0	+	0	+	0	0
Sillé-le-Guillaume	+	-	+	++	0	-	+
Vihiers	-	0	--	-	+	-	0
Villaines-la-Juhel	0	+	+	0	-	0	0
Beauvoir-sur-Mer	0	--	-	+	+	-	0
Pornic	--	0	--	-	-	-	--
Saint-Brévin-les-Pins	-	+	0	-	0	0	-
Saint-Jean-de-Monts	-	0	--	0	-	-	-
Talmont-Saint-Hilaire	0	-	-	+	-	-	0
L'Île-d'Yeu	--	-	--	-	-	-	--
Noirmoutier-en-l'Île	-	-	--	-	-	-	-

Libellé des territoires	Poids de l'industrie dans l'emploi salarié local	Secteur d'activités industriel n°1	Poids de ce secteur dans l'emploi salarié local
Nantes	12,4 %	Industries des équipements mécaniques	2,2 %
Angers	15,5 %	Industries agricoles et alimentaires	3,1 %
Le Mans	15,4 %	Industrie automobile	5,0 %
Saint-Nazaire	23,8 %	Construction navale, aéronautique et ferroviaire	10,2 %
La Roche-sur-Yon	15,3 %	Industries des équipements mécaniques	4,0 %
Laval	19,3 %	Industries des équipements mécaniques	3,0 %
Cholet	30,6 %	Chimie, caoutchouc, plastiques	8,4 %
Ancenis	33,3 %	Industries des équipements mécaniques	17,5 %
Challans	19,2 %	Industries agricoles et alimentaires	4,4 %
Châteaubriant	29,0 %	Métallurgie et transformation des métaux	6,9 %
Château-Gontier	31,7 %	Industries agricoles et alimentaires	10,4 %
Clisson	30,8 %	Industries du bois et du papier	10,1 %
La Ferté-Bernard	50,4 %	Industries agricoles et alimentaires	18,4 %
La Flèche	26,2 %	Métallurgie et transformation des métaux	11,1 %
Fontenay-le-Comte	23,7 %	Industries des équipements mécaniques	6,7 %
Les Herbiers	39,9 %	Construction navale, aéronautique et ferroviaire	12,8 %
Mayenne	32,5 %	Édition, imprimerie, reproduction	7,8 %
Les Sables-d'Olonne	13,3 %	Construction navale, aéronautique et ferroviaire	3,8 %
Sablé-sur-Sarthe	50,0 %	Industries agricoles et alimentaires	28,2 %
Saint-Gilles-Croix-de-Vie	28,7 %	Construction navale, aéronautique et ferroviaire	12,6 %
Saumur	19,9 %	Industries agricoles et alimentaires	6,0 %
Segré	45,6 %	Chimie, caoutchouc, plastiques	16,7 %
Aizenay	38,4 %	Chimie, caoutchouc, plastiques	25,1 %
Baugé	19,8 %	Métallurgie et transformation des métaux	12,4 %
Beaufort-en-Vallée	12,8 %	Industries du bois et du papier	6,2 %
Beaupréau	15,4 %	Habillement, cuir	6,4 %
Bessé-sur-Braye	66,5 %	Industries du bois et du papier	47,0 %
Blain	5,0 %	Industries des équipements mécaniques	2,2 %
Candé	47,0 %	Édition, imprimerie, reproduction	18,9 %
Chalonnes-sur-Loire	32,3 %	Industries des équipements mécaniques	15,8 %
Champagné	40,3 %	Industrie des composants électriques et électroniques	14,7 %
Chantonnay	44,2 %	Industries agricoles et alimentaires	24,3 %
Château-du-Loir	36,9 %	Industries des équipements mécaniques	16,8 %

Libellé des territoires	Poids de l'industrie dans l'emploi salarié local	Secteur d'activités industriel n°1	Poids de ce secteur dans l'emploi salarié local
Chemillé	28,3 %	Métallurgie et transformation des métaux	6,2 %
Craon	37,7 %	Industries agricoles et alimentaires	22,3 %
Doué-la-Fontaine	10,8 %	Habillement, cuir	2,9 %
Ernée	34,4 %	Industries agricoles et alimentaires	11,1 %
Évron	51,1 %	Industries agricoles et alimentaires	37,8 %
Gorron	28,7 %	Industries des équipements mécaniques	12,5 %
La Châtaigneraie	23,5 %	Industries agricoles et alimentaires	12,3 %
La Mothe-Achard	32,3 %	Métallurgie et transformation des métaux	12,2 %
La Pommeraye	22,7 %	Habillement, cuir	11,3 %
La Verrie	24,2 %	Industries des équipements mécaniques	10,0 %
Le Lion-d'Angers	8,8 %	Industries agricoles et alimentaires	7,5 %
Le Lude	44,6 %	Industries des équipements électriques et électroniques	22,9 %
Les Essarts	30,8 %	Industries agricoles et alimentaires	22,4 %
Longué-Jumelles	43,7 %	Métallurgie et transformation des métaux	19,3 %
Luçon	25,9 %	Industrie automobile	7,3 %
Machecoul	31,1 %	Industries des équipements mécaniques	9,0 %
Mamers	18,9 %	Industrie textile	6,8 %
Montaigu	40,3 %	Industries agricoles et alimentaires	30,8 %
Montreuil-Bellay	48,2 %	Industrie automobile	13,8 %
Mortagne-sur-Sèvre	48,9 %	Industries agricoles et alimentaires	9,5 %
Nozay	19,8 %	Industries agricoles et alimentaires	9,7 %
Pouancé	29,2 %	Chimie, caoutchouc, plastiques	27,6 %
Pouzauges	47,6 %	Industries agricoles et alimentaires	36,9 %
Saint-Calais	13,7 %	Industrie des composants électriques et électroniques	5,0 %
Saint-Fulgent	49,6 %	Industries agricoles et alimentaires	49,3 %
Saint-Laurent-sur-Sèvre	43,0 %	Industries des équipements mécaniques	10,5 %
Saint-Macaire-en-Mauges	28,5 %	Habillement, cuir	12,0 %
Saint-Mars-la-Jaille	67,0 %	Industries agricoles et alimentaires	46,8 %
Saint-Pierre-Montlimart	29,3 %	Industrie des composants électriques et électroniques	12,2 %
Sillé-le-Guillaume	46,6 %	Industrie des composants électriques et électroniques	36,6 %
Vihiers	23,3 %	Industries agricoles et alimentaires	8,8 %
Villaines-la-Juhel	26,1 %	Édition, imprimerie, reproduction	19,6 %
Beauvoir-sur-Mer	30,9 %	Construction navale, aéronautique et ferroviaire	20,2 %
Pornic	8,5 %	Industries agricoles et alimentaires	4,0 %
Saint-Brevin-les-Pins	16,2 %	Industries agricoles et alimentaires	6,2 %
Saint-Jean-de-Monts	14,5 %	Industries agricoles et alimentaires	13,2 %
Talmont-Saint-Hilaire	31,9 %	Industries agricoles et alimentaires	25,4 %

Libellé des territoires	Poids de l'industrie dans l'emploi salarié local	Secteur d'activités industriel n°1	Poids de ce secteur dans l'emploi salarié local
L'Île-d'Yeu	6,3 %	Industries agricoles et alimentaires	3,7 %
Noirmoutier-en-l'Île	10,6 %	Construction navale, aéronautique et ferroviaire	6,2 %



Annexe 2

Liste d'indicateurs en vue d'un observatoire des dynamiques territoriales

1) Dynamiques démographiques

Variations sur 2 périodes intercensitaires + trend (à l'année n+2 ou n+3 de l'observatoire)

Taux de croissance annuel moyen de la population (%) :

- a) dû au mouvement naturel ;
- b) dû au solde migratoire ;
- c) Taux de croissance annuel moyen de la population de 15 ans ou plus (%) :
 - i) dû à actifs ;
 - ii) dû à retraités ;
 - iii) dû à inactifs non retraités ;

2) Dynamiques économiques

- a) Niveau des moteurs de développement sphères productive, résidentielle, publique (nombre d'emplois salariés par millier d'habitants) ;
- b) Poids dans l'ensemble des emplois salariés des emplois occupés par les établissements de 50 salariés ou plus :
 - i) industrie ;
 - ii) tertiaire ;
 - iii) industrie + tertiaire ;
- c) Poids dans l'ensemble des emplois salariés des emplois :
 - i) de l'industrie
 - ii) du tertiaire
- d) Indicateurs de concentration industrielle : $C_{1/n}$, $C_{n'/n}$, $C_{3/n'}$, où n désigne le nombre d'emplois salariés de l'ensemble des secteurs d'activités, n' désigne le nombre d'emplois salariés de l'industrie, 1 désigne le 1^{er} secteur industriel par le nombre d'emplois salariés, 3 désigne les 3 premiers secteurs industriels par le nombre d'emplois salariés ;
- e) Taux de croissance annuel moyen de l'emploi salarié (UNEDIC) (%) :
 - i) des n dernières années connues :
 - (1) dû à un effet de structure ;
 - (2) dû à l'effet résiduel ;
 - (3) dû à la sphère productive (approximatif, dont industrie / services) ;
 - (4) dû à la sphère résidentielle (approximatif) ;
 - ii) des n années précédentes ;

3) Dynamiques résidentielles

- a) Taux de mobilité externe = part des résidents de plus de 5 ans résidant en dehors de la région Pays de la Loire 5 ans auparavant ;

- b) Taux de mobilité interne = part des résidents de plus de 5 ans résidant dans la région Pays de la Loire mais hors de la ville X de résidence actuelle 5 ans auparavant :
 - i) résidant dans une ville $Y \neq X$;
 - ii) résidant dans l'espace complémentaire (espace à dominante rurale au sens de la carte des territoires vécus définis en 2002) ;
- c) Bilan migratoire entre villes

4) Dynamiques professionnelles

- a) Part de l'emploi régional accaparé par les villes ;
- b) Stock et évolution du nombre d'emplois et du rythme de variation des emplois au cours de la période intercensitaire :
 - i) occupés par des actifs résidant dans la ville X ;
 - ii) occupés par des actifs résidant dans une ville $Y \neq X$;
 - iii) occupés par des actifs résidant dans l'espace complémentaire ;
- c) Evolution localisée des actifs occupés et des emplois sur la région des Pays de la Loire ;
- d) Taux de croissance annuel moyen de la population active occupée (%) :
 - (1) dû à la variation du nombre des emplois locaux (X) ;
 - (2) dû à la variation du nombre des emplois de l'espace complémentaire ;
 - (3) dû à la variation du nombre des emplois des autres villes de la région (Y) – dont VGM, dont Nantes, dont ville X_1 autre que Nantes (X_1 , 1^{ère} ville génératrice) ;
 - (4) dû à la variation du nombre des emplois de l'extérieur de la région

5) Revenus

- a) Poids des salaires dans les revenus de salaires et retraites ;
- b) Salaire moyen par foyer fiscal ;
- c) Retraite moyenne par foyer fiscal ;
- d) Taux de croissance annuel moyen des revenus de salaires et retraites :
 - global ;
 - i) dû aux salaires;
 - ii) dû aux retraites;
- e) Taux de croissance annuel moyen du salaire moyen;
- f) Taux de croissance annuel moyen de la retraite moyenne

Annexe 3

Contributions des différents types de rayonnement à la variation de population active occupée dans les pôles

	rayonnement endogène	rayonnement exogène	
		rayonnement EC	rayonnement autres villes
Nantes	+ + +	0	0
Angers	+ +	0	0
Le Mans	+	0	0
Saint-Nazaire	+ +	0	0
La Roche-sur-Yon	+ +	0	+
Laval	+	0	0
Cholet	0	0	0
Ancenis	0	0	+ + +
Challans	0	+	+
Châteaubriant	0	0	0
Château-Gontier	0	0	+
Clisson	0	0	+ + +
La Ferté-Bernard	+	0	0
La Flèche	-	0	+
Fontenay-le-Comte	0	+	0
Les Herbiers	0	+	0
Mayenne	0	0	+
Les Sables-d'Olonne	0	0	+
Sablé-sur-Sarthe	0	0	0
Saint-Gilles-Croix-de-Vie	+ + +	0	+
Saumur	0	0	0
Segré	0	+	+ +
Aizenay	+ +	0	+ + +
Baugé	- -	+	+
Beaufort-en-Vallée	0	0	+ + +
Beaupréau	- -	0	+ +
Bessé-sur-Braye	- -	+	0
Blain	0	0	+ + +
Candé	-	0	+ + +
Chalonnes-sur-Loire	0	0	+ +
Champagné	0	0	+ + +
Chantonnay	0	+	+
Château-du-Loir	- -	0	0
Chemillé	0	0	+ + +
Craon	0	-	+
Doué-la-Fontaine	- -	0	+
Ernée	- -	+	+
Évron	0	0	+
Gorron	-	+	0
La Châtaigneraie	+	0	0

	rayonnement endogène	rayonnement exogène	
		rayonnement EC	rayonnement autres villes
La Mothe-Achard	0	+	+++
La Pommeraye	-	+	++
La Verrie	-	0	++
Le Lion-d'Angers	-	0	+++
Le Lude	--	+	+
Les Essarts	+	+	++
Longué-Jumelles	--	0	++
Luçon	-	+	0
Machecoul	--	+	+++
Mamers	-	0	-
Montaigu	0	0	++
Montreuil-Bellay	--	0	++
Mortagne-sur-Sèvre	--	+	+
Nozay	0	0	+++
Pouancé	--	0	0
Pouzauges	--	+	0
Saint-Calais	--	0	-
Saint-Fulgent	--	+	++
Saint-Laurent-sur-Sèvre	--	+	+
Saint-Macaire-en-Mauges	--	0	+++
Saint-Mars-la-Jaille	--	0	+++
Saint-Pierre-Montlimart	--	+	+++
Sillé-le-Guillaume	--	+	+++
Vihiers	+	+	++
Villaines-la-Juhel	--	-	0
Beauvoir-sur-Mer	0	0	+
Pornic	+	0	+++
Saint-Brevin-les-Pins	+	0	+++
Saint-Jean-de-Monts	+	0	+
Talmont-Saint-Hilaire	+	+	+++
L'Île-d'Yeu	0	0	0
Noirmoutier-en-l'Île	0	0	0

Ont participé aux réunions du Comité de pilotage

Jean Renard,	professeur émérite à l'IGARUN
Bernard Fritsch,	professeur à l'IGARUN
Sylviane Le Guyader,	SGAR
Agnès Pouillaude,	DREAL/SIAL
Christian Rincé,	DREAL/SCTE
Philippe Vigneron,	DREAL/SCTE
Philippe Pirot,	DREAL/SCTE
Jean-Paul Dumonceaux,	DREAL/SCTE
Sylvain Le Goff,	CETE de l'Ouest

Décembre 2010

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Service connaissance des territoires et évaluation
34, place Viarme BP 32205
44022 Nantes cedex 1
Tél : 02.40.99.58.13
Fax : 02.40.99.58.27
courriel : DREAL-Pays-de-la-Loire@
developpement-durable.gouv.fr

**Service connaissance des
territoires et évaluation**

**Division de l'observation,
des études et
des statistiques**

**Directeur de la publication :
Hubert FERRY-WILCZEK**

ISSN 2109-0017